

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LETTRES MODERNES

MEMOIRE DE MASTER

Parcours : SCIENCES DU LANGAGE

Spécialité : SYNTAXE

**SUJET : ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE ET STYLISTIQUE
DES PROCÉDES DE MISE EN RELIEF DANS L'EXEMPLE DE *LA
GREVE DES BATTU (1979)* DE AMINATA SOW FALL**

Présenté par :

Ngoumb GAYE

Sous la Direction de :

Dr Ibrahima Mamour NDIAYE

Membres du jury

Président : Pr Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP

Professeur assimilé

Examineur : Dr Moussa COULIBALY

Maitre de Conférences titulaire

Directeur de mémoire : Dr Ibrahima Mamour NDIAYE

Maitre de Conférences titulaire

Année universitaire : 2022- 2023

**SUJET : ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE ET STYLISTIQUE
DES PROCÉDES DE MISE EN RELIEF DANS L'EXEMPLE DE
LA GREVE DES BATTU (1979) DE AMINATA SOW FALL**

Dédicace

Je rends grâce à Allah le Tout Puissant de m'avoir accordé la santé, la force et le courage de mener à bout ce travail.

Je dédie ce mémoire :

- A mes très chers parents pour l'éducation, le soutien, les prières et l'affection incommensurable qu'ils m'ont apportés tout au long de mon cursus scolaire et académique ;
- A mon très cher professeur M. Arona Diémé, professeur d'Histoire et de géographie au CEM Mpack (IA-Ziguinchor) qui n'a jamais cessé de m'encourager et qui restera toujours un modèle de travail pour moi ;
- A ma tutrice mère Dianké Sané ainsi que toute la famille Sané résidant à Colobane pour m'avoir accueilli à bras ouverts depuis mes premiers pas à Ziguinchor ;
- A mes grands-parents, oncles, tantes, cousins, neveux pour l'amour inconditionnel ;
- A tous mes frères et sœurs pour les encouragements et les conseils précieux ;
- A tous mes amis et camarades de classe ou de promotion avec qui j'ai tissé des relations chaleureuses et aimables.
- Aux feus Bouré DIOUF et Djiby SALANE, camarades de promotion qui nous ont quittés à la fleur de l'âge. Que leurs âmes reposent en paix. Que **DIEU** leur accorde une place de choix dans son paradis céleste.
- A ma défunte et regrettée grand-mère, Khoudia Diop, femme de valeurs et de principes qui nous a quittés récemment. Celle qui m'a éduqué et qui m'a aimé d'un amour inconditionnel et incommensurable en contribuant beaucoup à mes études de l'école coranique à l'école française pour me voir réussir. Que **DIEU** ait pitié de son âme. Qu'elle repose en paix et que le paradis soit sa dernière demeure.

Remerciements

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce présent travail,

- A mon Directeur de mémoire, en l'occurrence Dr Ibrahima Mamour NDIAYE, pour sa disponibilité et sa clairvoyance,
- Au Dr Moussa COULIBALY pour ses conseils avisés et ses encouragements sans faille,
- Au Professeur Cheikh Mouhamadou Soumoune DIOP pour avoir accepté de présider ce jury malgré son temps précieux, mais aussi pour ses pratiques et son amour pour la recherche,
- Aux Professeurs Ndiémé SOW et Bocar Aly PAM pour leur soutien indéfectible,
- A tous les professeurs du département de Lettres Modernes de l'Université Assane SECK de Ziguinchor pour avoir contribué à ma formation,
- A tous mes camarades de promotion pour l'amitié et l'entraide durant tout notre cursus, je veux nommer Ablaye DIOP, Ousseynou MENDY, Abdoul Oumar DIALLO, Khoudia DIOP, Ndeye Khary DIOUF, Ami DIENG, etc.
- A mes devanciers qui m'ont ouvert la voie de la réussite grâce à leurs conseils instructifs, en l'occurrence Amath CISSE, Dame THIAM, Adama NDIAYE, Ciré DIEDHIOU pour leurs conseils instructifs,
- A tous les membres de ma famille pour leur aide, leur soutien moral et leurs encouragements infinis pour l'aboutissement de ce travail.

Sommaire

Introduction.....	1
Première partie : Approche morphosyntaxique de l'expression de la mise en relief dans <i>La Grève des battù</i>	5
Chapitre 1 : Elucidation conceptuelle de la notion de « mise en relief ».....	7
Chapitre 2 : Les propriétés syntaxiques des procédés de la mise en relief dans <i>La Grève des battù</i>	14
Deuxième partie : Les propriétés stylistiques de la mise en relief dans <i>La Grève des battù</i>	31
Chapitre 1 : La place de l'intentionnalité et de la construction des faits.....	33
Chapitre 2 : Les procédés argumentatifs de la mise en relief.....	51
Conclusion.....	68
Bibliographie	71
Table des matières.....	77

INTRODUCTION

La grammaire est définie comme l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue donnée. C'est une discipline constituée de plusieurs branches permettant à chaque locuteur d'une langue quelconque de traduire ses idées, ses sentiments, ses représentations et ses émotions. Du point de vue normatif et descriptif, elle s'occupe de l'agencement des mots dans une phrase, de leurs diverses combinaisons et des modifications qui en résultent. Elle est polysémique mais nous pouvons d'emblée nous intéresser à certains domaines tels que la morphosyntaxe et la stylistique. Pour rappel, selon le dictionnaire *Larousse* (édition 2015), la *morphosyntaxe* est un terme qui regroupe l'étude des formes (morphologie) et celles des règles de combinaisons des morphèmes (syntaxe) les considérant comme un tout indissociable. Dans la même extension, Franck Neveu affirme, dans son ouvrage intitulé *Dictionnaire des sciences du langage* (1^e édition, 2004) : « Le terme de *morphosyntaxe* désigne : (i) les phénomènes de variation formelle des morphèmes déterminés par la structuration syntaxique de l'énoncé ; (ii) l'étude conjointe des règles de structure interne des mots, et des règles de combinaison des morphèmes conditionnées par la syntaxe¹ ».

Partant de ces affirmations, nous pouvons dire que ces deux notions peuvent être considérées comme indissociables. De ce fait, la particularité de la syntaxe repose sur l'élaboration de modèles théoriques dont la fonction est de proposer des hypothèses explicatives et des systèmes d'analyse des structures syntaxiques. Noam Chomsky soutient en ces termes que :

La syntaxe est l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans des langues particulières. L'étude syntaxique d'une langue donnée a pour objet la construction d'une grammaire qui peut être considérée comme une sorte de mécanisme qui produit les phrases de la langue soumise à analyse².

La syntaxe reste, donc, capitale aux yeux des usagers pour le bon usage et le bon fonctionnement de la grammaire. La stylistique, quant à elle, se propose d'étudier les particularités langagières du discours. Elle est issue de la rhétorique et de la linguistique qui vise à étudier le caractère de littérarité d'un texte, c'est-à-dire la fonction du texte qui va au-delà de la simple transmission d'informations. Elle est la discipline qui a pour objet le style, qui étudie les procédés littéraires, les modes de composition utilisés par tel auteur dans ses œuvres ou les traits expressifs propres à une langue. L'ensemble de ces notions évoquées reste capital pour l'étude d'un concept en grammaire.

Combiner ces deux aspects dans le cadre d'une étude revient à s'intéresser aux différentes propriétés qui fondent l'évolution d'une langue. Les outils qui méritent d'être analysés sont multiples, mais nous envisageons de mettre l'accent sur *les procédés de mise en relief* dans le discours littéraire.

¹ Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, p.325.

² Noam Chomsky, *Structures syntaxiques*, Editions du seuil, 1969, p. 1.

En outre, ce procédé linguistique encore appelée la *mise en évidence* ou *l'emphase* permet de mettre en valeur un élément de la phrase en insistant sur ce dernier. La phrase emphatique utilise divers procédés syntaxiques pour suggérer un aspect de l'idée, de la question, de l'injonction, de l'exclamation. Elle permet de capter l'attention du lecteur par l'effet de la redondance. L'auteur peut combiner divers procédés pour donner plus de force à son idée. Elle s'inscrit dans une pratique qui montre que les différents constituants d'une phrase sont unis dans l'axe syntagmatique. Elle permet aux lecteurs d'élaborer avec précision ou nuance l'idée véhiculée dans un texte. Elle est une notion linguistique inventée par Harald Weinrich qui considère le terme comme inspiré de la plus commune mise en relief en rhétorique utilisé lorsque le locuteur veut insister sur ce qu'il dit. En linguistique, le terme est assez différent. Pour Harald Weinrich, il y a « mise en relief ³ » quand il y a alternance de deux temps tels que le passé simple et l'imparfait. Ce dernier sert à la description du second plan en quelque sorte, tandis que le passé simple est privilégié pour les actions du premier plan. L'emphase est un terme grammatical et de rhétorique qui s'oppose de la forme neutre de la phrase de base et permet d'insister sur un élément. En rhétorique, l'emphase est un terme qui désigne l'ensemble des procédés permettant de renforcer une image ou une idée (au moins par exemple de l'hyperbole, de l'hypotypose ou encore de la répétition). Nous avons jugé nécessaire dans le cadre de cette analyse de nous limiter à sa particularité grammaticale en insistant davantage sur la morphosyntaxe et la stylistique. Pour rappel, le thème choisi est : « l'analyse morphosyntaxique et stylistique des procédés de mise en relief dans *La Grève des battus* de Aminata Sow Fall ⁴ ».

C'est dans une logique de continuité des enseignements dispensés au cours de syntaxe et de stylistique que nous avons voulu apporter notre modeste contribution à l'étude des procédés de *l'emphase*. Le choix du sujet se justifie par le fait que nous voulons mettre en exergue l'utilisation des procédés emphatiques dans le discours littéraire afin de ressortir la pertinence de leurs emplois particuliers pour promouvoir la richesse et le bon fonctionnement de la langue française. Il sera aussi question d'évoquer la particularité linguistique et le style très sobre de l'auteure avec l'emploi des procédés de mise en relief comme concept de prédilection récurrent dans son œuvre. Grâce à une maîtrise de la langue et un style très particulier, Aminata Sow Fall s'en sert comme moyen de communication.

Pour appréhender la particularité des procédés de mise en relief, il serait judicieux voire capital de s'interroger sur son emploi dans *La Grève des battus* : quelles sont les caractéristiques lexicales et sémantiques des procédés de mise en relief dans un discours littéraire ? Comment identifier les

³ Harald Weinrich in *La linguistique*, vol. 30, fac 2/1994 et Weinrich, H.1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier-Hatier

⁴ Aminata Sow Fall, *La Grève des battus*, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, Dakar, 1979, rééditée en 2020.

particularités morphosyntaxiques des procédés de l'emphase ? Comment appréhender les propriétés discursives et argumentatives de l'emphase ?

Pour mener à bien cette étude, l'analyse s'articulera autour de deux parties subdivisées en quatre grands chapitres. Nous tenterons d'abord de cerner les propriétés lexicales et sémantiques de l'emphase, ensuite nous nous intéresserons aux aspects morphosyntaxiques des procédés emphatiques, enfin nous évoquerons les particularités stylistiques des procédés d'un tel emploi dans l'œuvre littéraire spécifiquement dans *La Grève des bàttu* de Aminata Sow Fall.

**Première partie : Les propriétés sémantique et morphosyntaxique
de la mise en relief dans *La Grève des bàu***

Dans cette première partie, nous aborderons les propriétés sémantique et morphosyntaxique de la *mise en relief* à l'aide d'un corpus littéraire. Dans une œuvre littéraire, ce procédé revêt une importance capitale dans la mesure où il permet à l'auteur d'insister sur les faits qui sous-tendent la pertinence de la thématique développée. Tout cela repose sur la pertinence des outils de la langue qui donnent sens à la thématique développée. Dans cette œuvre, la langue de base utilisée par l'auteur est le français. Nous remarquons que le rôle attribué à la grammaire est l'étude des normes d'une langue donnée. Par ailleurs, elle est un domaine qui regroupe plusieurs branches telles que la sémantique, la syntaxe, la morphologie, la phonologie, la sociolinguistique, la stylistique entre autres. Cependant, notre recherche mettra plus l'accent sur l'analyse morphosyntaxique et stylistique de l'emphase dans *La Grève des battus* de Aminata Sow Fall afin de montrer sa place dans un texte littéraire. Nous constatons que la valeur emphatique est un élément de la grammaire important dans le discours littéraire compte tenu du rôle qu'elle joue dans le langage écrit. Il est utile de s'intéresser à ses critères énonciatifs et pragmatiques de la mise en valeur. Ainsi, l'*emphase* est un moyen adéquat pour ressortir les ressentis ou les émotions des personnages dans le texte littéraire. C'est pourquoi, il urge de préciser la particularité de l'énoncé ou de la phrase ayant permis de véhiculer le sens des propos. Nous pensons que pour cerner le sens du procédé de mise en relief, la morphologie tout comme la syntaxe doit jouer un rôle déterminant en ce sens. La syntaxe tiendra compte, notamment, de la nature (catégorie ou espèce) des mots, de la forme (morphologie) et de la fonction. Elle est, à l'origine, la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés dans une langue. Nous distinguons la syntaxe, qui concerne les expressions (les mots), la morphologie, qui s'appuie sur les façons d'élaborer et d'étudier les termes et la sémantique, qui concerne ce qui est visé par les expressions (le sens, la signification/les choses). Ce qui nous mène à s'appuyer sur les rapports morphosyntaxiques afin d'appréhender la valeur sémantique du concept choisi. En outre, nous essayerons d'apporter notre contribution à l'étude des différents concepts proposés par les grammairiens en proposant une élucidation conceptuelle de la notion de mise en relief. Dans le but d'explicitier son emploi dans le corpus, nous tenterons dans le premier chapitre de définir la « mise en relief » à partir des trois critères habituels (sémantique, syntaxique et morphologique).

Chapitre 1 : Elucidation conceptuelle de la notion de mise en relief

Le concept « mise en relief » encore appelée « mise en valeur » ou « l'emphase » peut être compris comme une manière de mettre en évidence une information ou d'insister sur un élément de la phrase. Pour mettre en relief un groupe de mots dans une phrase, on peut utiliser différents procédés qui varient selon la fonction de ce groupe. On appelle aussi cela la forme emphatique. Elle a ses particularités et les grammairiens sont d'accord sur les manières de mettre en valeur un élément de la phrase sans pour autant changer sa syntaxe. S'intéressant à la notion d'emphase, Martin Riegel et alii. soutiennent :

On regroupe, sous le nom d'emphase, tous les procédés d'insistance et de mise en relief. Ce terme, issu de la rhétorique, a pris en français un sens courant péjoratif (« exagération, grandiloquence »), il a reçu le sens spécialisé employé ici sous l'influence de l'anglais *emphasis*, « accentuation, insistance⁵.

Franck Neveu, à son tour, affirme : « Le terme d'emphase, emprunté à la rhétorique, est parfois utilisé, dans la grammaire traditionnelle, pour désigner l'ensemble des procédés de mise en relief (constructions présentatives, clivées, disloquées, focalisées, etc.)⁶ ».

Partant de ces points de vue, nous pouvons noter que la phrase emphatique permet à l'auteur d'exprimer d'une manière particulière un fait en vue de rendre plus vivaces ses propos et de porter une attention particulière sur ses propos. L'emphase est pour nous une façon anormale, inattendue, de mettre une partie d'un énoncé en relief. Un énoncé ou une partie d'un énoncé est emphatique s'il est n'est pas neutre, si le lecteur l'a prononcée d'une façon qui marque une implication de sa part plus importante qu'à la normale. De ce fait, l'écrivain, pour insister sur un fait ou traduire sa pensée en écrit, utilise le procédé de mise en relief. Par conséquent, il existe différents procédés pour construire une phrase emphatique. Parmi ces derniers, nous avons le déplacement ou la modification de l'ordre habituel des mots, la segmentation ou la reprise des mots mis en relief par un pronom de rappel, l'utilisation d'un présentatif ou encore l'utilisation de quant à ou quant (aux). Au cours de notre analyse, nous étudierons les différents procédés cités tels qu'employés dans *La Grève des battu* d'Aminata Sow Fall en vue de mieux appréhender leur pertinence.

1.1- Du point de vue sémantique

Les procédés emphatiques ou d'insistance mettent en valeur ce que l'on dit. Ils peuvent souvent entraîner des modifications entre le thème (c'est-à-dire le sujet de la phrase) et le propos (c'est-à-dire ce qu'on en dit, l'information que l'on donne sur le sujet). Dès lors, l'écrivain, pour traduire ses pensées ou ses émotions utilise les procédés de mise en relief en vue de mettre en valeur

⁵ Martin Riegel, Jean Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire Méthodique du Français*, Presse Universitaire de France, 1^è édition, 2009, p.718.

⁶ Franck Neveu, *op.cit.*, pp.187-188.

le message. Ce dernier permet aux lecteurs de saisir et de comprendre l'information de l'auteur. Pour matérialiser ce fait, l'exemple suivant extrait du corpus émis sous le procédé de l'énumération sert d'illustration « Même *ces fous, ces sans-cœurs, ces brutes* qui nous raflent et nous battent, ils donnent la charité⁷ ».

Dans cette séquence, le terme « ces fous » est repris avec les groupes de mots « ces sans-cœurs », « *ces brutes* ». L'usage de la ponctuation, à l'aide d'une virgule, entraîne un détachement et permet de mettre en exergue cet élément. Le pronom relatif « *qui* » a pour antécédent « ces brutes » qu'il remplace. Ces expressions sont reprises par le pronom de rappel « ils » ; ce qui permet à l'auteure d'insister sur l'élément mis en valeur d'où l'emploi de l'anaphore. L'auteure constate avec amertume, regrets et sidération que les valeurs sociales, d'autrefois, ont tendance à disparaître. Elle peint ainsi les injustices, les brimades, les humiliations, les tortures, etc. L'emploi de l'énumération « *ces fous* », « *ces sans-cœurs* » traduit son cri de cœur.

Il faut juste rappeler que si l'auteur met en relief un constituant de la phrase, c'est parce qu'il dispose d'un horizon thématique dans la mesure où non seulement il alloue un poids communicationnel spécifique, distinctif, à un segment de l'énoncé ou au segment référé correspondant, celui qu'il nomme « *emphase* », mais aussi il tend nécessairement à organiser les alentours en fonction de cela. Nous retrouvons ainsi de quelque manière la conception du thème. Il y a thème ou thermalisation lorsqu'un segment alloue à un autre une certaine saillance- qui peut paraître, lorsque fictivement on s'en détache pour l'observer, résorbée, enfouie dans le continu de la parole. Cette saillance a pour origine ou pour effet que l'alentour, implicite et explicite, devient utile ou pertinent par rapport à ce segment saillant, qu'il sera interprété par rapport à lui, bref qu'il devient thématique. Bien souvent, nous sommes en droit de nous demander si ce qui est focalisé ou mis en relief ce n'est pas justement ce qui manque, comme dans certains exemples de phrases mis en relief. Mais, nous pouvons aussi aborder la question directement à partir de la valeur sémantique ou référentielle des énoncés. Ainsi, nous pouvons parler de mise en relief pour traiter de problèmes de construction de la référence en utilisant par exemple le détachement dans la phrase, la reprise par un pronom de rappel qui nous permet de faire non plus dénoter un certain lieu, mais connoter un ensemble mal délimité de représentations. La mise en relief a ainsi des rapports étroits avec la façon dont les mots construisent leur référent dans tel ou tel énoncé. Par exemple, cette séquence extraite du corpus permet d'illustrer un tel fait : « *C'est* en observant sa femme de jour en jour *que* Mour en était arrivé à changer d'attitude envers elle et à lui rendre le respect qu'il lui devait⁸ ».

Ici, l'auteure fait recours à l'usage d'un présentatif « c'est ...que ». Cet élément relevant du gallicisme est utilisé pour mettre en valeur les qualités de la femme de Mour Ndiaye réputée à être

⁷ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.47.

⁸ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.60.

une femme exemplaire, patiente et surtout travailleuse. Nous pouvons également souligner la présence du pronom tonique « *lui* » dans la séquence pour suggérer le procédé de l'insistance. Force est de constater que le *gallicisme* « *c'est...que* » peut varier selon que le nombre, est au singulier ou au pluriel. Cela dépend du genre et du nombre de mots mis en relief. Sémantiquement, l'usage du gallicisme est un moyen qui permet à l'auteur de mettre l'accent sur un élément de la phrase. Tel est le cas dans la séquence précédente où c'est « *la femme* » qui est à l'honneur. Dans cette construction, elle est anaphorisée par le biais des pronoms personnels « *lui* », « *elle* ». Elle vit apparemment dans une société phallocrate où seul l'homme a droit à la parole.

Par ailleurs, nous pouvons relever une autre illustration pour renchérir l'idée : « ...Ce poste de vice-président, il l'aura. Il devra cependant sacrifier un taureau ; Il en fera trente-trois parts qu'il distribuera à des pauvres, un vendredi⁹ ».

Dans cet exemple, nous relevons un détachement des constituants employés à la place inhabituelle. Cette segmentation entraîne généralement un phénomène de redondance consistant à répéter les mots mis en relief ou à le reprendre par un pronom de rappel qui représente la même fonction que le mot mis en relief. Cette segmentation donne plus de valeur à l'élément détaché mais aussi au message délivré par l'auteur à l'attention de ses lecteurs. Avec ce procédé d'emphase, l'auteure insiste sur l'obstination, l'attachement et le désir ardent de Mour Ndiaye à être nommé à ce poste de vice-président tant convoité par les autorités du pays. Bref, la mise en relief est un moyen pertinent pour l'auteure de transmettre son message de manière sémantique à l'endroit de ses lecteurs.

1.2- Du point de vue syntaxique

En syntaxe, la notion de « mise en relief » repose sur des phénomènes de chaîne ou de linéarité. Pour rappel, la syntaxe peut être définie comme une branche de la grammaire qui s'occupe de l'ordre ou de l'agencement des mots afin de donner ou de former des syntagmes pouvant résulter des propositions coordonnées, juxtaposées ou subordonnées. Elle permet de déterminer le rapport ou le rôle de chaque terme vis-à-vis des autres éléments dans la phrase. Partant de cette logique, Brigitte Buffard-Moret affirme : « Les mots dans la phrase s'organisent selon un ordre canonique : sujet, verbe, complément d'objet ou attribut, complément d'objet indirect, compléments circonstanciels. Le déplacement d'un constituant syntaxique aboutit à sa mise en relief¹⁰ ».

Partant de cette affirmation, nous pouvons noter l'importance de l'ordre des syntagmes qui donnent sens à la phrase ou à l'énoncé. Cependant, le déplacement d'un terme syntaxique aboutit à une mise en valeur (emphase) pour rendre vivace les propos de l'auteur ou des personnages. Reinhard Kiesler soutient : « Le terme « mise en relief » a une pléthore de synonymes qu'il serait fastidieux d'énumérer. Il trouve une place de choix dans les grammaires du français, sans avoir, pour autant, eu

⁹ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.52.

¹⁰ Brigitte Buffard-Moret, *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, 2^e édition, 2009, p.91.

droit à une définition rigoureuse¹¹». Il recouvre, en fait, une longue liste de phénomènes, qui n'ont, la plupart du temps, que peu de choses en commun. Si nous voulons résumer en un lexème ou phrasème ce qui se cache derrière ce vocable, et sur laquelle à peu près tout le monde serait d'accord, nous dirons que la mise en relief est un procédé employé à l'écrit et abondamment à l'oral, dont le dessein est de modifier la structure informationnelle afin de mettre un élément en focus et de lui accorder beaucoup plus d'importance qu'aux autres éléments. Une telle formulation suppose qu'il est possible de mesurer l'importance d'un constituant, hypothèse qui me paraît hautement problématique. A cet égard, certains travaux récents ont permis d'établir des débuts de typologie de ces phénomènes complexes. Mais aussi, la plupart des auteurs ne manquent pas d'en employer dans leurs écrits par exemple par le biais de la présence d'une pause, le statut grammatical fonctionnel du groupe nominal « *mis en relief* ». Ou bien, il garde la trace de son statut fonctionnel dans l'énoncé, ou bien, la présence ou absence d'un pronom de rappel au sein de l'énoncé. Un tel emploi est fréquent dans le corpus choisi, en l'occurrence *La Grève des battus* d'Aminata Sow Fall. Déjà dans l'incipit de l'œuvre, nous relevons une telle illustration : « Ah ! ces hommes, ces ombres d'hommes, ils sont tenaces et ils sont partout¹² ».

Dans cette séquence, la mise en relief est matérialisée par une construction segmentée, ce qui conduit à disloquer la phrase en multipliant, forcément, les virgules pour que la phrase devienne syntaxiquement correcte. Le pronom personnel « il » est anaphorique et a pour référents « *ces hommes* », « *ces ombres d'hommes* » qu'il remplace dans la séquence. Cette forme d'insistance permet à l'auteur de mieux évoquer la situation compromettante, difficile, pénible voire pitoyable dans laquelle vivaient les mendiants considérés comme des déchets humains d'où l'emploi de la périphrase « *ces ombres d'hommes* ». Pour rappel, ces derniers sont qualifiés par les autorités comme des êtres encombrants, gênants voire méprisants.

Nous relevons dans le même sillage le détachement qui figure aussi dans la littérature sous l'appellation de « *dislocation* », « *segmentation* », « *disjonction* », « *rejet* », etc. Ce procédé consiste à isoler un terme de son contexte grâce à un rythme, une pause dans l'élocution, marquée en général dans la graphie par une virgule et, éventuellement, par un élément syntaxique, à savoir, le déplacement de ce terme à gauche ou à droite. Le terme détaché est en quelque sorte hors syntaxe, dans ce sens qu'il ne fait pas partie du réseau de dépendance structurant la phrase dans la mesure où il laisse une place vide dans la valence du verbe, cette place sera normalement occupée par un substitut, si un tel substitut est disponible. Cependant, nous pouvons avoir d'autres moyens ou procédés pour mettre en valeur ou en relief un élément de la phrase tel que : *déplacement*, *présentatif*,

¹¹ Reinhard Kiesler, « Où en sont les études sur la mise en relief ? », *Le français moderne* 68 (2) 2000, p. 224.

¹² Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.5.

etc. Ils entraînent quelques modifications dans la construction syntaxique de la phrase. Les constituants concernés, en priorité, par ce phénomène sont des groupes prépositionnels dont la fonction principale est de compléter ou de repérer les éléments mis en valeur. Accessoirement, il peut être intéressant d'observer, à propos des exemples suivants que l'élément mis en relief entraîne l'accord grammatical sur l'adjectif ou sur le participe passé pour rendre la phrase syntaxiquement correcte. Un tel fait grammatical s'illustre dans la séquence suivante : « *Salla Niang*, en caissière *intransigeante*, supervise les opérations. C'est une femme qui a du cran¹³. »

Ou encore : « Tu sais, *Kéba*, tu perds ton temps avec les mendiants [...]. Tu les as trouvés au monde, tu les y laisseras¹⁴ ».

Dans l'exemple (1), le personnage dénommé « *Salla Niang* », qualifié de personne *intransigeante*, traduit une certaine équivalence par le biais de l'apposition. L'accord de l'adjectif qualificatif en genre et en nombre se justifie par l'emploi du groupe nominal « la femme » encadré par le présentatif « *c'est ...qui* » reprenant le gallicisme étudié antérieurement. Ce sont ses qualités humaines qui sont mises en exergue dans cette situation.

Par ailleurs, dans l'exemple (2), *l'emphase* porte sur un autre syntagme nominal « *les mendiants* ». Dans cette séquence, le pronom personnel « *les* » trouve facilement son référent. Ce qui justifie d'ailleurs l'accord du participe passé rendant la phrase syntaxiquement correcte. Ici, le narrateur rapporte la discussion entre *Kéba* et *Sagar*. Le premier est l'homme de confiance de *Mour* n'ayant qu'une seule idée en tête, faire disparaître pour de bon ces pauvres mendiants malgré leur résistance afin de satisfaire les exigences de son patron. Le second est sa secrétaire s'opposant au désencombrement humain afin d'éloigner les mendiants de la ville pour le développement touristique. Leurs propos sont rapportés sous forme de phrases considérées comme des « *moules* » syntaxiques divers. Nous nous inscrivons dans l'objectif de la description linguistique qui est, entre autres, d'énumérer et de décrire tous les moules, syntagmatiques et phrastiques, possibles dans une langue donnée, et à une époque donnée, et de les associer à une certaine interprétation. Il doit être clair que, dans les exemples cités, nous ne sommes pas en présence de simples variantes stylistiques d'un seul et même énoncé, mais d'énoncés véhiculant des messages différents à un certain niveau par leur structure de sens, ce terme étant pris dans un sens très large. C'est cette extériorité syntaxique et cette liberté référentielle qui ont amené certains auteurs à l'instar de *Aminata Sow Fall* à vouloir employer dans leurs œuvres les procédés de « mise en relief ». Mais, la notion même se révèle parfois très trompeuse. Le flou dans lequel nage la notion traditionnelle de « mise en relief » est à l'origine des divergences sur la panoplie des procédés dont elle fait usage. Cette pluralité de procédés est d'une

¹³ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.19.

¹⁴ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.32.

importance capitale dans la mesure où ils permettent aux écrivains de les employer afin de mieux composer leurs œuvres et surtout pour des besoins d'insistance, de mettre en valeur un élément de la phrase. L'exemple proposé dans cette étape nous a permis d'étudier quelques emplois de la forme emphatique en insistant sur les propriétés syntaxiques. Néanmoins, il sera aussi question d'étudier sur le plan morphologique, les procédés emphatiques.

1-3- Du point de vue morphologique

Pour rappel, la morphologie est l'étude de la composition des mots. Elle se fait à partir de plus petites entités appelées morphèmes de façon régulière et étudie les types et la forme des mots en interne et en externe. Traditionnellement, la morphologie a été comme le champ de la flexion et de la dérivation, c'est à dire des phénomènes qui sont constitutifs de catégories grammaticales (ou classes de mots). De ce fait, nombreux sont les procédés utilisés pour mettre en valeur un élément dans une phrase telle que : la modification de l'ordre habituel des mots ou le déplacement, la répétition par un pronom personnel ou la segmentation, etc. Nous nous intéressons à leur valeur morphologique dans le cadre de cette élucidation conceptuelle. Pour illustrer ces faits, nous menons une analyse s'appuyant sur les éléments du corpus parmi lesquels nous relevons :

Une véritable femme d'affaires, *cette Salla Niang*, ancienne bonne à tout faire qui a commencé à mendier le jour où elle a mis au monde des jumeaux. Un de ses parents l'a aidée à obtenir une parcelle assainie qu'elle a pu construire grâce au produit de sa mendicité¹⁵.

Dans cette séquence, nous remarquons que l'élément mis en relief présente une morphologie articulée autour de trois unités que nous envisageons de décrire grâce au trait de la concaténation comme suit : déterminant (cette) + prénom (Salla) + nom (Dieng). Selon une telle structure, nous nous rendons compte que les éléments sont plus faciles à identifier si nous convoquons à l'anthropologie. Néanmoins, nous restons dans l'ordre du critère morphologique pour mieux étudier la disposition des syntagmes ayant servi à former le procédé de mise en relief. Nous privilégions l'emploi du pronom personnel complément d'objet direct « l' » dans la deuxième phrase et ayant permis d'anaphoriser la femme décrite antérieurement. Il permet par la même occasion à l'auteure d'assurer la continuité de la phrase en vue de révéler la situation de Salla Niang. Nous notons son opulence malgré la situation malveillante que semblent interdire les autorités chargées de la promotion touristique.

Par ailleurs, nous retrouvons en grammaire d'autres procédés de mise en apostrophe d'un élément dans la structure. Ces derniers sont matérialisés par une pause pouvant être interprétée comme la trace d'un mécanisme dialogique implicite. Le constituant détaché est naturellement

¹⁵ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.22-23.

attribuable à une autre voix, ce qui n'est pas le cas de l'inversion. Beaucoup plus que dans l'inversion, l'interprétation dans les termes de mise en relief est très intuitive, de même qu'un certain type d'interprétation s'impose nécessairement. L'auditeur est pour ainsi dire contraint d'interpréter ce qu'on peut aussi appeler d'un terme traditionnel *l'apodose* (dans un contexte de la prédilection) dans l'horizon thématique ouvert par le constituant détaché (la protase). En présence du statut communicationnel de la mise en relief, la question se pose naturellement de savoir si ces différentes réalisations sont équivalentes pour la communication. Certains semblent s'expliquer largement par la possibilité qu'elles offrent dans l'introduction d'un nouveau « thème » sous forme d'inversion. D'autres encore (comme le détachement sans rappel) se caractérisent surtout par le fait qu'ils s'ancrent directement dans le dialogue. Le thème n'est pas seulement connexe pour la mise en relief (parfois appelé focus, focalisation), il est aussi, semble-t-il, complémentaire. Toutes ces notions sont, elles aussi, des sortes de reconstructions, des marquages en retour dans la langue de ce qui est immédiat dans le discours. Le détachement thématique comme son nom l'indique introduit un thème de discours, au sens clair d'une opposition thème- propos. Sa fonction principale semble être, en s'ancrant dans le préalable, de créer une sorte de rupture dans l'enchaînement du discours, de façon à l'engager sur une nouvelle voie. Pour garder l'idée de mise en relief, cette notion peut prendre une valeur empirique qui amène à l'identifier avec la notion traditionnelle de thème. A la lumière de cette approche définitionnelle, nous pouvons affirmer que l'analyse sur le procédé de mise en relief a permis de le définir en nous appuyant sur différents critères tels que sont la sémantique, la syntaxe et la morphologie. Elles sont des branches non négligeables et qui fondent la base de la grammaire à l'oral tout comme à l'écrit.

Nous constatons donc que la mise en relief est une manière de construire ou de former des phrases sémantiquement, syntaxiquement et morphologiquement correctes. Un tel procédé est très présent dans l'œuvre d'Aminata Sow Fall intitulée *La Grève des bàttu*. Quelles sont les propriétés syntaxiques qui permettent d'appréhender les procédés de mise en relief dans le discours littéraire ?

Chapitre 2 : Les propriétés syntaxiques des procédés de mise en relief dans le corpus

La production de l'énoncé nécessite un contexte qui permet à l'émetteur de transmettre son message. Ainsi, pour mettre en valeur un élément dans la phrase, l'auteur modifie sa construction ordinaire par le biais de la mise en relief. André Hinard affirme : « Pour mettre en relief telle ou telle proposition au sein d'une phrase complexe, nous disposons des procédés analogues à ceux qui permettent de souligner dans une proposition l'un de ses termes ¹⁶ ». En effet, nous pouvons dire que l'élément mis en relief est toujours matérialisé par l'un des différents procédés emphatiques utilisés par l'auteur. Ainsi, la mise en évidence est un choix capital permettant à l'auteur de renoncer à la construction ordinaire afin d'être particulier aux yeux des usagers grâce à sa manière de composer ou de produire ses écrits. Maurice Grevisse et André Goosse renchérissent : « La mise en relief, qu'on appelle aussi emphase, est le fait d'attirer particulièrement l'attention sur un des éléments de la phrase ¹⁷ ».

S'appuyant sur cette conception, nous affirmons que la phrase emphatique est matérialisée par un élément mis en valeur. Ce procédé a des propriétés syntaxiques qui méritent d'être analysées. Il importe de les étudier d'une manière cohérente et uniforme dans un même texte. Mettre en relief un élément, c'est donc indiquer l'intérêt particulier qu'on lui porte tant du point de vue de son sens que de celui de la fonction qu'il occupe dans la phrase. La mise en relief est donc une technique linguistique utilisée pour mettre en évidence ou souligner une partie spécifique d'une phrase. Cependant, l'ordre grammatical s'impose à nous avec une rigueur absolue pour que nous puissions user de pas mal de procédés pour mettre en vedette un élément afin de construire une phrase emphatique. Dans le même sillage, il permet d'apporter une précision pour ce qui est de la mise en relief, *Le Robert* nous fait part de sa conception et parle d'une : « ...insistance affective sur un élément du discours, du texte ¹⁸ ».

Nous remarquons donc l'importance d'insister sur un élément de la phrase afin de le mettre en valeur. Pour ce faire, nous pouvons user de divers procédés ou de différentes formes pour mettre en évidence un élément dans la phrase. Ces procédés se retrouvent dans les vocables suivants : *l'apposition, la segmentation, la forme impersonnelle, la nominalisation et la transformation passive* que nous tenterons d'étudier dans ce chapitre.

¹⁶ André Hinard, Jean Lelay, Louis Idray, *Précis de Grammaire française, cycle d'orientation classique de Lettres*, Paris, Magnard, 1976, p.212.

¹⁷ Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon usage*, Paris, Bibliothèque nationale, 14^e Edition, 2007, p. 575.

¹⁸ Le Robert, *Le Robert Méthodique Dictionnaire Méthodique du Français actuel*, Avenue Parmentier, Paris, 1984, p.470.

2-1- La forme emphatique ou l'apposition

La phrase emphatique peut contenir un groupe de mots mis en évidence à l'aide d'un marqueur. L'apposition est une construction détachée, composée d'un nom ou d'un groupe de mots, apposée à un nom ou un pronom. Elle explique, qualifie ou précise le nom ou le pronom auquel elle se rapporte. Elle peut être supprimée sans changer le sens de la phrase et elle est souvent introduite par une virgule ou encadrée par des présentatifs. Sa place est mobile dans la phrase ; autrement dit elle peut être placée avant ou après le nom auquel il se rapporte. Dans son ouvrage intitulé *Précis de grammaire française*, André Hinard préfère la notion de *gallicisme*. Il affirme ainsi : « Plusieurs gallicismes qu'on peut aussi appeler des présentatifs, sont également d'un usage courant pour mettre en relief un terme... La locution détache le terme qu'elle encadre (sujet, objet) et permet de le placer en tête de phrase¹⁹ ».

Dès lors, nous pouvons constater que la construction de l'apposition nécessite l'usage d'un présentatif qui est toujours construit à l'aide d'un encadrement de l'élément mis en relief. André Rougerie semble confirmé cette idée lorsqu'il affirme : « On peut également souligner, en tête de la phrase, le sujet à l'aide de c'est...qui, et les autres éléments à l'aide de c'est ...que²⁰ ». Ainsi, l'apposition, en tant que tournure emphatique, renvoie à une sorte de répétition jugée plus éloquente, plus expressive par l'anaphore lexicale ou pronominale qu'elle instaure, elle procède d'une intensification et d'une insistance dont le but est de mettre en exergue un élément de l'énoncé. Pour cela, elle fonctionne comme un procédé visant à exhorter l'allocutaire à prêter attention sur un élément du discours que le locuteur ne voudrait pas laisser passer de manière neutre. Elle n'est pas alors une simple construction syntaxique, mais plutôt une tournure stylistique qui vise à agir sur le destinataire du message. Ainsi, Aminata Sow Fall illustre bien un tel procédé grammatical dans son œuvre intitulée *La Grève des battus* par le biais de la séquence suivante : « Tu te rends compte continua celui-ci, leur présence nuit au prestige de notre pays ; *c'est* une plaie *que* l'on doit cacher, en tout cas dans la ville²¹ » ;

Observons encore cette deuxième séquence :

Souvent, ce sont de nouveaux venus qui se livrent à ces jeux déshonorants, car les habitués de la place respectent la loi du milieu et, même si la bousculade est dure et que les mains se heurtent devant le nez du donneur qui pour dégager la voie jette au hasard quelques pièces, chacun ne prend que ce qui lui est tombé dans la paume²².

¹⁹ André Hinard, *op. cit.*, p.209.

²⁰ André Rougerie., *L'étude pratique de la langue Française*, Paris, Dunod, 3^e édition, 1966, p.280.

²¹ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.8.

²² Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.23.

Ainsi, il s'agit donc de placer en tête un mot ou un groupe de mots qu'on encadre par (c'est ... qui, voilà ...qui, il y a...qui, voici...qui) si nous voulons mettre en relief un élément sujet ou (c'est...que, voilà ...que, il y a ...que) quand on veut mettre en relief un autre élément dans la phrase c'est-à-dire les autres compléments. Cette construction peut varier en nombre si l'élément encadré est au pluriel. Dans ce cas, on aura « ce sont...qui ou que » pour la mise en relief. Cette forme de mise en relief peut également être introduite par des présentatifs comme (voici, voilà, c'est, quant à, etc.). Il faut tout de même noter qu'il ne s'agira pas, ici, d'insister sur l'apposition nominale ou pronominale.

Nous remarquons dans la première séquence la présence du pronom relatif « que » accompagnant d'habitude le présentatif « c'est » pour déterminer l'emphase. Dans cet exemple, le présentatif « c'est » est utile pour donner à la phrase une valeur d'intonation et associé à la copule « que » pronom relatif et joue un rôle d'antécédent permettant de diviser la phrase en deux propositions. Ici, l'usage de « c'est...que » n'est pas un hasard, il est obligatoire car la fonction véritable du mot encadré « plaie » est un complément d'objet direct. Dans cette séquence, l'auteure traduit son amertume à cause de l'injustice sociale subie par le peuple démuné (mendiants, infirmes, etc.). Les autorités pensent que ces derniers sont nuisibles pour le prestige du pays en voie de développement. Nous savons le rôle considérable joué par l'apport du secteur touristique. Toutefois, son engagement reste intact quand il s'agit de dénoncer les comportements malhonnêtes voire machiavéliques des hommes politiques justes pour préserver leur honneur.

Dans la deuxième séquence, nous remarquons que le gallicisme est au pluriel car le terme mis en relief « *des nouveaux venus* » représente le sujet du verbe « *se livrer* ». Cette forme d'insistance reste, ici, obligatoire car l'élément concerné n'est pas au singulier mais plutôt au pluriel. Ainsi, pour emmener les apprenants à saisir cette construction emphatique, nous pensons qu'il serait utile de proposer le schéma suivant pour montrer de manière explicite le groupe de mots mis en relief tout en s'appuyant sur les constituants du présentatif : « ...Ce sont des nouveaux venus qui se livrent à ses jeux déshonorants... ».

Ici, nous remarquons que le présentatif *ce sont* qui encadre le terme emphatique *des nouveaux venus* + le pronom relatif « qui », accompagnant d'habitude le présentatif, permet de reprendre le mot pour déterminer l'emphase et d'insister sur l'effet recherché. Syntaxiquement, nous nous retrouvons avec une phrase composée là où on pouvait avoir une phrase simple qui donnerait ceci : « Des nouveaux venus se livrent à ses jeux déshonorants »

La phrase emphatique est occasionnée par l'usage des procédés d'écriture pour traduire la pertinence des propos de l'auteur et la distinction de l'écriture ordinaire. Ainsi, on peut noter que cette construction de l'apposition présente des effets syntaxiques qui nous mènent à penser qu'elle constituerait une forme de mise en relief très particulière chez l'auteur, disons plus précisément une

construction emphatique, par opposition à la phrase neutre ou à la phrase simple car elle peut parfois entraîner d'autres transformations dans la phrase telles que les accords si l'élément présenté est un complément d'objet direct se trouvant après un participe passé employé avec l'auxiliaire avoir. Cependant, il est intéressant de montrer que cette construction de l'apposition n'est pas exclusivement réservée à la mise en relief. Ainsi, dans leur œuvre collectif intitulé *La grammaire française*, Jean Dubois et René Lagane notent que « l'apposition désigne la même personne ou la même chose que le nom qu'elle complète²³ ».

Partant de cette pensée, nous pouvons tout de même affirmer que même si l'apposition établit un rapport d'égalité voire une répétition entre deux éléments dans une phrase, force est de constater que beaucoup d'auteurs ou de chercheurs ont vu la notion d'apposition sous un autre angle. Dès lors, dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Larousse* (1973), Jean Dubois y va de sa conception en affirmant :

Le terme apposition est utilisé de manière différente selon les grammairiens. Il s'applique toujours au mot ou au groupe de mots qui, placé à la suite d'un nom, désigne la même réalité que ce nom, mais d'une autre manière (identité de référence) et en est séparé par une pause (dans la langue parlée) et une virgule (dans la langue écrite²⁴).

En se basant sur cette affirmation, nous relevons que l'apposition est une manière d'insister sur un élément auquel il renvoie dans une phrase. Dans la même lancée, Cheikh Ndiaye note dans son article que : « C'est un procédé qui consiste à mettre en rapport deux mots ou deux groupes de mots, un mot et un groupe de mots désignant et représentant exactement le même référent²⁵ ». Henri Suhamy, quant à lui, soutient : « L'apposition désigne une tournure grammaticale courante, qui devient une figure poétique et imaginative, quand elle s'apparente à l'apostrophe ou la prolonge²⁶ ». Ainsi, au vu des différentes acceptions, nous pouvons affirmer que la forme emphatique ou l'apposition présente une similarité avec l'adjectif qualificatif détaché ou à un groupe de mots qui occasionne tous les deux cas la présence d'une virgule marquant une pause et permettant d'insister sur l'élément emphatique. Ce détachement qui est son seul mode de construction appositive permet d'exposer l'élément plus que les autres termes, en le mettant en exergue dans une phrase. Notons donc que nous pouvons avoir plusieurs sortes d'apposition selon la construction syntaxique. Toutefois, il est primordial de savoir que l'apposition permet de mettre en relief un élément. Pour éviter toute confusion, il est important de souligner que l'apposition dont on parle, ici, est toujours construite par un gallicisme « c'est...qui ou que », dans la mesure où l'usage du pronom relatif permet

²³ Jean Dubois et René Lagane, *Grammaire les indispensables*, Editions Larousse, 2009, p27.

²⁴ Jean Dubois et al, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse 1^{ère} édition 1994, p.46.

²⁵ Cheikh Ndiaye, « Apposition ou tournure emphatique », *Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et littéraires*, n°17 2013, UGB (Sénégal), p.3.

²⁶ Henri Suhamy, *Les figures de styles, Que sais-je*, Presses Universitaires Française, 1^{ère} Edition, 1981, p.93.

de créer un effet d'insistance et d'établir un rôle anaphorique. Nous relevons que l'apposition nominale ou deux groupes de mots renvoyant à une même information ou la même réalité peut se faire ou se construire indirectement à l'aide de la présence obligatoire de la virgule pour marquer une pause et attirer une attention ou directement dans d'autres cas. Observons encore la séquence ci-après: « La religion prescrit l'aide aux pauvres, mais elle ne leur dit pas de priver leur prochain de tout repos. Tu entends, tu comprends cela ? C'est toi et des gens comme toi qui encouragez ce fléau. La religion a-t-elle jamais béni l'homme qui se dépouille de toute vergogne ?²⁷»

Dans cet exemple, la construction emphatique est suggérée par le gallicisme « c'est...qui » encadrant l'élément mis en relief. En mettant l'accent sur le verbe « encouragez » nous remarquons qu'il est à la deuxième personne du pluriel car le pronom personnel *toi* suivi du groupe nominal *des gens* renvoient à « vous ». Ici, la répétition du pronom personnel « *toi* » permet de créer un effet d'insistance dans le discours de l'auteur. De ce fait, le présentatif « c'est » reste capital pour donner à la phrase une intonation. Il est associé au pronom relatif « *qui* » jouant le rôle d'antécédent. Dans cette séquence, l'auteure souligne la présence indésirable des mendiants au sein d'une société où l'injustice règne en maître. Nous pouvons affirmer donc que l'apposition est une appellation grammaticale qui consiste à établir un rapport d'égalité entre deux éléments ; mais la construction emphatique diffère puisque qu'elle nécessite un encadrement de l'élément mis en relief suivi d'un pronom relatif. Nous admettons généralement que l'ordre linéaire reflète l'ordre de l'information : le thème est plutôt placé en tête de phrase et suivi par le propos. Mais, certaines structures inversent cet ordre. Dans les phrases emphatiques clivées, le propos est extrait de la phrase et mis en relief au moyen de *c'est... qui/que* qui permet de le référencier.

2-2- La construction segmentée

La construction segmentée est un procédé de mise en relief qui permet d'isoler un élément et de le reprendre par un pronom de rappel, ce qui conduit à une dislocation de la phrase en multipliant les virgules. Ainsi, le mot mis en relief peut se placer au début ou à la fin mais toujours, il doit être repris par un pronom représentant la même nature et la même fonction que l'élément mis en relief. La répétition par un pronom est le procédé le plus utilisé dans la reprise de l'information. Ainsi, cette phrase de forme emphatique peut être formulée avec l'aide d'un pronom personnel. Ce dernier, dont on connaîtra le référent (le nom qu'il remplace) plus loin dans la phrase à l'intérieur d'un groupe nominal, peut être placé au début ou à la fin de la phrase. Une phrase segmentée nécessite l'emploi d'une autre information, un terme sur lequel nous voudrions insister. La répétition de ce terme qui est d'habitude un pronom fonctionne comme une reprise certes, mais aussi comme une précision dans l'énoncé ou dans la phrase. De ce fait, nous pouvons recourir à divers procédés grammaticaux. En

²⁷ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.33.

d'autres termes, il consiste à faire doubler par un pronom personnel appelé un pronom de rappel ou pronom de reprise le terme que l'on veut souligner aussi bien dans la langue parlée que dans la langue littéraire. Ce qui poussera à placer ce terme en tête de phrase ou à la fin et ajouter un pronom qui a une valeur d'insistance. Notons tout de même que le procédé de la segmentation regorge plusieurs appellations telles que « dislocation », « détachement » « rejet », etc. selon la conception des auteurs. Pour rappel, David Gaatone assimile le procédé de la segmentation au détachement. D'ailleurs, il affirme :

Le détachement, qui figure aussi dans la littérature sous l'appellation de « dislocation », « segmentation », « disjonction », « rejet », etc. consiste à isoler un terme de son contexte par un procédé rythmique, une pause dans l'élocution, marquée en général dans la graphie par une virgule et, éventuellement, par un procédé syntaxique, à savoir, le déplacement de ce terme à gauche ou à droite²⁸.

Au vu des nombreuses appellations, nous pouvons révéler qu'une telle analyse de la notion est complexe. Elle est à la fois floue, ambiguë, large et difficile à cerner du point de vue syntaxique. Notons dans la même logique, bon nombre d'auteurs ont emboîté le pas à David Gaatone en essayant de donner une acception à la notion. Martin Riegel et alii. notent :

La phrase canonique est disloquée, ou segmentée, par suite du détachement d'un constituant hors du cadre de la phrase, à gauche ou à droite. L'élément ainsi détaché reçoit un accent d'insistance et se trouve séparé du reste de la phrase par une pause, qui est marquée à l'écrit par une virgule²⁹.

Abondant dans le même sens Nicole Ricalens-Pourchot, dans le *Dictionnaire des figures de style*, parle de dislocation. Elle affirme ainsi : « la dislocation : mise en relief d'un mot par un isolement syntaxique en le déplaçant soit vers la gauche, soit vers la droite³⁰ ». Même si, les termes utilisés ou les appellations peuvent varier, leurs formations ou leurs réalisations restent les mêmes sur le plan syntaxique car il y a toujours une répétition du mot mis en exergue par un pronom de rappel et parfois la présence de la virgule qui suscite l'intérêt d'où la pluralité des appellations à savoir *détachement*, *dislocation*, *segmentation*, etc. Relevons l'exemple suivant du corpus : « Ces mendiants, ils nous... enfin ils nous mènent la vie un peu dure, voyons. Ne t'avais-je pas dit de faire quelque chose³¹ » ?

Dans cette séquence, le groupe de mots « ces mendiants » est mis en relief et est repris par le pronom de rappel « ils ». Nous avons, ici, une construction segmentée, ce qui occasionne la présence de la virgule qui est obligatoire dans ce cas de figure pour disloquer la phrase. Ainsi, nous pouvons

²⁸ David Gaatone, « La (ou les) mise(s) en relief : essai d'une approche didactique », Université de Tel-Aviv, Israël© Presses universitaires de Perpignan, 2017, p.7.

²⁹ Martin Riegel et al, *op.cit.*, p.719.

³⁰ Nicole Ricalens-Pourchot, *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 238.

³¹ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.7.

noter que dans la communication écrite, certains procédés comme la virgule aident à introduire l'expression de mise en relief participant à l'accomplissement l'effet recherché. Le pronom personnel « ils » employé deux fois est anaphorique et a pour référent le syntagme nominal « les mendiants » qui représentent le sujet dans la phrase. Cette insistance permet à l'auteure de retracer l'existence ou la vie pénible des mendiants dans cette société. Nous pouvons le voir dans l'exemple ci-dessus où Mour Ndiaye fait un reproche à son homme de confiance Kéba Dabo. Pour mieux attirer l'attention l'auteure utilise donc une redondance du pronom personnel « ils » faisant allusion au vocable « mendiants ».

Bref, nous avons pu observer que le fonctionnement de la construction respecte ses propres particularités à l'instar des autres procédés de mise en relief. En plus, il arrive fréquemment d'utiliser un pronom appelé en général un « pronom personnel » pour faire allusion à une information déjà mentionnée. Le pronom qui se substitue à l'élément mis en relief devient alors un pronom de reprise. La signification du pronom n'est possible qu'en ayant recours au référent, c'est-à-dire à l'élément, au groupe ou à la phrase remplacée. Il existe plusieurs sortes de pronoms. Par exemple, pour mettre en évidence un élément sujet, il faut le reprendre soit par des pronoms personnels sujets à savoir « il », « elle », « ils », « elles » ou encore par des pronoms personnels compléments. Dans ce cas, ils peuvent être repris par : « le », « la », « lui », « les » en vue de mettre en valeur l'élément mis en relief. Les occurrences de son emploi dans notre œuvre de corpus justifient aussi sa diversité en français contemporain.

Relevons donc cet exemple : « Mour Ndiaye savait qu'il pouvait compter sur Kéba. Dix ans qu'il l'avait sous ses ordres, il avait eu le temps d'apprécier ses qualités...³² ».

Ici, nous avons une construction segmentée du nom « Kéba » repris par un pronom de rappel « l' ». Bien que les phrases soient indépendantes, nous constatons que Kéba est repris par la forme de pronominalisation « l' » dans l'autre phrase car le mot mis en relief est un complément d'objet direct. Le pronom ou le substitut est placé après le constituant pour jouer le rôle de référence au nom mis en exergue à savoir « Kéba ». Donc, ce pronom sert à reprendre un élément bien connu ou précis déjà employé dans la phrase. Même si nous avons deux propositions indépendantes, une observation minutieuse nous permet de lier ces deux propositions afin de déceler la construction emphatique à savoir la segmentation que l'auteure a utilisée pour véhiculer son message, car « Kéba » est bel et bien repris par un autre constituant. Il est dans un emploi anaphorique « l' » créant un effet de redondance. Ici, l'auteure a mis en évidence l'immense estime de Mour envers Kéba qu'il voit comme un véritable bourreau de travail. Nous voyons que la construction segmentée nécessite une maîtrise de la langue française afin de faire appel aux pronoms personnels qui conviennent aux référents du

³² Amanita Sow Fall, *op. cit.*, P.8-9.

terme ou l'élément qui doit être mis en valeur. S'intéressant à la construction de la segmentation qu'il allie à d'autres termes dans sa définition Maurice Grevisse affirme :

Dans une construction avec un détachement (dite segmentée ou disloquée), le sujet ou un complément du verbe est présenté en tête ou en fin de phrase. L'élément détaché est généralement séparé du reste de la phrase par une virgule à l'écrit ou par une légère pause à l'oral. Cet élément est repris près du verbe par un pronom, qui souvent porte les mêmes marques morphosyntaxiques (le soleil, la vie → les ; nos parents → ils³³).

Grevisse réitère alors que le terme de segmentation fait allusion à d'autres types d'appellations. Ce qui permettra aux apprenants d'avoir une bonne connaissance de cette notion. Pour segmenter, il est nécessaire d'utiliser un pronom de rappel afin de reprendre l'élément mis en relief. Ce qui s'illustre dans l'exemple suivant extrait de *La Grève des battu* d'Aminata Sow Fall :

Tu seras vice-président. Pour cela, tu devras sacrifier un taureau dont la robe sera d'une couleur unique, de préférence fauve. La terre devra s'abreuver du sang de ce taureau ; Tu l'abatras ici, dans la cour de cette maison ; Tu en feras ensuite soixante-dix-sept parts que tu distribueras à des porteurs de battu³⁴.

Dans cette séquence, nous pouvons remarquer une construction segmentée dans les propos de l'auteure. Le vocable, le taureau, employé dans les premières phrases, est repris par des pronoms à savoir le pronom personnel « l' » et le pronom adverbial « en » dans les phrases suivantes. Ces pronoms ont permis de reprendre le syntagme nominal mis en évidence : *un taureau*. Par le biais de cette mise en évidence, Aminata Sow Fall montre la nécessité de donner l'aumône qui reste un rituel non négligeable et qui demeure ancré dans la société traditionnelle sénégalaise. Sur le plan informationnel, nous pouvons noter que dans un texte ou dans une séquence, une phrase comprend généralement un thème, c'est-à-dire ce dont il s'agit, et un rythme ou prédicat, ce qu'on en dit. La mise en relief du thème se fait au moyen de la segmentation. La construction segmentée fait ressortir un thème, ce qui laisse la possibilité à l'auteure de susciter un intérêt particulier dans l'esprit du lecteur. Le terme segmenté peut se placer en tête de la phrase ou à la fin pour être repris par un pronom de rappel. Ce dernier ayant une valeur de reprise permet de construire une phrase syntaxiquement correcte. En outre, nous mettrons en exergue un autre procédé emphatique en l'occurrence la tournure impersonnelle.

2-3- La tournure impersonnelle

La forme impersonnelle désigne une forme de phrase où le sujet est le pronom neutre « il ». Ce dernier ne renvoie alors à rien de précis et ne peut être remplacé par un autre mot ou groupe de mots. C'est une forme verbale qui nécessite la présence d'un pronom personnel. Ce dernier n'est pas

³³ Maurice Grevisse et al, *Le petit bon usage de la langue Française*, 2018, p.919.

³⁴ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.113.

un véritable pronom mais permet de placer le verbe en tête de phrase et de le mettre en valeur. Ainsi, pour différencier une phrase personnelle d'une phrase unipersonnelle, il faut considérer le sujet du verbe, s'il ne désigne rien ni personne, autrement dit s'il s'agit du pronom impersonnel « il » la phrase est de forme impersonnelle. Nous privilégions l'emploi de la forme impersonnelle lorsque que nous désirons mettre l'accent sur l'action exprimée par le verbe. C'est donc un verbe unipersonnel qui se construit à l'aide d'un pronom inconnu. Dans ce cas, la phrase se limite au seul propos. La phrase impersonnelle a comme sujet le pronom personnel "il". Ce sujet ne représente rien ni personne, il est indéterminé. On dit qu'il est sujet apparent ou sujet grammatical qui nous permet de construire une phrase syntaxiquement correcte. La construction impersonnelle est un schéma de construction de la phrase caractérisée, au plan syntaxique, par la présence exclusive du pronom clitique « il » comme sujet. Dans le cas des verbes occasionnellement impersonnels, l'emploi de « il » impersonnel va de pair avec l'apparition d'une séquence après le verbe. Cette séquence après le verbe est appelé sujet réel ou sujet logique. Le sujet logique indique ce qui fait réellement l'action. Le pronom « il » d'origine nominal précède le verbe et reste invariable. Il n'est pas commutable avec un nom ou un syntagme nominal référentiel, c'est pourquoi on l'appelle le « il » impersonnel qui représente un faux sujet ou un sujet grammatical, ou encore un sujet apparent. Mieux, nous pouvons affirmer qu'il est clairement un sujet du point de vue de la structure grammaticale de la phrase, mais il ne signifie rien car ne renvoyant pas à rien de précis et reste irremplaçable.

Ainsi, Maurice Grevisse et ses alliés, dans *Le petit bon usage de la langue française*, soutient encore : « les verbes impersonnels sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier ; ils ont pour sujet le pronom neutre *il* qui est invariable en genre et en nombre³⁵ ». La tournure impersonnelle implique toujours un verbe conjugué seulement à la troisième personne. Le pronom « il », impersonnel ne peut pas être remplacé par une personne dans la phrase. Elle est le plus souvent utilisée pour exprimer une généralité, des phénomènes météorologiques ou une obligation. Les tournures de type *il y a, il s'agit, il fait, il faut* sont très employées dans la langue française et sont source d'erreurs ou source de confusion sur ce qui est question du sujet dans la phrase. Néanmoins, le véritable sujet est toujours placé après le verbe en lui offrant ses marques de genre et de nombre. Retenons aussi que le sujet réel peut être au pluriel alors que le verbe qui accompagne le sujet apparent est toujours et obligatoirement à la troisième personne du singulier. Maurice Grevisse et André Goosse notent que : « les verbes impersonnels sont des verbes employés seulement à la troisième personne du singulier et qui ont normalement comme sujet *il*, dit aussi impersonnel, parce qu'il ne désigne aucun être ou aucune chose³⁶ ».

³⁵ Maurice Grevisse et al, *op. cit.*, p.520.

³⁶ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*,1004.

Nous voyons que le pronom *il* impersonnel s'emploie comme un sujet apparent selon les besoins de la construction grammaticale parce qu'il n'a pas de fonction dans la phrase. D'ailleurs, il existe une catégorie de verbes que l'on appelle « impersonnels » et qui ne se conjuguent qu'à une seule personne : la troisième personne du singulier, avec le pronom-*il*. L'emploi de « il » s'explique par le fait qu'en français :

- un verbe est accompagné d'un sujet ;
- parfois, le sujet n'est pas une personne.

Nous devons alors faire appel à un sujet grammatical : c'est le pronom « il ». Les exemples suivants extraits de *La Grève des bâttu* d'Aminata Sow Fall peuvent servir d'illustrations : « Kéba, il n'y a rien à comprendre, il faut y mettre les moyens pour que ces gens-là disparaissent. Il y va de la réputation de notre service. Faut-il que l'on nous traite d'inefficaces, d'incapables³⁷ »;

Ou encore :

« Cette année le nombre de touristes a nettement baissé par rapport à l'année dernière, et il est presque certain que ces gens-là y sont pour quelque chose, on ne peut pas les laisser nous envahir, menacer l'hygiène publique et l'économie nationale³⁸ ».

Dans cette première séquence, il convient de noter que ce qui importe, c'est l'emploi du pronom « il » permettant de placer le verbe en tête de phrase. Il met en valeur toute la proposition. Le nom « Kéba », qui est apostrophé au début de la phrase, est déplaçable et ne trouve pas de référent dans la phrase. Ce qu'il faut retenir dans les deux séquences, ce sont les verbes « faut y mettre », « il y va » et l'interrogation « faut- il ». La question de la fonction de « il » est liée à celle de la fonction des groupes nominaux qui, dans une construction impersonnelle, suivent le verbe. Ici, nous voyons que les pronoms personnels « il » employés sont unipersonnels c'est-à-dire ne renvoyant pas à une personne ou un élément dans la phrase. Il s'agit donc d'une construction grammaticale, d'un sujet apparent pour les besoins syntaxiques de la phrase pour montrer le manque de tolérance et de considération à l'égard des mendiants.

Dans le deuxième exemple ci-dessus, l'emploi du pronom impersonnel « il » permet de construire une phrase impersonnelle. Cette construction unipersonnelle est un sujet apparent qui fait inverser le sujet logique qui se place après le verbe pour la pertinence et la bonne construction de la phrase. Ainsi, la transformation nous donnera ceci : « Que ces gens-là y sont pour quelque chose est presque certain ». (Phrase transformée)

Sur le plan syntaxique, nous retrouvons la construction logique de cette séquence. Nous remarquons donc l'ellipse du pronom personnel « il » qui était donc clairement un sujet apparent dans

³⁷ Amanita Sow Fall, *op.cit.*, p.8.

³⁸ *Ibid.*, p.8.

cette séquence. Donc, le véritable sujet est : « Que ces gens-là ». Le pronom impersonnel « il » met donc en valeur toute la phrase et est présent pour le besoin de la construction syntaxique. Toujours dans la même logique et en à croire le dictionnaire *Robert* (nouvelle édition revue et corrigée pour 1984) nous pouvons affirmer que la construction impersonnelle est un procédé : « Qui n'appartient pas à une personne, ne s'adresse pas à une personne en particulier...qui exprime une action sans sujet réel ou déterminé³⁹ »

Cette perception semble être confirmée par Philippe Menard dans son ouvrage intitulé *Syntaxe de l'ancien français* lorsqu'il affirme en ces termes : « En AF comme en FM, les verbes impersonnels expriment un procès dont la cause ou l'auteur n'est pas précis (phénomènes atmosphériques, existence, présence, évènement nécessité, intérêt ...⁴⁰) ».

Nous nous rendons compte que la construction impersonnelle a été longtemps utilisée par les auteurs dans leurs productions, en ancien français comme en français moderne, afin de mettre en évidence leurs propos. Cet usage du pronom imprécis est impersonnel et n'a pas de référent dans la phrase. Ce « il » est donc non personne et est employé pour des besoins de la construction grammaticale. Il faut juste rappeler que l'emphase ne se limite aux seuls procédés évoqués, elle peut être exprimée grâce à la « nominalisation ». Elle est construite sur la base d'un verbe ou d'un adjectif pour former un nom.

2-4- La nominalisation

Dans ce sous chapitre, il sera question d'étudier une autre forme d'emphase appelée nominalisation. Formée à partir d'un verbe, la nominalisation est un procédé d'emphase non négligeable et très présente dans la production écrite. De ce fait, s'intéressant à la notion de nominalisation, Ibrahima Mamour Ndiaye, dans son article, soutient : « une nominalisation peut être définie comme étant un procédé complexe, à la fois morphosyntaxique et sémantique, qui consiste à dériver par une opération de suffixation un substantif à partir d'un verbe pourvu de ses places d'arguments⁴¹ ».

En fait, nous pouvons donc retenir qu'une nominalisation consiste à remplacer un verbe par un nom ou une proposition (organisée autour d'un verbe). Par ailleurs, Paul Robert, dans son dictionnaire, affirme que nominaliser c'est : « transformer (une phrase verbale) en syntagme nominal. Employé comme nom-substantiver⁴² ».

³⁹ *Le Robert, op.cit.*, p.714.

⁴⁰ Philippe Menard, *Syntaxe de l'Ancien Français* 4^e Edition revue, corrigé et augmentée, Editions Bière, 1994, p.122.

⁴¹ Ibrahima Mamour Ndiaye, « Analyse syntaxico-stylistique des procédés de mise en relief à des fins didactiques dans *Buur Tillen, Roi de la Médina* (1972) de Cheik Aliou NDAO et *L'empire du mensonge* (2017) de Aminata Sow FALL ». *GRADIS, UGB, Langues et littératures*, n°26, 2020, p.10.

⁴² Paul Robert, *Le Petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouvelle Edition du Petit Robert de Paul Robert, 2014, p.1699.

Nous pouvons dire que la nominalisation est le fait de former un nom à partir d'un verbe ou d'un adjectif. Elle n'a pas de règle spécifique. Les phrases nominales sont plus courtes. Elles sont souvent utilisées pour les titres des articles (journaux, magazines...) pour les titres d'œuvres (romans, films...) ou encore dans les slogans publicitaires. Nous utilisons des phrases nominales pour résumer une information et la mettre en valeur. Elle est surtout utile à l'écrit car elle permet de donner, en peu de temps, une grande quantité d'informations. Elle permet de transformer une phrase verbale en phrase nominale. Les phrases nominales sont plus courtes et permettent de faire en quelque sorte un bref résumé. En outre, Berrendonner s'exprime en ces termes : « il s'agit surtout de la transformation d'une phrase verbale en phrase non-verbale en remplaçant le verbe par un nom, le plus souvent de la même famille⁴³ ».

Partant de cette conception, nous pouvons noter que la nominalisation est un moyen pour élargir l'étendue du vocabulaire, c'est-à-dire à partir de cette dernière, nous pouvons donner une grande quantité d'informations en très peu de temps afin de pouvoir réorganiser notre phrase, mot ou adjectif. Elle peut se faire à partir d'adjectifs ou de verbes, elle entraîne une transformation qui demande de la précision dans le choix. Nous trouvons un tel emploi dans le corpus comme l'illustre l'exemple suivant :

Lolli est sincère en disant ces mots. Sa mère le lui avait enseigné, et toutes les tantes, les oncles, les parents proches ou éloignés lui avaient répété les mêmes litanies de recommandations le jour de son mariage, puis la nuit où elle devait rejoindre le domicile conjugal, enfin, en toute occasion⁴⁴.

Ici, la substitution par le procédé de la nominalisation met en exergue le verbe de la séquence employé comme adjectif qualificatif « éloignés » en vue d'obtenir une nominalisation à base verbale. Ce qui conduira à avoir le nom « éloignement » si nous voulons transformer la phrase. La substantivation de l'adjectif « éloignés », en plus de favoriser la nominalisation, permettra d'avoir la désinence « -ment » comme suffixe. Ce dernier permet, ici, seul de marquer l'action tandis que l'adjectif donne un état, une qualité ou une posture passive aux éléments indiqués. Sur le plan syntaxique, la substitution par le procédé de la nominalisation nous permet d'obtenir des séquences qui subiront des transformations voire des modifications non négligeables dans la phrase. La phrase nominale est construite autour d'un nom et elle ne comporte pas de verbe. Le nom est *déverbal* et est utilisé pour exprimer l'idée d'une façon plus concise. Elle sert donc à transformer la phrase verbale en une phrase nominale. La nominalisation met en relief l'action qui passe ainsi en première position de la phrase. Il s'agit d'un moyen grammatical très utile à l'écrit car il permet de donner une grande quantité d'informations. Son emploi permet de mettre en valeur certains effets stylistiques ; elle donne

⁴³ Cité par Ibrahima Mamour Ndiaye, *art. cit.*, p.8.

⁴⁴ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.56.

une impression de raccourci, d'accélération, qui permet de renforcer une idée ou une émotion. L'accent est mis sur l'essentiel du message c'est-à-dire un mot. Nous pouvons dire tout de même que la nominalisation est un choix très capital permettant à l'auteur, dans ses écrits, de donner une grande quantité d'informations en très peu de temps afin de pouvoir réorganiser la phrase. La nominalisation peut se faire à partir d'adjectifs ou à partir de verbes en entraînant des transformations qui demandent de la précision dans le choix des mots utilisés par l'auteur. Dans leur article, Gaston Gros et Robert Vivés estiment en ces termes que « les études transformationnelles ont toutes en commun de définir la nominalisation comme la transformation d'une phrase en un syntagme nominal ⁴⁵». Véronique Magri-Mourgues affirme dans son article : « la nominalisation désigne toute transformation dont le résultat est équivalent à un syntagme nominal...la nominalisation est entendue comme lieu de passage entre verbe et nom ; elle est observée dans son résultat⁴⁶ ».

Ces deux points de vue présentent des similitudes même s'il est possible de modifier les constituants découlant de la transformation phrastique. Cette dernière s'obtient par l'usage des procédés de la préfixation ou la suffixation. Relevons alors une illustration extraite du corpus pour nous en rendre compte : « Ils avaient préparé d'énormes quantités de couscous et avaient porté leur choix sur le taureau qui serait abattu lors des festivités organisées à l'accueil de ces jeunes sorties de l'épreuve du tatouage⁴⁷ ».

Dans cette séquence, du point de vue syntaxique pour obtenir une nominalisation par la substitution, nous mettons l'accent sur les termes-adjectifs « organisées » et « sorties ». La transformation donne ceci : « Ils avaient préparé d'énormes quantités de couscous et avaient porté leur choix sur le taureau qui serait abattu lors de l'organisation des festivités pour accueillir les jeunes à la sortie de l'épreuve du tatouage ».

Nous notons des modifications par l'usage du procédé de la suffixation pour obtenir des nominalisations à base verbale. Nous signalons tout de même que l'ajout du suffixe « - ation » au radical de l'adjectif « organisées » pour obtenir une nominalisation permet de déterminer l'action tandis que la nominalisation de l'adjectif « sorties » donne une posture passive ou un état aux éléments indiqués dans la phrase lors de la transformation. L'auteure montre l'importance accordée aux festivités lors de la cérémonie traditionnelle afin de rendre hommage aux adolescents du village grâce à leur bravoure. Bref, la nominalisation reste un procédé emphatique très important aux yeux des

⁴⁵ Gaston Gros et Robert Vivés, « les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française*, n°69, 1986. *Syntaxe des noms*. pp. 5-27;doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.6360>
https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1986_num_69_1_6360 , [mis en ligne] document consulté le 24 Mars 2023.

⁴⁶ Magri-Mourgues Véronique, « La nominalisation fait de langue ou fait de style ? » *Le style, découpeur de réel : faits de langue, effets de style [en ligne]*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 125-137 (généré le 24 mars 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/53152>>. ISBN : 9782753557895.
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.53152> .

⁴⁷ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.110.

écrivains. Elle se fait sur la base verbale pour les permettre de véhiculer leurs messages. Néanmoins, il existe d'autres procédés emphatiques en l'occurrence *la transformation passive*.

2-5-La transformation passive

Une phrase de forme passive est une phrase dans laquelle le sujet subit l'action du verbe principal. Cette forme de phrase s'oppose à celle dite active dans la structure de base. Dans celle-ci, le pronom ou le groupe de mots qui occupe la fonction sujet fait l'action exprimée par le verbe contrairement à la phrase passive. L'emploi de la forme passive est particulièrement recommandé lorsque l'on désire attirer l'attention sur l'être ou la chose qui subit l'action. Lors de la transformation passive, il se produit un renversement des constituants de la phrase. Pour beaucoup plus de clarté, nous pouvons dire qu'on a la voix passive à chaque fois que l'auxiliaire être conjugué (ayant un sujet) est suivi d'un participe passé d'un verbe transitif direct. De ce fait, nous ne pourrions pas transformer une phrase si le verbe à la voix active est transitif indirect (admettant un complément d'objet indirect) ou intransitif (n'admettant pas de complément d'objet) ou les autres catégories de verbes tels qu'avoir, *pouvoir, faire*. Dans *Le petit bon usage*, Maurice Grevisse et al notent :

La forme passive de la phrase, traditionnellement appelée voix passive, consiste à réarranger la phrase active de sorte que le complément d'objet du verbe devienne le sujet, et que le sujet devienne le complément d'agent. La forme passive du verbe est construite avec l'auxiliaire être suivi du verbe au participe passé, accordé en genre et en nombre avec le sujet. (› Voix passive, › Complément d'agent)⁴⁸.

En ces termes, nous pouvons dire que lors de la transformation passive, il s'agit de permuter le groupe sujet et le groupe complément d'objet direct de la phrase active autour du verbe. Autrement dit, la phrase passive permet d'inverser l'ordre thème-propos. Ainsi, le complément d'objet direct de la phrase active devient sujet de la phrase passive et le sujet de la phrase passive devient complément d'agent de la phrase passive. Le complément d'agent représente le sujet du verbe à la voix active mais devient complément du verbe à la voix passive. Bien que, lors de la transformation passive, il perd sa fonction grammaticale de sujet, il demeure toujours l'agent du verbe. C'est pourquoi, il porte désormais l'appellation « complément d'agent ». De ce fait, nous mettons l'auxiliaire « être » au même temps que le verbe de la voix active suivi du participe passé. La voix passive a pour principe de faire subir l'action au sujet au lieu de la lui faire accomplir. Il faut aussi noter que le complément d'agent peut être facultatif car par exemple si le sujet de la voix active est le pronom indéfini « on » il n'y aura pas de complément d'agent à la voix passive. Paul Robert parle, quant à lui, d'une construction : « caractérisé(e) par le fait de subir, d'éprouver ...Se dit des formes verbales présentant l'action comme subie par le sujet ⁴⁹».

⁴⁸Maurice Grevisse et al, *op.cit.*, p.909.

⁴⁹ Paul Robert, *op.cit.*, p.1824.

De ce point de vue, nous pouvons ainsi observer que la transformation à la voix passive permet toujours d'inverser la phrase de la voix active pour faire subir l'action au sujet qui représente l'agent, celui qui fait l'action au départ. Retenons tout de même que pour transformer à la voix passive, il faut forcément un verbe transitif direct permettant au sujet indiqué de subir l'action à la voix inverse. Ainsi, nous retrouvons dans la séquence suivante un tel emploi en guise d'illustration : « Puisque Gorgui Diop n'a pas été épargné, lui qui faisait rire, personne ne sera épargné .Alors, maintenant, finies les sorties en catimini, finies les courses effrénées, finies l'angoisse et la peur.⁵⁰».

Pour mieux appréhender la transformation passive dans cet exemple extrait de *La Grève des battu* d'Aminata Sow Fall, nous allons procéder à la réécriture en vue de retenir et d'explicitier que les éléments essentiels. Dans l'exemple donné, nous avons ceci :

- Gorgui Diop n'a pas été épargné. (Voix passive) ;
- Personne ne sera épargné. (Voix passive)

Dans cette séquence, sur le plan syntaxique, il s'agira de remarquer la présence de l'auxiliaire « être » qui permet d'introduire et qui porte la marque du temps suivi d'un participe passé lors de la transformation passive. Nous remarquons ,cependant, l'absence de complément d'agent qui est introduit la plupart du temps par la préposition « par » ou « de ».Aussi, pour mieux expliciter cette ellipse ou cette absence de complément d'agent dans les deux séquences en vue de permettre aux apprenants de mieux saisir de façon plus claire et plus compréhensive la meilleure transformation passive qui a pour principe de faire subir l'action exprimée par le verbe, nous pouvons considérer cette règle qui stipule que si le sujet de la voix active est le pronom indéfini « on », il y'aura pas de complément d'agent à la transformation passive. Ce qui justifie donc la non présence des compléments d'agent dans les deux séquences. Ainsi, on voit clairement que la réécriture ci-dessus nous a permis de distinguer les différents éléments qui constituent la phrase tels que le sujet qui subit l'action, l'auxiliaire être qui porte la marque du temps et l'absence de complément d'agent qui devrait être introduit par les prépositions « par » ou « de ». Pour récapituler, nous avons donc : les sujets thèmes: « Gorgui Diop » et « personne » la présence de l'auxiliaire « être » qui fait l'objet de l'ajout et qui porte la marque du temps lors de la transformation passive, l'absence des compléments d'agent (propos) qui peut être facultatif à la voix passive.

Retenons tout de même qu'un verbe actif peut se mettre à la forme passive à la condition qu'il ait un complément d'objet direct alors qu'un verbe est à la voix passive quand le sujet désigne l'être ou la chose qui subit l'action indiquée par le verbe. Il est alors accompagné de l'auxiliaire « être ». L'analyse d'une phrase en thème et propos doit s'effectuer en tenant compte du contexte linguistique ou situationnel. La détermination du thème dépend du contexte et de l'importance du message

⁵⁰ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.78.

véhiculé. Egalement, nous pouvons affirmer que le complément d'agent n'existe que dans la phrase passive. Ce dernier correspond au sujet de la phrase active si la transformation est proposée. L'auteur de l'action n'est pas toujours exprimé si au départ le sujet est représenté par le pronom indéfini « on ». Dès lors, pour transformer une phrase à la voix active en une phrase à la voix passive, il faut apporter de nombreuses modifications : temps, sujet et complément (d'agent). Dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage Larousse*, Jean Dubois ne s'écarte pas de cette conception en abordant la transformation passive. Il affirme ainsi en ces termes :

On appelle phrase passive une phrase correspondant à une phrase active transitive dans laquelle le sujet de la phrase active est devenu l'agent (introduit par la préposition de ou par en français) et où l'objet de la phrase active est devenu le sujet d'un verbe constitué de l'auxiliaire être et du participe passé du verbe transitif.⁵¹

De cette conception proposée par Dubois, nous voyons clairement que le sujet représentant l'agent à la voix active deviendra complément d'agent à la transformation passive alors que le complément d'objet direct, occasionné toujours par un verbe transitif direct, deviendra sujet à la voix passive. Notons alors que l'auxiliaire « être » porte toujours le temps du verbe à la voix active lors de la transformation passive. Il représente la marque du temps. Observons encore la séquence suivante : « Les paroles de Gorgui Diop sont dictées par la raison et par la sagesse⁵²».

Dans cette séquence, nous remarquons la présence de l'auxiliaire *être* qui porte la marque du temps lors de la transformation passive. L'auxiliaire est au présent « sont » et le participe passé « dictées » porte la marque en genre et en nombre. Sur le plan syntaxique, nous pouvons cerner les différents constituants tel que le sujet qui subit l'action, l'auxiliaire « être » qui porte la marque du temps lors de la transformation suivi du participe passé et le complément d'agent ici introduit par la préposition « par » afin de permettre à l'auteure d'attirer l'attention sur l'enseignement des hommes sages qui peut être bénéfique pour la nouvelle génération. De plus, dans le dictionnaire de *Grammaire les indispensables*, nous relevons cette définition qui stipule : « Un verbe est à la voix passive quand le sujet désigne l'être ou la chose qui subit l'action indiquée par le verbe ; le verbe est alors accompagné de l'auxiliaire être⁵³». Partant de ce point de vue, nous pouvons ainsi dire que la tournure passive peut être reconnue par l'auxiliaire « être » portant la marque du temps à la voix passive suivi d'un participe passé. Cependant, l'auxiliaire et le complément d'agent peuvent être facultatifs lors de la transformation passive. Sous un autre angle, dans son ouvrage intitulé *Grammaire et linguistique* Geneviève Petiot, soucieuse d'apporter une étude sur la construction passive, affirme en ces termes :

⁵¹ Jean Dubois et al, *op. cit.*, p.403.

⁵² Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.45.

⁵³ Jean Dubois et René Lagane, *op.cit.*, p.88.

Le passif est traditionnellement étudié soit comme une caractéristique du verbe : c'est le phénomène de la voix, soit comme une caractéristique de la phrase : la phrase passive est mise en relation avec la phrase active. La notion de complément d'agent lie ces deux approches. De plus, la phrase passive joue un rôle dans la construction thématique⁵⁴.

Elle renchérit : « D'un point de vue structural, voir génératif, la phrase passive affecte l'ordre des constituants de la phrase de base, modèle élaboré par la syntaxe ⁵⁵». Nous remarquons une possible modification de l'ordre des différents constituants phrastiques. De ce fait, le verbe de la voix passive est toujours un temps composé. Ce dernier se conjugue à tous les temps (simples et composés) en prenant comme auxiliaire le temps correspondant du verbe *être* et l'agent, qui fait l'action, permute avec le complément d'objet direct pour qu'on aboutisse à la voix passive qui met en évidence les propos de l'auteur.

En résumé, nous remarquons la pluralité des procédés emphatiques dont disposent les auteurs pour écrire de manière particulière afin de montrer leurs talents d'écrivains ou artistiques. Nous avons remarqué une construction identique chez les linguistes qui ont presque la même conception sur la réalisation des différents procédés emphatiques qui respectent et gardent toujours leurs spécificités pour leur aboutissement. Bref, nous pouvons noter que les procédés de mise en relief ou de mise en valeur participent toujours à la vivacité du récit afin de permettre aux apprenants de saisir et de comprendre l'apport des différents procédés dans l'argumentation qui se veut logique et cohérent, les auteurs s'en servent dans les textes littéraires. Ainsi, il serait intéressant d'étudier les propriétés stylistiques de mise en relief dans la deuxième partie de ce travail.

⁵⁴ Geneviève Petiot, *Grammaire et linguistique*, Armand Colin, 2000, p. 84.

⁵⁵ Ibid., p.84.

Deuxième partie : Les propriétés stylistiques de la mise en relief dans *La Grève des battus*

Dans cette deuxième partie, il sera question d'aborder les propriétés stylistiques du procédé de mise en relief. Notons que le style est la manière d'utiliser les moyens d'expression du langage. Du point de vue stylistique, la mise en relief contribue à l'élaboration de l'acte de parole. Ces procédés emphatiques enrichissent le langage pour faciliter la communication. Ils visent à créer des effets d'expressivité, d'émotions, d'originalité dans les textes en vue de perfectionner la communication et suscitent l'intérêt des lecteurs en apportant un effet esthétique au discours littéraire. Dès lors, en faisant recours aux propriétés stylistiques, l'auteur constitue sa façon personnelle de composer les textes et leur mise en récit, devenant parfois une forme d'identité littéraire et en rendant son texte plus vivant, intéressant, expressif... pour captiver plus facilement l'attention du lecteur. Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck considèrent que « le style est la marque de la personnalité d'un locuteur dans le discours qu'il produit, qu'il s'agisse d'un discours oral ou d'un discours écrit ⁵⁶ ». Il correspond donc à tout outil utilisé par un auteur afin de produire un effet sur le lecteur. Pour rappel, Charles Bally affirmait déjà : « la stylistique étudie la valeur affective des faits du langage organisé et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue. La stylistique peut être, en principe générale, collective ou individuelle ⁵⁷ ».

Partant de là, nous notons que tout discours reflète un acte de langage. Ce dernier permet à l'auteur ou l'énonciateur de susciter un effet particulier sur son interlocuteur en vue de le faire réagir. Dans ce même sillage Georges Molinié note :

La stylistique est une discipline universitaire et une théorie qui se porte sur les faits de style, elle contribue à la philologie pour les attributions des textes et vise à caractériser la marque particulière d'une manière d'écrire singulière et originale comme le style d'un auteur et elle est surtout une branche de l'analyse du discours ⁵⁸.

De ce point de vue, la stylistique littéraire met en œuvre le style et donne plus de liberté à l'énonciateur ou à l'auteur. Ainsi, la mise en relief nous permettra de mieux saisir le message de l'auteur. Dès lors, l'emploi de l'italique, des guillemets, du gras, du soulignement et des majuscules sont des procédés stylistiques pour mettre en relief une partie de l'information d'un texte d'une manière cohérente de la construction des faits et uniforme pour frapper le lecteur.

⁵⁶ Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2012, p.70.

⁵⁷ Charles Bally, *Traité de stylistique française*, Paris librairie C, Klincksieck, 2^e édition, 1950, p.1.

⁵⁸ Georges Molinié, *La stylistique in dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002, pp. 571-572.

Chapitre 1 : La place de l'intentionnalité et de la construction des faits

L'analyse du système énonciatif dans une œuvre littéraire nécessite avant tout une bonne exploration de la thématique développée. Le but visé dans ce chapitre est de cerner la place de l'intentionnalité et de la construction des faits du langage en s'appuyant sur les procédés de mise en relief. Cette construction réside dans la pertinence de l'énonciation qui met en situation de dialogue plusieurs personnages (principaux, secondaires, figurants, etc.). Il ressort de leurs pratiques des actes de langage mettant en exergue l'intention individuelle et collective. Dans *La Grève des battus*, l'espace et le temps des événements participent à l'élaboration de l'élocution. C'est pourquoi, la connaissance de l'énonciation peut être un atout potentiel pour mieux appréhender l'intentionnalité. Dominique Maingueneau soutient :

L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue pour opposer à l'énoncé, objet linguistique résultant de cette utilisation. On sera immédiatement tenté d'affirmer que pendant longtemps la linguistique moderne sous ses formes dominantes n'a guère reconnu que l'énoncé pour champ d'investigation⁵⁹.

Ainsi, nous comprenons que tout acte d'énonciation est un événement unique, supporté par un énonciateur et un destinataire particulier dans le cadre d'une situation particulière. Alors, nous admettons que c'est précisément le domaine de l'individuel de chaque événement historique que constitue un acte de communication accomplie. Nous pouvons, tout de même, reconnaître que l'énonciation est l'acte de production de l'énoncé (discours) qui est le produit de l'énonciation, un acte de création adressé à un destinataire. Dans son article, Ibrahima Mamour Ndiaye ajoute : « La notion de circonstance (contexte) fait que l'énonciation n'est pas tout à fait reproductive car il existera toujours un des éléments de contexte (temps ou lieu) qui va échapper à la reproduction ⁶⁰».

Néanmoins, en voulant s'intéresser à la pragmatique, il est intéressant de considérer l'acte de langage appelé parfois l'acte de parole ou l'acte de discours comme une des notions essentielles de la pragmatique linguistique. Ainsi, Georges Mouliné donne sa conception en affirmant en ces termes que « la pragmatique est donc l'analyse de la portée et de la valeur de l'activité langagière⁶¹ ». En effet, nous pouvons noter que le langage peut remplir ses fonctions essentielles que sont l'expression et la communication des pensées des agents qui l'utilisent. De ce fait, l'intentionnalité est primordiale ; sans intentionnalité, il n'y aurait pas de signification. Ainsi, tout acte de parole semble véhiculé par son auteur afin de réaliser un but ou une intention bien précise pour faire passer son message et faire réagir son interlocuteur. Au cours de l'analyse, nous nous intéresserons d'abord à l'étude de l'usage

⁵⁹ Dominique Maingueneau, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1994, p. 9.

⁶⁰ Ibrahima Mamour Ndiaye, *art.cit*, p.10.

⁶¹ Georges Mouliné, *Elément de stylistique française*, Presses Universitaires de France, Paris, 2011, p.266.

des procédés discursifs de la mise en relief ; ensuite nous mettrons en exergue le dialogique et le dialogal avant de mettre en évidence, enfin, l'interaction des discours à l'hétérogénéité énonciative.

1-1 Les procédés discursifs de la mise en relief

Dans *La Grève des battus*, l'histoire relatée est d'une simplicité extraordinaire mais elle cache un désenchantement populaire. Pour rappel, faire de l'emphase est avant tout produire un discours où le locuteur insiste sur un fait. Ce dernier peut être analysé *en actes de langage* susceptibles de faire intervenir au moins un locuteur et un interlocuteur. Ainsi, appréhender la mise en relief dans toute sa complexité en vue d'analyser ses *procédés discursifs* dans le corpus, relèverait avant tout de la gageure. Toutefois, nous tenterons d'en révéler les particularités les plus évidentes car comme nous l'avons indiqué dans les pages antérieures au-delà de ses aspects syntaxiques et sémantiques, nous retrouvons les véritables soubassements de l'emphase dans l'intentionnalité. Nous entendons par « procédés discursifs⁶² », les moyens langagiers susceptibles de dénoter en logique un raisonnement successif, mais marqué par les digressions et l'absence de continuité caractéristique de la parole spontanée. La trame romanesque du corpus laisse apparaître une telle technique surtout quand nous l'appliquons à la mise en valeur. Le corpus permet de l'illustrer au regard des emplois variés extraits :

-Voilà, en rouge, les principaux points stratégiques. Cette fois-ci, il faut tenir le coup, ne pas transiger, rafler sans arrêt. Plus de descentes hebdomadaires, mais quotidiennes. Oui, quotidiennes. Tous les moyens sont mis à notre disposition : effectifs, voitures, carburant. Il faut que ces gens-là dégagent la circulation⁶³.

Dans cette séquence, la mise en relief est réalisée par plusieurs procédés différents. Sur le plan syntaxique, il y a l'emploi massif de la ponctuation. Nous retrouverons les virgules qui permettent à l'énonciateur de marquer une pause pour mieux susciter l'intérêt du récit. Nous retenons aussi l'usage du « deux points » suivi d'une énumération de substantifs (effectifs, voitures, carburant) jouant un rôle important dans l'élaboration de la mise en relief de la discursivité de l'auteur. Cette dernière est aussi notée par l'usage de la construction impersonnelle « il faut » qui est une forme de mise en évidence répétée par le narrateur. Cette forme impersonnelle de l'emphase participe à la cohérence du texte. Par le biais des procédés employés dans cette séquence, l'auteure met en lumière la volonté des autorités à désencombrer les rues de la capitale en faisant déguerpir les mendiants. Etudier les procédés discursifs de l'emphase mènera aussi à s'intéresser à la notion de l'intentionnalité à laquelle ils semblent liés. Dans sa thèse, Candida Jaci De Sousa Melo affirme en ces termes : « Nous nous

⁶² Ibrahima Mamour Ndiaye, « Les procédés discursifs et argumentatifs de la concession en français avec l'exemple des *Lettres choisies* de Madame de Sévigné, *les Pensées* de Blaise Pascal, *les Lettres Persanes* de Montesquieu, *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo, *Une Vie* de Guy de Maupassant, *Le Grand Meaulnes* de Alain Fournier et *L'Étranger* d'Albert Camus », Thèse de Doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar 2008-2009, p.235.

⁶³ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.29.

accordons pour dire que le terme « intentionnalité » dérive du terme latin *intentio* qui vient du verbe latin *intendere* (qui veut dire tendre vers quelque chose)⁶⁴ ». Nous pensons donc que l'intentionnalité représente l'objectif visé par un locuteur suite à ses propos afin de réaliser son intention grâce à l'usage des procédés discursifs. La langue, qui peut être vu comme un système évolutif de signes linguistiques servant à s'exprimer ou à communiquer nos pensées et nos impulsions, constitue un moyen d'agir parmi d'autres : dire, c'est faire ou faire agir l'autre. Joëlle Gardes Tamine, dans son ouvrage intitulé *La stylistique* note :

Tout énoncé, tout texte, trouve sa source dans une énonciation par laquelle un énonciateur, locuteur quelconque ou écrivain, prend la parole à l'attention d'un interlocuteur présent ou absent, réel ou fictif. L'énoncé, caractérisé par un ensemble de propriétés grammaticales, ne peut être complètement analysé si on ne le met pas en relation avec la deixis, c'est-à-dire avec le lieu et le moment où il est émis par un individu qui prend la parole en disant je⁶⁵.

De cette acception de l'énonciation, nous retenons que la mise en relief des éléments langagiers participe à l'acte de parole. De ce fait, nous admettons que tout énoncé nécessite un lieu, un moment et l'identification d'un sujet parlant pour être analysable. Dans cette logique, Martin Riegel et alii dans leur ouvrage collectif, *Grammaire méthodique du français*, précisent : « L'étude des actes de langage s'intéresse à l'utilisation par le locuteur de sa langue pour accomplir, dans une situation donnée, un certain type d'acte. Elle vise à caractériser et à classer les actes de langages, à travers les moyens linguistiques de leur réalisation⁶⁶ ».

Nous pouvons noter que les actes de langage représentent l'ensemble des moyens linguistiques qui permettent à un locuteur ou à son destinataire de réaliser son intention. L'acte de langage est la plus petite unité réalisant par le langage une action (promesse, assertion, requête...) destinée à modifier la situation des interlocuteurs. Le destinataire ou récepteur ne peut l'interpréter que s'il connaît l'intention de l'énonciateur.

Selon Moris :

La pragmatique traite des relations entre les signes et leurs utilisateurs. Dans son esprit, la pragmatique se limitait à l'étude des pronoms de première et deuxième personne et à celle des adverbes de lieu et de temps (ici, maintenant), toutes expressions qui tirent leurs significations des données partiellement extérieures au langage lui-même, c'est-à-dire la situation dans laquelle la communication se produit⁶⁷.

⁶⁴ Candida Jaci De Sousa Melo, « Le rôle de l'intentionnalité dans la pensée conceptuelle », Université du Québec à Montréal, Thèse, Novembre 2006, p.18.

⁶⁵ Joëlle- Gardes Tamine, *La stylistique*, Paris, Armand Colin, 2010, p.12.

⁶⁶ Martin Riegel et al, *op. cit.*, p.971.

⁶⁷ Cité par Anne Reboul Jacques Moeschler dans, *La pragmatique aujourd'hui, Une nouvelle science de la communication*, Editions du Seuil, 1998, p. 26.

La pragmatique linguistique étudie ainsi les énoncés dans leur situation de communication. Elle analyse l'influence du contexte sur l'interprétation des énoncés. Le contexte, qui est très important dans une situation de communication, peut mettre en évidence de multiples éléments en vue de déterminer les rapports et les relations sociales entre les différents interlocuteurs ou individus, le moment d'action et le lieu de la situation d'énonciation. Ainsi, tout acte de langage a pour but de susciter de la réaction afin de donner un vif intérêt au message. Néanmoins, nous admettons qu'il est possible de cerner ses procédés discursifs qui découlent des actes de langage en s'appuyant sur le contenu du corpus :

Elle se voyait déjà la femme du vice-président de la République. Quel honneur ! Bien sûr, sur le plan financier, peu de choses changeraient. N'avait-elle pas tout ce à quoi elle pouvait aspirer ? Poignets toujours lourds d'or et de perles précieuses, armoires pleines à craquer, parents comblés, trois villas mises à son nom par Mour Ndiaye parce que « en politique on ne sait jamais, mieux vaut prendre ses dispositions quand on le peut. » Mais autre chose, le prestige d'être la femme du vice-président ! Être tout près du président ! Venir juste après lui ! Passer avant les femmes de ministres, avant les ministres même ! Et tout ce monde qui vous entoure et qui n'attend que d'exécuter vos volontés.⁶⁸

Dans cet extrait, la cohérence du récit frappe d'emblée l'attention des lecteurs. Nous remarquons plusieurs marques qui participent à la construction d'une mise en relief. Ici, la pluralité de la ponctuation occupe une place de choix. Nous pouvons noter les virgules, les points d'exclamation et d'interrogation et l'usage des guillemets utilisés à l'intérieur de cet énoncé. Ces derniers peuvent être considérés comme des îlots textuels (des propos de rajouts que l'auteur a la possibilité d'interférer dans son discours) qui participent à la réalisation de l'emphase. Ces procédés discursifs permettent à l'auteur de mettre en évidence son intention afin de toucher émotionnellement les lecteurs. Dans cette séquence, la narratrice nous livre une description faste voire envieuse de la situation de la femme de Mour Ndiaye en faisant recours à une énumération : *poignets toujours lourds d'or et de perles précieuses, armoires pleines à craquer, parents comblés, trois villas mises à son nom*. Ces énumérations participent activement à l'élaboration et à la cohérence du discours de l'auteure.

Dans ce même sillage, Jhon R. Searle affirme dans son ouvrage intitulé *Les actes de langages* qu'

Un « acte de langage » est « la production ou l'émission d'une occurrence de phrase dans certaines conditions », les actes de langages étant « les unités minimales de bases de la communication linguistique » ; la théorie du langage est partie d'une théorie d'action, tout simplement parce que parler est une forme de comportement régie par des règles » ; ainsi, l'intéressant n'est pas le système formel de ces « règles du jeu, mais le jeu lui-même⁶⁹.

⁶⁸ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p. 54.

⁶⁹ Cité par Dominique Maingueneau dans, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris, Classique Hachette, 1979, p.131.

Nous pouvons dire que l'acte de langage aussi minime soit il peut faire agir autrui. L'individu dispose de plusieurs moyens discursifs pour s'adresser à son interlocuteur afin de susciter une réaction à son égard. Ce qui peut occasionner une interaction dans la communication qui oriente le discours dans un but précis. Dans le même sillage, nous pouvons confirmer avec Johan Faerber et Sylvie Loignon que « Du latin *discurrere* qui signifie « courir en tous sens, se répandre », un discours désigne en rhétorique un développement oral argumentatif proféré devant un auditoire. Le discours relève de l'art oratoire qui rassemble les différentes techniques afin d'élaborer un discours⁷⁰». De même, Benveniste note en affirmant : « Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est pas simplement la « parole » (...) C'est l'acte même de produire, un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte⁷¹ ». Nous soutenons que le discours est une compétence linguistique composée par le biais de différents procédés grammaticaux permettant à son auteur de se faire entendre et de se faire comprendre. Le discours représente donc un art de parler chez l'énonciateur. Dominique Maingueneau propose différentes définitions du concept « discours ». Néanmoins, nous nous intéresserons uniquement à deux de ses définitions. Il définit le discours comme « synonyme de la parole saussurienne, c'est son sens courant dans la linguistique structurale⁷²». Il renchérit que « le discours est proprement intégré à l'analyse linguistique puisqu'on considère l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé⁷³».

Nous pouvons affirmer donc que le discours peut être assimilé à la parole car tout discours produit, qu'il soit oral ou écrit, nécessite la conception ou les idées de son auteur qui les extériorise grâce à la langue. La langue représente la réalisation de la parole ; elle peut aussi renvoyer à la réalité sociale du locuteur qui l'utilise en vue de produire un discours pour réaliser une intentionnalité. Cette dernière, qui peut être assimilée à la notion de discursivité, occupe une place de choix pour la réalisation de la mise en relief dans le corpus. Le terme discursif peut reposer sur un raisonnement qui se fonde sur un processus de pensée, qui ressort d'une suite logique et non de quelque chose d'intuitif. Les procédés sont donc nombreux et variés et dépassent les figures de style. Leur analyse est fondamentalement liée au texte dans lequel ils sont employés. Dès lors, nous constatons que le recours à l'acte de langage s'appuyant sur l'emphase est parfois nécessaire. Parler, c'est faire preuve

⁷⁰ Johan Faerber et Sylvie Loignon, *Les procédés littéraires De allégorie à zeugme*, Armand Colin, 2018, p.80.

⁷¹Emile Benveniste, et le paradigme de l'énonciation, extrait dans son article intitulé : « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), *Revue des linguistiques de l'université Paris x Nanterre* <https://journals.openedition.org> , consulté le 09/03/2022

⁷² Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de L'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris Classique Hachette, 1979, p.11.

⁷³ Ibid., 11.

d'une action, c'est agir sur autrui. Tout cela est construit par le biais des procédés grammaticaux parmi lesquels nous relevons la *discursivité*. Charaudeau et Maingueneau affirment, en ce sens :

Dans la communication ordinaire qui met en présence plusieurs interlocuteurs, les énoncés et les actes de langage qu'ils réalisent sont pris dans un circuit d'échanges. Considérer les énoncés comme des actes, c'est alors admettre qu'ils sont faits pour agir sur autrui, mais aussi pour l'amener à réagir : quand dire c'est non seulement faire, mais aussi faire faire⁷⁴.

Nous affirmons que l'acte de langage n'est pas gratuit car chaque énoncé véhiculé peut entraîner une approche interactionniste ou une réaction entre différents acteurs qui sont en interaction dans une situation de communication. L'exemple suivant en est une parfaite illustration :

-Le contrat de l'honnêteté, de la reconnaissance. Quand tu n'étais rien, qui trimait ? Qui se décarcassait avec quatre sous pour tenir convenablement la maison ? Qui courait derrière les marabouts ? Dis-moi à ton tour, où passait l'argent que me donnaient mon père et mes frères qui avaient pitié de moi ? Dans la poche des marabouts pour t'ouvrir les portes de la prospérité. Où disparaissaient mes boubous pendant que j'en gardais éternellement un sur le dos ? Un unique boubou qui avait fini par se confondre avec ma peau : « celle-là là-bas, c'est Lolli Badiane ». Sous le vent, sous la pluie, sous le soleil, le même boubou, car les autres avaient été vendus ainsi que bracelets et boucles, pour nous permettre un peu plus de décence dans notre vie et de prévenir la faim qui guettait les enfants. As-tu oublié cela déjà ? Ingrat ! menteur !⁷⁵

Dans cette séquence, nous remarquons que les marqueurs de la mise en relief sont très riches et variés. Ils sont identifiables sur le plan syntaxique dans la mesure où ils sont suggérés par la forte présence de la ponctuation. Le discours tient sa vivacité dans l'emploi des interrogations oratoires. Les points d'interrogation sont fréquents dans ce passage par une série de questionnement. A cela s'ajoute l'emploi des virgules qui jouent un rôle capital dans la réalisation du discours sur le plan syntaxique. Il faut admettre, en ce sens, que la ponctuation est utile à l'écrit d'un texte. Elle contribue à la syntaxe du discours de l'auteur ou du personnage. Ces aspects sont considérés comme des outils de langue participant à la pertinence des procédés discursifs. Ils valorisent les propos des personnages dans la mesure où l'intentionnalité est présente. Aussi, l'usage des guillemets est un moyen pour l'auteure de recourir à un ilot textuel (pour renchérir son discours): « *celle-là là-bas, c'est Lolli Badiane* » afin de mieux attirer l'attention et de donner du crédit à son écrit et à son message. Dans ce passage, pour mieux décrire la surprise de Lolli envers son mari, l'auteure utilise des termes axiologiques négatifs tels que « *ingrat* », « *menteur* » en vue de montrer le mécontentement, la haine et le mépris de Lolli vis-à-vis de son mari.

Notons que la réalisation de la mise en relief est riche et variée. Ainsi, tout acte de langage qui est en quelque sorte une énonciation ou l'usage de la langue en contexte à savoir la pragmatique

⁷⁴ Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, éditions du Seuil, 27 rue Jacob, vi^e, 2002 p. 18.

⁷⁵ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p. 64-65.

ou encore un acte communicationnel permet toujours à l'auteur de véhiculer une intention bien précise. Ceci est possible grâce à l'ensemble des procédés discursifs utilisés par l'auteur afin d'attirer un intérêt particulier sur son discours.

1-2- Le dialogique et le dialogal

Etant deux termes très proches, le dialogique et le dialogal feront l'objet d'étude, dans cette sous partie, en vue de distinguer ou de cerner les similitudes et les dissemblances qui existent entre ces deux notions. D'ailleurs, les articles de Bres (2005 et 2008) ont déjà posé la problématique de leur articulation en insistant sur l'intérêt de la développer en vue d'éclairer la pertinence. Il les considère à première vue comme étant « la répartition des domaines entre le dialogal et le dialogique n'a rien de simple, et n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'un véritable travail de délimitation⁷⁶ ». S'appuyant sur cette pensée, nous notons la difficulté majeure d'établir une étude exhaustive de ces deux concepts. De ce fait, les travaux de Bres méritent d'être cités pour avoir proposé et donné une remarque qui nous semble être plus claire entre *dialogal* et *dialogique*. Dans l'un de ses articles (2005), il propose notamment de penser la différence, au sein du dialogue, entre le *dialogal* et le *dialogique* en affirmant que : « le dialogal comme relevant de l'alternance *in praesentia* des tours de parole, touchant davantage à la surface des énoncés et s'inscrivant dans le fil du discours, tandis que le dialogique concerne l'interaction de l'énoncé avec d'autres énoncés, pas nécessairement contigus⁷⁷ ».

De ce qui précède, nous pouvons affirmer, en d'autres termes, que le « dialogal » est vu comme une situation de communication où on note la présence des individus échangeant des propos à tour de rôle et le « dialogique » se voit comme une production de plusieurs énoncés qui sont voisins sans pour autant chercher à adhérer l'un à l'autre. Dans le roman d'Aminata Sow Fall, nous relevons de tels procédés dans la séquence suivante en guise d'illustration.

- Sokhna Lolli, Badiane, Badiane.
Comment se portent les gens de la ville ?
- Sidibé, Sidibé tout le monde en paix, Sidibé. [...
- Jerejef. Merci. Dieu qui voit ce que vous faites-vous récompensera. Et Mour ? Comment va-t-il ?
- Il se porte très bien. Dieu merci...⁷⁸.

⁷⁶ Jacques Bres 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie », Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, J. Bres et al. (éd.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, pp.47-62, 2005, p.4.

⁷⁷ Cité par Delarue-Breton Catherine, dans « Le dialogal et le dialogique : quelques remarques sur les heurs et malheurs de l'interaction verbale en classe de français », Université Paris Est, *Congrès Mondial de Linguistique Française*, n°27, 2016 p.3.

⁷⁸ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.11.

Dans cette séquence, la mise en relief est suggérée par la répétition des noms des deux interlocuteurs « Badiane » et « Sidibé » traduisant une insistance mais aussi de la vivacité dans la façon sénégalaise de saluer. Il s'agit de la symbolique de l'hospitalité et le signe de respect entre les différents interlocuteurs. Du point de vue syntaxique, nous relevons la présence des tirets, ce qui est obligatoire lors de la réalisation d'un dialogue à l'écrit. Cela relève du style direct dans le discours rapporté. Ce procédé met en évidence l'échange entre les deux interlocuteurs. L'emploi des virgules pour marquer une pause et les points d'interrogation contribuent à la mise en valeur de l'intention de l'auteure pour montrer l'immense respect et la reconnaissance que voue Sokhna Lolli à Sidibé, l'homme de confiance de Mour, son mari. L'auteure met en exergue un ensemble de procédés d'écriture pour façonner son discours. L'étude apportée à ces deux concepts n'est pas exhaustive. C'est pourquoi, d'autres auteurs se sont intéressés à ces deux notions afin d'apporter une étude pertinente. La ressemblance entre ces deux termes, à savoir « dialogique » et « dialogal », est liée à leur déclinaison. Nous pouvons, tout de même, éviter une première confusion faite trop souvent de nos jours en distinguant la dimension dialogique de la dimension dialogale. Dès lors, Jacques Bres et Sylvie Mellet prêtant attention à ces deux notions tentent de les distinguer en affirmant :

Le terme de *dialogal* prend en charge tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole, disons *le dialogue externe* pour parler comme Bakhtine ; *dialogal* est opposé à *monologal*. Les discours, selon le genre auquel ils appartiennent, sont dialogaux (la conversation) ou monologaux (l'article de journal) ; le terme de *dialogique* prend en charge la problématique de l'orientation du discours vers d'autres discours, soit, en termes bakhtiniens, *le dialogue interne*. Tout discours, qu'il soit dialogal ou monologal, est dialogique⁷⁹.

Partant de ce point de vue de Jacques Bres et Sylvie Mellet pour la distinction de ces deux notions, nous pouvons noter que le terme « dialogal » met en évidence clairement une situation de communication où il y a toujours la présence de différents interlocuteurs résultant une conversation, un échange. Cependant, aussi proche soit-il avec le dialogal, le terme dialogique prend en considération la plupart du temps l'ensemble des discours qui s'interposent en vue de les examiner. Retenons tout de même que le terme dialogal est lié à celui de dialogique car ce dernier englobe toute sorte de forme de discours. A cet effet, s'appuyant des travaux de Bakhtine, Nowakowska Aleksandra propose, dans un premier temps, « une articulation des deux notions de dialogalité (niveau de l'échange : pluralité des locuteurs) et de dialogisme (niveau de l'énoncé : hétérogénéité énonciative), dans la mesure où toutes deux reposent sur une troisième notion, celle d'interaction »⁸⁰.

⁷⁹ Jacques Bres et Sylvie Mellet, « Une approche des faits grammaticaux », Armand Colin *Langue française* 2009/3 n° 163 | pages 3 à 20, <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-3-page-3.htm>, [mis en ligne], document consulté le 1 janvier 2023.

⁸⁰ Nowakowska Aleksandra, « Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique », Praxiling UMR5267 CNRS- Université Montpellier III, *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF*, n°1, 2012, p.1.

Nous remarquons que quand il y a dialogalité, il y a obligatoirement des interlocuteurs qui échangent des propos à tour de rôle ; ce qui peut mener au dialogisme qui s'appuie sur une pluralité vocalique produite par des énonciateurs. Ainsi, en voulant atteindre notre objectif de la rédaction de cette partie, il est important de questionner certains faits grammaticaux à partir de la notion de dialogisme et, au-delà, d'interroger le statut linguistique de cette notion. Comme nous le savons, la notion de dialogisme est avancée dans les travaux de Bakhtine qui, à partir de la fin des années 20, développe un ensemble de thèses sémiotiques et discursives auxquelles introduira en France l'article de J. Kristeva, « *Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman* » (1967). Le dialogisme, souvent, associé à la polyphonie, est un concept développé par le philosophe et théoricien de la littérature Mikhaïl Bakhtine dans son ouvrage *Problème de la poétique de Dostoïevski* (1929). A la lecture de ses textes, Bakhtine définit le dialogisme comme : « un principe constitutif de tout acte communicatif dont la production comme la réception s'effectue en interaction avec d'autres discours⁸¹ ». Nous pouvons dire que le dialogisme, au vu des énoncés en contact avec d'autres par différents interlocuteurs, entraîne un intérêt particulier voire une influence réciproque de différents individus en vue de susciter une interaction sous diverses formes vis à vis de ces derniers. Grâce à ce procédé, l'auteur peut laisser toute la place à une voix et une conscience indépendante de la sienne et garder une position neutre, sans qu'aucun point de vue ne soit privilégié. Ce procédé permet de garder intactes les oppositions entre des conceptions idéologiques divergentes plutôt que de les masquer dans un discours monologique dominé par la voix de l'auteur. Dans la même optique, Maingueneau, en s'intéressant à la notion du « dialogisme » précise :

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive (on parle aussi de dialogisme), elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours⁸².

Partant de cette conception de Maingueneau, nous pouvons soutenir que la notion du dialogisme permet de construire un discours entre différents personnages qui s'échangent des propos. Le dialogisme met alors en exergue des interlocuteurs ayant la possibilité d'interagir même s'ils sont dans un monde fictif. Dans ce cas, nous les considérons comme des personnages auxquels l'auteur attribue une puissance humaine réelle. Ils le représentent dans la mesure où ils assument le rôle de porteurs de voix ou de missions. Les points de vue peuvent soit s'opposer soit se compléter selon les circonstances de l'énonciation. L'idée de Maingueneau permet de mieux comprendre que toute énonciation crée un contexte où le temps, le lieu et les intervenants sont représentés. Mieux, il s'agit

⁸¹ Cité par Aleksandra Nowakowska, dans « Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs », Université Nice Sophia-Antipolis, Thèse, soutenue 4 juillet 2017, p.20.

⁸² Cité par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans, *Le discours en interaction*, Armand Colin, 2011, p.16

de mettre en place une situation de communication. Dans la séquence ci-après où l'auteure établit un dialogue entre les différents personnages sur la situation dégradante des mendiants constitue une illustration de la théorie développée par Maingueneau :

- Ecoutez, on peut s'organiser. Même ces fous, ces sans cœurs, ces brutes qui nous raflent et nous battent, ils donnent la charité. Ils ont besoin de donner la charité parce qu'ils ont besoin de nos prières; les vœux de longue vie, de prospérité, de pèlerinage, ils aiment les entendre chaque matin pour chasser les cauchemars de la veille et pour entretenir l'espoir d'un lendemain meilleur. Vous croyez que les gens donnent par gentillesse ? Non, mais par instinct de conservation.

[...]

-Jog jot na! Jog jot na kat!

Il est temps de se réveiller, les gars.

Ngiranne a raison. Ce n'est pas par amour pour nous que l'on nous donne. C'est vrai, cela. Organisons-nous ! Pour commencer, n'acceptons plus qu'on nous jette ces petits pièces blanches et légères qui ne peuvent même plus servir à l'achat d'un bonbon, d'un tout petit bonbon. Eh ! petits talibés, vous entendez ! crachez sur leurs pièces d'un ou de deux francs ; crachez sur les trois morceaux de sucre, crachez sur leur poignée de riz. Vous avez entendu ? Montrons –leur que nous aussi, nous sommes des hommes ! Et surtout plus de vœux avant d'avoir reçu une aumône bien grasse ! Les gars, êtes-vous d'accord ?⁸³

Il faut remarquer que cet acte dialogique installe un effet particulier sur les consciences et suscite en même temps une réaction particulière. Dans cet exemple, nous notons la voix d'un énonciateur marqué par la présence d'un tiret s'adressant à ses concitoyens mendiants dont la situation semble de plus en plus préoccupante. Ce tiret frappe d'emblée le lecteur et attire davantage son intérêt à mieux saisir le discours. L'emploi des syntagmes « ces fous », « ces sans cœurs », « ces brutes » répétés par le personnage, en l'occurrence, « Ngiranne », sont détachés à l'aide d'une virgule et repris par le pronom relatif « qui » et le pronom personnel anaphorique « ils » représentant un pronom de rappel qualifiant péjorativement la malveillance et le cynisme des autorités. C'est là, un procédé d'emphase permettant à l'auteure de mettre en valeur le message véhiculé. Le système énonciatif est suggéré par le pronom déictique au pluriel « vous » mettant en évidence l'union, l'entente et la familiarité qui règnent entre le locuteur (le jeune Ngiranne) et ses destinataires à savoir les mendiants. Nous retenons aussi dans cette séquence, l'énumération de groupes de mots tels que « longue vie », « de prospérité », « de pèlerinage » repris par le pronom personnel « les » concourant à l'élaboration de la forme emphatique du récit. C'est une forme de mise en valeur permettant à l'auteure de faire plonger les lecteurs au cœur de la vie pénible des mendiants synonyme de malheur, de désespoir, d'impuissance et de pauvreté extrême. Nous notons aussi l'usage de l'introduction de la langue maternelle, à travers cette expression *-Jog jot na ! Jog jot na kat !*, le wolof qui est une langue nationale permettant à l'auteure de rendre vif son discours et d'agir sur les consciences. Cette

⁸³ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.47- 48.

réplique déterminante et pleine de sens sonne comme une révolte contre l'autorité et permet à la communauté mendicante de prendre en main leur destin. L'usage du pronom personnel « il » employé dans la réplique, qui est un sujet apparent, permet de placer le verbe en tête de phrase et participe à mettre en évidence la proposition toute entière. Nous remarquons aussi la forte occurrence des signes de ponctuation à savoir les points d'exclamation et les points d'intégration qui jouent ici un rôle prépondérant puisqu'ils permettent de mettre en valeur des énoncés entiers facilitant ainsi l'analyse des procédés de mise en relief. Ces derniers servent à attirer davantage l'attention et à normaliser la syntaxe dans ce discours qui appelle à exécuter des ordres. Par le biais de ce discours, l'énonciateur exhorte la communauté à une union sans faille en vue de combattre le sentiment d'orgueil. Dans le même sillage, Bakhtine s'appuie sur le dialogique et propose deux acceptions pour différencier les concepts. Il affirme en ces termes: « dialogal, qui renvoie au dialogue externe (emploi attesté en langue russe) et dialogique, qui renvoie à l'orientation constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours⁸⁴».

Nous pouvons remarquer que les deux termes sont liés. Cependant, le *dialogal* met toujours en action la présence d'individus échangeant des propos à tour de rôle alors que le *dialogique* peut mettre en exergue un discours en interactions avec d'autres discours. Ainsi, certains grands penseurs tels que Bres et Nowakowska (2006) ont articulé les deux notions et tenté de montrer la difficulté et l'intérêt d'étudier la dimension dialogique dans l'interaction.

De ce fait, soucieux d'apporter et de partager sa conception aux lecteurs, Nowakowska Aleksandra note, dans son article cité précédemment, une distinction entre dialogal et le dialogique en affirmant :

Dialogal comme *dialogue externe*- décrit en termes d'une succession de plusieurs tours de paroles produites par les locuteurs différents- et dialogique comme *dialogue interne*- correspondant à l'*orientation* constitutive du discours, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres discours avec lesquels il entre en interaction explicitement ou implicitement ⁸⁵.

Nous pouvons noter que le dialogal est une conversation, une production de discours entre locuteurs et interlocuteurs, alors que le dialogique peut être considéré comme un discours produit par une personne qui s'appuie sur un discours d'autres individus afin de créer une interaction discursive. Dans un texte littéraire, la séquence dialogale permet d'explicitement la relation qu'entretiennent deux personnages, leur humeur, leur caractère, leur point de vue, leur façon de parler, etc. Elle peut aussi servir à créer du rythme dans un récit ou à créer des effets de réalisme, de suspense, d'humour, etc. Notons l'exemple suivant extrait de notre corpus d'appui :

⁸⁴ Cité par Nowakowska Aleksandra, *art,cit*, p.2.

⁸⁵ Nowakowska Aleksandra, *art ,cit*, p.2.

- C'est trop, c'est trop, reprend Nguirane Sarr. Puisqu'ils veulent la guerre, faisons-leur la guerre.
- Non Nguirane, répond Gorgui Diop. Ne parle pas ainsi. Quand on mendie, il faut apprendre à être patient, à supporter beaucoup de choses. Celui qui a besoin du bien d'autrui doit satisfaire jusqu'à ses caprices. D'ailleurs, Nguirane, ceux qui nous donnent, ce ne sont pas ceux qui nous frappent.
(Des voix multiples s'élèvent au-dessus du murmure général).
- C'est vrai, c'est vrai. Gorgui Diop a raison. Dans la vie, il faut éviter d'envenimer les choses.
- Ce que Gorgui Diop a dit est la seule vérité.
- Les paroles de Gorgui Diop sont dictées par la raison et par la sagesse.
- A écouter les jeunes, on finit par aller loin !
- En tout cas, pas jusque dans la tombe, réplique Nguirane Sarr. Les jeunes ne vous mèneront jamais jusqu'à Laaxira⁸⁶.

Dans cette séquence, nous remarquons à première vue, sur le plan typographique, que l'usage des tirets est utile pour la réalisation de ce discours. Ces derniers, qui mettent en évidence le changement de locuteurs dans le discours direct, occasionnent une interaction entre les interlocuteurs. Nous retrouvons aussi dans cet extrait des répétitions matérialisées par des expressions telles que « c'est trop, c'est trop », « c'est vrai, c'est vrai » et l'interpellation de « Nguirane » permettant à l'auteure d'insister sur ses dires. Il faut relever aussi le double emploi de la forme impersonnelle suggérée par les expressions suivantes: *il faut apprendre à être patient, il faut éviter*. Dans ce dialogue, l'auteure met en exergue la déchéance et l'inquiétude extrême dans lesquelles évoluent les mendiants. Les désaccords notés dans le cadre de ces interactions « non Nguirane », « ne parle pas ainsi », « pas jusque dans la tombe » occasionnant un murmure général et un dialogue vif sont révélateurs. Après toutes ces analyses, nous voyons la parenté, la proximité et la complexité d'étudier ces deux termes que sont le *dialogique* et le *dialogal*. Mais, nous pouvons tout de même affirmer que la séquence dialogale est un ensemble de phrases qui correspondent aux échanges verbaux entre des personnages dans un texte littéraire ou entre des énonciateurs dans un texte courant. Elle peut constituer un texte en entier ou être insérée dans d'autres genres de textes comme séquence secondaire. On parle donc de dialogue lorsque la séquence implique plus d'un énonciateur c'est-à-dire la présence de plusieurs interlocuteurs. S'il n'y a qu'un seul énonciateur qui parle ou s'il s'adresse à un interlocuteur abstrait ou absent, nous pouvons penser dans ce cas qu'il s'agit plutôt d'un monologue qui fait allusion à un discours d'un seul personnage. Très présente dans les œuvres littéraires comme en l'occurrence le corpus d'appui, la séquence dialogale est habituellement organisée en trois parties. Nous pouvons donc retrouver :

-La phase d'ouverture dans laquelle est entamé le dialogue et où est exprimée l'intention de la communication avec l'interlocuteur (une dispute, une demande, une question, etc.)

⁸⁶ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.45.

-La phase d'interaction, dans laquelle se développe la communication et où les interlocuteurs échangent des paroles ;

-La phase de clôture, qui marque la fin du dialogue.

Les procédés de mise en valeur jouent donc un rôle essentiel dans l'élaboration de séquences favorisant le dialogal et le dialogique.

1-3- De l'interaction des discours à l'hétérogénéité énonciative

Dans ce sous chapitre, il convient de noter que les phénomènes d'hétérogénéité énonciative peuvent être décrits selon deux grands types d'approche à savoir: l'approche *dialogique* et l'approche *polyphonique*. Ces deux termes occupent une place très importante dans la production des auteurs qui les utilisent comme des moyens pertinents en vue de construire un discours cohérent grâce à l'interaction des gens qui peuvent se décomposer en plusieurs séquences, échanges et tours de parole. Catherine Kerbrat-Orechioni affirme, en ce sens, « d'interactions entre particules ou d'interactions entre sujet, on a toujours affaire à un *système d'influences mutuelles*, ou bien encore à une action conjointe⁸⁷ ». Nous pouvons affirmer que toute interaction entre individus peut susciter une influence réciproque des interactants ou des participants qui ne peuvent pas rester indifférents au moment de leur communication. Ainsi, s'appuyant sur la même logique et en voulant apporter son étude et faire une distinction entre les termes « dialogique » et « polyphonie », Fred Haillon affirme que « le dialogique désigne l'orientation vers le discours ambiant dont se nourrit la parole individuelle. La polyphonie est l'ensemble des voix et des points de vue dans l'énonciation, celle-ci permettant de mettre en scène un débat, des points de vue⁸⁸ ».

Partant de cette idée, nous pouvons cerner une différence entre ces deux termes qui entraînent une interaction issue des propos des différents énonciateurs favorisant une hétérogénéité énonciative. Cependant, il a tout de même affirmé que ces deux notions sont indissociables dans la mesure où le dialogue peut mettre en relation plusieurs voix. Ce qui entrainera une polyphonie énonciative. Ainsi, en voulant poursuivre son argumentaire il renchérit que :

Le dialogisme, au sens de Bakhtine, relève d'un principe général, il désigne et renseigne les formes de la présence ou de l'absence de l'autre dans le discours. (...) Quant à la polyphonie, au sens de Bakhtine, elle peut être sommairement décrite comme la pluralité de voix et de consciences autonomes dans la représentation énonciative. Elle désigne des effets de discours, en discours, à travers des phénomènes de rencontres et d'échanges, parfois critiques, de points de vue⁸⁹.

⁸⁷ Catherine Kerbrat-Orechioni, *Le discours en interaction*, Armand Colin, 2011, p.15.

⁸⁸ Fred Haillon, « L'énonciation dans les pratiques de l'hétérogène », Université de Tours, *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°56, pp.119-134. 2012, p.4.

⁸⁹ Ibid., p.4.

De ce point de vue, il est clair que le dialogisme désigne un ensemble d'individus participant à un discours ; alors que la polyphonie met une interaction de différentes voix aboutissant à une hétérogénéité énonciative.

En s'inspirant toujours des textes russes, beaucoup d'auteurs lui ont emboité le pas. Ainsi, dans sa thèse, Aleksandra Nowakowska propose :

La polyphonie se différencie du dialogisme par le fait qu'elle s'applique au champ d'études littéraires, afin de définir un type particulier d'œuvre romanesque, alors que le dialogisme est un principe qui gouverne toute pratique langagière, et au-delà toute pratique humaine, et consiste, au niveau langagier, en l'orientation de tout discours vers d'autres discours avec lesquels il ne peut manquer d'interagir, de dialoguer⁹⁰.

Notons que même si ces deux termes partagent le même champ d'investigation, il est de notre ressort de souligner une légère différence dans leur réalisation dans la mesure où tout nécessite la présence des personnages échangeant à tour de rôle. Ainsi, la polyphonie est très présente dans les œuvres littéraires. De ce fait, l'auteur compose son œuvre par plusieurs procédés d'écriture qui concourent à la réalisation de son discours. Des lors, par le biais du dialogisme, il crée une interaction ou une réaction entre différents individus en vue de véhiculer leurs idées dans une pluralité vocalique.

Relevons la séquence suivante extraite de *La Grève des battus*, l'auteure met à nu la situation des mendiants qui semblent trouver leur havre de paix après avoir subi une tracasserie sans merci de la part des autorités :

- Aller dans les rues, cela peut-il être ?
- Maintenant que nous sommes en paix, nous exposer encore aux tracasseries !
- Ça dey, ce serait retourner volontairement dans un enfer d'où Dieu nous a sortis !
- Que Dieu nous en préserve ! Qu'Il nous en préserve ! Yalla téré !
- Vous ne risquez rien absolument rien ! Je vous garantis qu'il ne vous arrivera rien. Il s'agira seulement d'aller prendre ce que je vous ferai donner, et vous ne le regretterez pas !
[...]
- D'ailleurs, dit Nguirane Sarr, toi qui nous parles et qui nous garantis la sécurité, qui es-tu ?
- Je suis le directeur général du service de la salubrité publique; c'est moi qui commande à tous ceux qui pourraient vous créer des ennuis.
- An...C'est toi Mour Ndiaye dont on parle à la radio tous les jours ?
- Oui c'est moi. Ne craignez rien.
[...]
- Ah patron vous qui nous avez chassés, aujourd'hui vous venez nous chercher ! Quelle peut en être la raison way? ⁹¹

Dans cette séquence, nous constatons l'occurrence des signes de ponctuation (points d'interrogation, d'exclamation et l'usage des tirets) sur le plan syntaxique. La mise en relief est aussi

⁹⁰ Aleksandra Nowakowska, « Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs », Université Nice Sophia-Antipolis, Thèse, soutenue 4 juillet, 2017, p.19.

⁹¹ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.155.

marquée par la forte présence des pronoms personnels à savoir « toi », « tu » et relatifs « qui » répétés par la narratrice dans ce passage. Nous notons aussi l'usage de présentatifs « *c'est toi...dont* », « *c'est moi qui* » participant à l'enrichissement des procédés discursifs de l'emphase. Cependant, la présence du pronom relatif « dont » est dû à l'emploi du verbe transitif indirect « parler ». L'auteure met en jeu, ici, un discours voire un énoncé hétérogène à travers l'échange entre Mour Ndiaye et les mendiants. Les indices textuels qui le justifient sont matérialisés par l'emploi de pronoms déictiques « nous » et « vous ». Ceci traduit une pluralité vocalique entraînant une hétérogénéité énonciative dans ces passages « nous sommes en paix », « nous exposer encore aux tracasseries ». Ici, le « nous » est pluriel et représente l'ensemble des mendiants qui sont présents dans la situation de communication. Dans ce passage, Aminata Sow Fall démontre le caractère fort et indifférent des mendiants à l'égard de Mour Ndiaye comme en témoigne leur détermination matérialisée par la réplique sarcastique en ces termes: « yalla téré » « ça dey » pour mettre en évidence la fierté des mendiants. L'intrusion du wolof dans ce discours déroulé en français permet à la narratrice de traduire la vivacité des propos des mendiants. Todorov note en ces termes : « aucun énoncé en général ne peut être attribué au seul locuteur: il est le produit de l'interaction des interlocuteurs, et plus largement, le produit de toute situation sociale complexe, dans laquelle il a surgi⁹² ». Nous comprenons, à partir de là, que l'énoncé est conçu comme le produit de l'interaction d'individus socialement organisés. Tout discours a un contexte social d'énonciation bien déterminé nécessitant parfois la présence des personnages en vue d'être réalisé. Le sujet parlant n'est pas un être individuel, mais pluriel, collectif. Ducrot renchérit en soulignant :

Des êtres intradiscursifs censés s'exprimer à travers l'énonciation d'un locuteur. Ils peuvent être identifiés et relèvent alors de diverses formes de discours rapporté. Ils peuvent être non identifiés mais cependant identifiables si l'interlocuteur parvient à reconstruire la source de ces opinions. Ils seront cependant le plus souvent non identifiables. Enfin, ces mêmes énonciateurs peuvent manifester des points de vue sans que, pour autant, on puisse leur attribuer des mots précis⁹³.

Ainsi, tout acte de discours ou de l'énonciation peut être vu comme dialogique ou polyphonique s'il y a alternance de plusieurs voix. Cette alternance qui peut créer une interaction entre différents locuteurs engendre une hétérogénéité énonciative. En s'inspirant des travaux de ses devanciers, Fred Haillon note que :

Chez M. Bakhtine, l'hétérogénéité s'exprimait par l'affirmation d'un dialogisme généralisé: les mots sont toujours les mots des autres, le discours est le lieu des discours d'autrui. Alors que : chez M. Pêcheux, elle se fonde sur la double référence à la

⁹² Cité par Fred Haillon, *art, cit*, p.4.

⁹³ Cité par Robert Vion dans, « Modalisation, dialogisme et polyphonie », Université de Provence /UMR 6057, *Parole et Langage*, 14 Novembre 2005, consulté le 25 janvier 2023.

psychanalyse et à la conception de M. Foucault de la primauté de l'interdiscours sur chaque formation discursive⁹⁴.

L'ensemble de voix des différents individus constituent clairement une hétérogénéité énonciative découlant d'une conversation ou d'un interdiscours prononcés dans une situation de communication. Notons que l'exemple ci-après extrait du corpus illustre cette conception théorique:

-Nous n'irons plus demander la charité ?

-Que ferons-nous ? Faut-il que nous soyons totalement démunis ? Il est vrai que les choses ne sont pas faciles pour nous, mais nous arrivons quand même à faire une petite récolte, par-ci par-là.

-Nguirane, ce que tu dis n'est pas faisable. Ne te laisse pas emporter par la colère. La vie est parsemée d'embuches. Soyons courageux ; un jour ils nous laisseront tranquilles. Mais si nous n'allons plus au-devant de la charité, où irons-nous ? En boudant, nous ne ferons tort à personne d'autre qu'à nous-mêmes.

-Vous vous trompez, tonne Nguirane.» [...]

-Vous vous trompez ! Je vous l'ai déjà dit : ce n'est ni pour nos guenilles, ni pour nos infirmités, ni pour le plaisir d'accomplir un geste désintéressé que l'on daigne nous jeter ce que l'on nous donne⁹⁵...

Dans cette séquence, l'usage du pronom personnel « nous », qui représente un collectif (les mendiants), frappe le lecteur et donne une indication sur la pluralité de voix dans cette conversation. Nous notons aussi l'usage de la forme emphatique de la forme impersonnelle : « faut-il... », « il est vrai que... ». Cet emploi emphatique met en évidence la proposition entière. Sur le plan syntaxique, les ponctuations ne sont pas gratuites et jouent un rôle capital dans l'élaboration des procédés de mise en valeur comme l'illustrent les virgules et les points d'interrogation occasionnés par les questionnements répétitifs des mendiants qui vivent dans un désarroi extrême. L'auteure met en évidence l'interaction de plusieurs voix qui s'entremêlent dans l'espoir de trouver une amélioration de leur pitoyable vie et d'avoir un lendemain meilleur. Dans cette séquence, l'auteure met en scène un dialogisme vif entre les mendiants. L'emploi des pronoms personnels déictiques « nous » et « vous », qui représentent l'ensemble des mendiants et entraînant une hétérogénéité énonciative voire la présence de plusieurs voix, participent à l'élaboration d'une mise en relief.

En voulant toujours montrer et mieux traiter l'usage massif des procédés emphatiques prouve à suffisance un tel emploi dans notre corpus, l'auteure nous montre sa particularité linguistique afin d'aboutir à une interaction du discours. Nous notons l'exemple ci-dessous en vue de mieux l'illustrer :

-Vous êtes ici pour travailler et non pour semer le désordre ! Si vous ne voulez plus travailler, foutez le camp ! Il y en a des centaines qui attendent à la porte !

-Sil y'a quelqu'un qui doit foutre le camp, c'est bien vous ! Nous sommes chez nous ici, et vous semblez l'oublier !

Respectez les dispositions du code du travail, payer les heures supplémentaires que vous nous devez, procurez nous du savon pour la toilette après le travail, et encore une fois,

⁹⁴ Cités par Fred Hailon, *art. cit.*, p.6.

⁹⁵ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.75.

installez au moins deux extincteurs, car, dans une entreprise comme celle-ci il est inimaginable qu'il n'y en ait pas !⁹⁶

Dans cette séquence, l'emploi de la phrase impérative qui représente un ordre frappe d'emblée le lecteur. Ici, la répétition du pronom personnel « vous » dans ces deux phrases suivi d'un point d'exclamation permet à l'auteure de matérialiser une insistance dans cette séquence. L'emploi de la formule impersonnelle suivi d'un présentatif « il y'a...qui » répété dans cet échange est indirect et matérialisé par le groupe de mot « des centaines » et le pronom indéfini « quelqu'un » repris par le pronom relatif « qui » marquant les véritables sujets dans cette séquence. Par-là, nous pouvons en déduire que le pronom « il » sans référent est juste employé pour des besoins syntaxiques et pour enrichir la communication. Nous retrouvons aussi dans cet extrait, l'usage du pronom personnel « nous » marquant une pluralité vocalique et représente l'ensemble des travailleurs désireux de changer et d'améliorer leur condition d'existence au sein de l'entreprise comme en témoigne l'emploi de ces phrases impératives qui représentent des ordres à travers ces verbes tels que « respectez », « payer », « devez », « procurez » voire « installez ». Ces derniers permettent à l'auteure d'accorder une importance capitale aux plaintes des travailleurs qui semblent être mécontents du traitement de leur patron. Nous constatons aussi un double usage des phrases impersonnelles « il est inimaginable » « il n'y en ait pas » qui sont une forme emphatique et qui participent à mieux décrire la situation compromettante voire pathétique de ces travailleurs. Le discours interactionnel, qui se décompose en plusieurs séquences, échanges et tours de parole, entraîne donc une polyphonie de voix.

Ainsi, en vertu de la métaphore musicale qu'elle met en œuvre, Bakhtine y va de sa définition en affirmant : « La notion de polyphonie renvoie à un ensemble de voix orchestrées dans le langage. Celle de dialogisme indique que ces voix s'interpellent et se répondent réciproquement ⁹⁷ ». Nous approuvons cette idée dans la mesure où nous constatons que ces deux notions peuvent regorger d'une parenté car le dialogisme se fait à travers un échange verbal de différents individus. Ce qui permettra de parler d'une polyphonie énonciative entraînée par le contact de plusieurs voix qui s'entremêlent. S'intéressant à étudier ses deux termes, Fred Haillon affirme : « Les deux modes, dialogisme et polyphonie, correspondent à des phénomènes d'hétérogénéité. Ils renvoient à la dissemblance en soi, des discours, des mots et des voix ⁹⁸ ».

Nous remarquons au passage l'inséparabilité de ses deux termes car tout échange verbal met en relation la présence d'individus et leur discours se remarque à travers une polyphonie de voix

⁹⁶ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.81.

⁹⁷ Cité par Laurent Perrin dans, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. », Université de Metz, *la revue Pratiques*, n° 123-124, consulté le 25 janvier 2023.

⁹⁸ Fred Haillon, *art. cit.*, p.4.

conduisant à une hétérogénéité énonciative. Les notions de dialogisme ou de polyphonie selon Bakhtine s'appliquent à différents ensembles de faits, à différents niveaux d'organisation linguistique ou discursive, dont les liens ne sont pas toujours apparents, jusqu'à embrasser certaines formes d'hétérogénéité énonciative associées simplement à la nature de ce qui est dit. Il affirme en ses termes :

Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre...La plupart des informations sont transmises en général sous une forme indirecte, non comme émanant de soi, mais se référant à une source générale non précisée : "j'ai entendu dire", "on considère", "on pense" (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui⁹⁹.

En somme, nous admettons que le terme « polyphonie » renvoie à une pluralité ou une coexistence manifeste de voix dans le discours des personnages. Nous pouvons donc parler de polyphonie dès qu'il y a existence de deux voix en même temps au sein d'un même discours. Ceci peut être confirmé notamment dans les formes de discours qui sont déjà prononcés à savoir les discours rapportés. La polyphonie est identifiable dans la séquence suivante extraite du corpus:

-Les gars, je vous salue !
[...]
-L'argent vole ! L'argent vole !...
-C'est pour prendre le car ; ainsi vous pourrez aller à travers la ville et vous aligner dans les rues, n'est-ce pas ?
-Oui, oui, nous viendrons !
[...]
-Vous viendrez, n'est-ce pas ?
-Sûr que nous viendrons. Dès cet après-midi, nous viendrons !¹⁰⁰

Dans cette séquence, nous notons sur le plan syntaxique, la présence massive des points d'exclamation et d'interrogation participant à attirer l'attention des lecteurs sur cet échange verbal matérialisé par l'usage des tirets traduisant les interactions entre les mendiants et Mour Ndiaye. La répétition des termes « oui », « oui » et les phrases courtes « l'argent vole! » « l'argent vole! » suivies de points d'exclamation mettent en valeur une polyphonie voire une pluralité de voix des mendiants qui sont en extase. Ce qui conduit à une hétérogénéité énonciative entre les différents sujets présents dans cette situation de communication. Ici, l'auteure met en évidence une scène hilarante afin de traduire l'opportunisme des gens dans cette société. Après cette analyse, nous allons tout de même approfondir notre recherche en étudiant l'importance de l'usage des procédés argumentatifs de mise en relief dans l'écrit des auteurs.

⁹⁹ Cité par Robert Vion, *art. cit.*, p.1-2.

¹⁰⁰ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.175-176.

Chapitre 2 : Les procédés argumentatifs de la mise en relief

Dans ce chapitre, il s'agira d'étudier les procédés argumentatifs de la mise en relief dans le texte littéraire. Le texte argumentatif respecte les fondements de la cohérence textuelle et renferme des mots qui le rendent clair, logique et bien structuré. En ce sens Philippe Breton soutient :

On pourrait tout aussi bien définir l'argumentation comme un acte visant à modifier le contexte de réception, en d'autres termes les opinions de l'auditoire. Cette formulation, pour être plus précise, doit rendre compte du fait qu'accepter l'opinion d'autrui, l'opinion proposée par autrui, n'est pas sans conséquence sur ce que l'on pensait précédemment, avant de connaître cette opinion¹⁰¹.

S'intéressant au terme argument, Olivier Reboul note: « on peut définir l'argument comme une proposition destinée en à faire admettre une autre¹⁰² ». Nous retenons donc que l'argumentation prend en compte un interlocuteur (réel ou fictif) dont elle veut obtenir l'adhésion. Dans une argumentation, on distingue le thème (ce dont on parle), la thèse (ce qu'on en dit) et l'opinion émise à propos du thème. Il a donc pour but de convaincre ou de faire réagir. Ibrahima Mamour Ndiaye note à ce propos: « Par procédés argumentatifs, nous entendons l'ensemble des propriétés syntaxiques et sémantiques qui participent à la cohérence du discours¹⁰³ ». Nous pouvons dire donc que les procédés argumentatifs représentent l'ensemble des moyens ou des constituants nécessaires utilisés un auteur pour parfaire son discours dans une argumentation logique et cohérente. Ainsi, l'étude des procédés argumentatifs nous permet de mieux connaître l'intention de l'auteur. Dans cette même perspective, Kerbrat-Orecchioni dans sa conception, affirme :

Parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme: poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses.... Ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques et c'est conformément à ces règles qu'ils réalisent¹⁰⁴.

De ce fait, nous pouvons noter que les actes de langage dans le corpus peuvent être conçus comme des indices indispensables pour la bonne formation du discours chez l'auteur. Ce dernier, grâce à son intention, utilise des procédés de mise en relief qui attirent l'attention des lecteurs. Ils participent aussi à l'élaboration de la vivacité de son récit considéré comme un message adressé aux lecteurs. Les procédés de mise en valeur ne sont pas en reste dans la construction du discours. Ainsi, parler de procédés argumentatifs consiste à faire un dépouillement judicieux du corpus littéraire choisi dans le cadre de la rédaction de ce mémoire. Les indices relevés permettent d'élaborer des discours

¹⁰¹ Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication*, Paris, Éditions La Découverte, 1996, p.18-19.

¹⁰² Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique théorie et pratique*, Presses universitaires de France, 4^e édition, 1991, p.100.

¹⁰³ Ibrahima Mamour Ndiaye, *art., cit.*, p. 12.

¹⁰⁴ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p.52.

expressifs afin de mettre en évidence les points de vue des personnages, du narrateur et même de l'auteur. Pour appréhender le fait dans ce chapitre, il sera question pour nous d'abord, de nous intéresser à la construction des faits à la cohérence du texte, ensuite d'étudier l'apport des mots-outils dans le texte argumentatif, enfin d'analyser le clivage comme effet de style.

2-1- De la construction des faits à la cohérence du texte

Etudier la cohérence d'un texte littéraire nécessite avant tout une bonne argumentation en vue de cerner les actes de langage. Ces derniers sont produits par des personnages supposés fictifs mais confrontés aux réalités humaines. De ce fait, la construction des faits dans un discours revêt une importance capitale dans la mesure où elle reflète le sens de la pensée de l'auteur. Pour assurer la cohérence de son discours, l'auteur doit organiser ses informations et ses idées. Dès lors, toute information véhiculée doit être présentée dans un ordre logique et bien précis. Jean- Michel Adam affirme : « Les informations du contexte sont traitées sur la base des connaissances encyclopédiques des sujets, de leurs préconstruits culturels et de lieux communs argumentatifs. D'un point de vue linguistique, il faut dire que le contexte entre dans la construction du sens des énoncés¹⁰⁵». Ainsi, la notion de cohérence permet de rendre compte de la relation entre deux ou plusieurs énoncés formant un discours de sens. La situation de communication met en évidence une interaction interpersonnelle ou inter-discursive permettant de mieux saisir la construction des faits. En ce sens, Joëlle Gardes Tamine soutient :

Les unités textuelles ainsi développées s'enchaînent pour construire le texte. Les liens qu'elles nouent ne se réduisent évidemment pas à une simple succession, elles forment un tout cohérent et cohésif. La cohérence et la cohésion se distinguent en ce que la première s'appuie sur des relations logiques et sémantiques, alors que la seconde n'implique que des relations morphosyntaxiques et lexicales¹⁰⁶.

Nous pouvons affirmer que l'ensemble des éléments employés dans un discours ou dans un texte participent à la réalisation d'un texte cohérent et cohésif. Ces derniers sont nécessaires pour la compréhension du discours sur le plan sémantique, morphologique et syntaxique. La cohésion permet aux lecteurs de repérer les éléments conducteurs de sens et les mécanismes linguistiques qui régissent les relations entre les syntagmes dans la phrase ou entre les constituants employés dans le texte. Ainsi, s'intéressant à la notion de cohérence qu'il considère comme primordiale dans une argumentation discursive, Malrieu Jean-Pierre y va de sa définition en affirmant : « La cohérence, au sens le plus

¹⁰⁵Adam Jean-Michel *La linguistique textuelle Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 4^{ème} Edition, Paris, Armand Colin, 2020, p.46.

¹⁰⁶ Joëlle Gardes Tamine, *op.cit.*, p.14.

large que nous lui donnons, est une appréciation du degré de conformité du discours avec une idéologie, une indication de la capacité, voire de la volonté, de l'idéologie à faire sien ce discours¹⁰⁷ ».

Nous en déduisons que la cohérence d'un texte est le fondement logique d'un discours qui peut s'obtenir grâce à une bonne conception des idées et à une construction des faits dans une bonne argumentation pour atteindre l'objectif visé, une intention. Dans ce même sillage, Dominique Maingueneau allie le terme « cohérence » et « cohésion ». Dans son ouvrage intitulé *Les termes clés de l'analyse du discours*, il affirme : « l'étude de la cohérence et de la cohésion d'un texte constitue l'objet de la linguistique textuelle, qui étudie la manière dont une suite de phrase forme une unité, constitue un texte¹⁰⁸ ». Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau renchérissent en notant que : « la cohérence est, au linguistique textuelle inséparable de la notion de cohésion avec laquelle elle est souvent confondue¹⁰⁹ ». Ainsi, nous constatons que les procédés argumentatifs de mise en relief sont présents dans le corpus, *La Grève des bàttu*. Dans la séquence ci-après, l'auteure propose une description de la situation de Madiabel :

Ce jour, chez Salla Niang, il n'y a qu'un absent : c'est Madiabel, le boiteux. Il était forgeron dans son village natal. Un baay jagal. Mais les brèches des marmites à colmater et les queues de vieilles casseroles à improviser devenaient de plus en plus rares ; les fourneaux ne se vendaient plus car l'intermédiaire qui venait les prendre pour les écouler à la ville avait disparu un beau jour sans lui payer le produit d'un an de travail. Pour nourrir et habiller ses deux épouses et ses huit bouts de bois, Madiabel décida à son tour de monter à la ville. Il se convertit au boroom battu sans battu, mais main tendue. Les affaires allèrent mieux et il envoyait régulièrement à sa famille la ration alimentaire et les habits¹¹⁰.

Dans cette séquence, la ponctuation joue un rôle non négligeable dans la cohérence de ce récit. Ainsi, nous notons l'usage de deux points suivis d'un présentatif « c'est Madiabel ». Cependant, nous constatons l'absence du pronom relatif qui, d'habitude, l'accompagne. L'isolement du groupe nominal « le boiteux » à l'aide d'une virgule renvoie à Madiabel. Une description qui permet à l'auteure d'inviter les lecteurs à observer l'attitude physique de son personnage. L'ensemble de ces éléments employés permettent à l'auteure de mettre en valeur des énoncés entiers facilitant l'analyse du discours. Aminata Sow Fall peint ainsi une situation douloureuse par le biais du personnage de Madiabel qui se reconvertit, comme en témoignent ces termes, « *boroom bàttu sans bàttu mais main tendue* » afin de joindre les deux bouts et assurer une vie décente et convenable à sa famille. La mise en relief a toujours été une prédilection chez les auteurs. Ce procédé valorise le discours grâce à l'effet

¹⁰⁷ Jean-Pierre Malrieu, « La cohérence idéologique du discours. Une méthode d'estimation », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°20, 1995/1. Oralité : invariants énonciatifs et diversité des langues. pp. 185-215; doi : <https://doi.org/10.3406/intel.1995.1483> https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1995_num_20_1_1483 [mis en ligne], consulté le 26 Février 2023.

¹⁰⁸ Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Editions du Seuil, 1996, p. 26.

¹⁰⁹ Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, *op.cit.*, p.99.

¹¹⁰ Aminata Sow Fall, *op.cit.*, p.23-24.

d'insistance. Dans cette même lancée, des auteurs se sont intéressés à la notion du discours. Michel Foucault soutient que le discours est : « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la formation discursive...il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut donc définir un ensemble de conditions d'existence¹¹¹». La cohérence et la cohésion deviennent ainsi une exigence pour qu'un discours soit littéraire. Dans la même logique, il affirme encore que : « le discours est constitué par un ensemble de séquences de signes, en tant que sont des énoncés, c'est-à-dire en tant qu'on peut leur assigner des modalités d'existence particulières ¹¹²».

Nous affirmons par-là que l'énonciateur s'appuie sur la richesse des outils linguistiques pour construire un discours cohérent et pertinent. En outre, Dominique Maingueneau retient que : « le discours peut désigner une unité linguistique constitué d'une succession de phrases¹¹³ ».Ainsi, nous pouvons noter que pour écrire un bon texte, l'auteur doit pouvoir explorer toutes les ressources du langage. Les procédés de mise en relief constituent un élément majeur pour embellir le discours. C'est dans cette perspective, Olivier Reboul soutient que : « la rhétorique est l'art de persuader par le discours. Par discours, on entend toute production verbale écrite ou orale, constituée par une phrase ou une suite de phrases, ayant un début et une fin, et présentant une certaine unité de sens¹¹⁴». En d'autres termes, la rhétorique, considérée comme l'art de parler, suscite de l'admiration et constitue un ornement ou un décor pour le locuteur qui, désireux de convaincre ses lecteurs ou son interlocuteur, décide d'écrire, de la manière la plus correcte, son discours afin de montrer son authenticité. L'œuvre d'Aminata Sow Fall, *La Grève des battus* offre aux lecteurs ce genre de textes comme l'atteste la séquence ci-après :

Lolli est sincère en disant ces mots. Sa mère le lui avait enseigné, et toutes les tantes, les oncles, les parents proches ou éloignés lui avaient répété les mêmes litanies de recommandations le jour de son mariage, puis la nuit où elle devait rejoindre le domicile conjugal, enfin, en toute occasion « Obéis à ton mari, ne cherche rien d'autre que son bonheur, car de lui dépendent ton destin et surtout de celui de tes enfants. Si tu exécutes ses volontés, tu seras comblée ici-bas et l'au-delà et tu auras des enfants dignes et méritants. Sinon attends-toi à la malédiction divine et à la honte d'avoir enfanté des ratés ». Lolli avait toujours suivi ces prescriptions. Dans les premières années de leur mariage, Mour était sujet à des incartades fréquentes. Il ne rentrait pratiquement qu'à l'aube et disparaissait tout bonnement les week-ends. Sans jamais donner une explication à sa femme¹¹⁵.

Dans cette séquence, nous notons la bonne organisation du récit car la cohérence des idées de l'auteure y est présente. Sur le plan syntaxique, nous relevons l'emploi remarquable des syntagmes permettant d'établir la parfaite progression. Les syntagmes nominaux et verbaux jouent un rôle

¹¹¹ Michel Foucault, *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, p.153

¹¹² Michel Foucault, *op. cit.*, p.141.

¹¹³ Dominique Maingueneau, *Le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, p.31.

¹¹⁴ Olivier Reboul, *op.cit.*, p.4.

¹¹⁵ Aminata Sow Fall, *op. cit.*, p.56.

essentiel dans le dispositif de mise en relief dans une argumentation. L'usage des îlots textuels dans ce récit est suggéré par plusieurs éléments insérés dans la séquence: « « Obéis à ton mari », « de lui dépend ton destin », « tu auras des enfants dignes et méritants ». Il faut alors recourir à des données anthropologiques pour mieux comprendre le rapport entre l'homme et la femme dans un couple africain. Il s'agit de l'union sacrée entre Lolli et Mour Ndiaye. Dans cette société phallocratique, la femme doit obéir aux ordres de son époux. Son bonheur dépend de ce rapport de force. Les éléments énonciatifs participent à la cohérence du texte et donnent un intérêt particulier au discours. L'exploitation des textes permet donc de cerner la pertinence des propos de l'auteure ou de l'énonciateur mais aussi des personnages. Jessica da Silva, dans sa thèse, parle de cohérence textuelle lorsqu'elle affirme que :

L'étude de la cohérence textuelle a suivi deux voies, l'une avait comme but de construire une « grammaire de texte » où l'existence d'une « compétence textuelle » permettrait de dire si une séquence de phrases constituait ou non un texte bien formé. L'autre étudiait les connexions de phrase à phrase, c'est-à-dire, les connexions inter-phrases, en soulignant qu'elles sont contraintes¹¹⁶.

Nous remarquons que la cohérence d'un texte se construit grâce au respect des normes de la grammaire. Dans cette mouvance, nous partageons la conception de Franck Neveu qui affirme:

La notion de cohérence désigne quant à elle les propriétés pragmatiques qui assurent à une séquence textuelle ou discursive son interprétabilité. Notamment par des données informationnelles (portant sur des actions ou des situations) susceptibles d'être congruentes avec le monde de celui qui évolue ses données¹¹⁷.

De ce fait, l'importance de la cohérence d'un discours, qui représente un ensemble d'énoncés prononcés par un individu ou un auteur, offre à ses interlocuteurs la possibilité d'interpréter et de comprendre l'argumentation de son discours. Thierry Herman soutient que : « le principe de cohérence est sans doute une des bases de l'analyse argumentative des textes...La cohérence est un mortier linguistique, permettant aux unités minimales du discours de faire bloc, de faire sens¹¹⁸ ». En d'autres termes, la cohérence est le fondement d'une bonne argumentation dotée de sens et obéit à des règles de fonctionnement telles que les outils grammaticaux qui constituent des phrases pour aboutir à un texte voire un discours pertinent. Ainsi, dans une argumentation, l'usage des procédés de mise en relief reste capital dans l'élaboration d'un texte littéraire comme nous le montre l'œuvre d'Aminata Sow Fall à savoir *la Grève des battus*. De surcroît, sa pertinence réside dans l'analyse qui nous permettra de mieux saisir la vivacité du discours et la particularité de l'auteur. Dès lors, la

¹¹⁶ Anunciacao Jessica da Silva, « Le discours de la persuasion : une étude pragmatique et Cognitive », Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, thèse, 2014, p.37.

¹¹⁷ Franck Neveu, *op.cit.*, p.70.

¹¹⁸ Thierry Herman, « Le fil du discours : Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945) », Université de Lausanne Faculté des Lettres, thèse, 2005, p.126.

différence entre un texte sans relief et un texte qui force l'attention dépend des moyens mis en œuvre par l'auteur, car les divers procédés syntaxiques qu'il utilise jouent généralement sur l'effet de redondance pour captiver l'attention du lecteur et pour donner plus de force à son idée. Dans une argumentation, l'emphase met en évidence le ou les points de vue que l'auteur veut souligner, pour les soutenir ou les rejeter, et constitue un signal de l'intention poursuivie (convaincre, s'exprimer) et du type de texte (expressif et argumentatif).

Dans le corpus, nous relevons la séquence suivante dans laquelle l'auteure, dans une construction logique et pertinente, décrit les mauvaises conditions de vie des mendiants maltraités par les autorités :

Angoisse, grogne et rogne chez les mendiants. Ils viennent d'enterrer le vieux Gorgui Diop. On savait seulement qu'il avait été « ramassé ». Quelques jours après, on a entendu à la radio un communiqué du directeur de l'hôpital informant les parents que Gorgui Diop, cinquante-deux ans environ, natif de Sandiara, était décédé et leur demande d'aller retirer son corps. Personne ne savait dans quelles conditions il avait été conduit à l'hôpital ni de quoi il était décédé¹¹⁹.

Nous lisons dans cette séquence la grande détresse qui frappe les mendiants dans cette communauté. L'occurrence de l'usage des substantifs tels que « angoisse », « grogne » et « rogne » dans ce discours renseigne à suffisance sur le traitement inhumain de cette frange de la société sénégalaise. Le sémantisme choisi par la narratrice pour décrire cette amertume est révélateur. Du point de vue syntaxique, il faut noter l'isolement de l'actant principal de son verbe « Gorgui Diop » repris par le groupe adjectival « natif de Sandiara ». Cette insistance sur le personnage de Gorgui Diop révèle une construction logique et cohérente du discours de l'auteure. En plus, l'emploi des termes « ramassé », « décédé » constitue le paroxysme du chaos social. En résumé, nous pouvons affirmer que la pertinence du récit réside dans sa manière d'argumenter de l'auteur. Ce qui est recherché ici est la place des procédés de mise en relief dans le texte littéraire. Ces derniers sont des moyens grammaticaux qui participent à la construction des faits dans un texte littéraire et à la réalisation d'un discours cohérent. Ainsi, l'auteure utilise pas mal de procédés dans son texte ou dans son discours pour exprimer ses affects par le biais des locuteurs et des interlocuteurs en vue de montrer leur rôle et leur pertinence dans une argumentation comme l'atteste l'exemple ci-dessus. Dans cette mouvance et toujours à la recherche de perfection dans leurs écrits, pas mal d'écrivains, à travers des marqueurs linguistiques, parviennent à raisonner et à argumenter pour donner sens à leur discours. A cet effet, Fabienne Rondelli note en ces propos que : « L'analyse textuelle des discours

¹¹⁹ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.73

décrit les régularités qui président à l'agencement d'un texte et lui confèrent la propriété de former une unité cohésive et cohérente ¹²⁰».

Nous voyons que l'aboutissement d'un bon discours nécessite de faire un recours aux différents outils linguistiques participant à la bonne formation et à la cohérence du discours. Dans son mémoire, consciente que la grammaire désigne l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue, et en voulant apporter une étude sur la construction d'un discours, Hadj Attou Fatima Zohra affirme : « La grammaire textuelle fournit des éléments qui laissent le lecteur ou le chercheur réfléchir sur le fonctionnement de la langue en tant que système de signes et aussi sur l'organisation du texte/discours écrit et sur son fonctionnement pour bâtir sa cohérence et sa cohésion¹²¹».

En s'inspirant de cette conception, nous affirmons que la grammaire textuelle convoque tous les procédés d'écriture en utilisant des outils spécifiques et en prenant en compte le fonctionnement linguistique afin d'apporter une cohérence et un sens dans le discours pour faciliter la compréhension aux apprenants. Elle poursuit son argumentaire en affirmant de nouveau en ces termes que :

La cohérence est fondée sur la relation externe de l'énoncé avec la situation d'énonciation. Elle n'est pas soumise aux propriétés linguistiques du texte. Elle assure une bonne interprétation et un jugement du récepteur pour permettre d'évaluer l'inférence logique du texte dans une situation d'énonciation. La cohérence est étroitement liée aux genres et aux types de texte¹²².

Par cette vision, nous pouvons en déduire que l'ensemble des énoncés qu'utilise l'énonciateur peut être considéré comme des éléments qui assurent la réalisation d'un discours significatif voire pertinent aux yeux des autres (récepteurs).

2-2- L'apport des mots-outils dans le texte argumentatif

Dans ce sous chapitre, il sera question d'étudier l'apport des mots de liaison dans un texte argumentatif. Pour rappel, l'argumentation est un acte de communication ou de production discursive dans lequel un émetteur exprime son opinion ou ses idées en vue de faire valoir sa conception. Notons tout de même que dans le texte argumentatif, l'auteur expose son opinion ou ses idées et cherche la plupart du temps à convaincre son destinataire à l'aide des arguments ordonnés et liés de telle sorte que son vis-à-vis pourra comprendre la cohérence de son discours et pourra réagir. Philippe Breton affirme:

¹²⁰ Rondelli Fabienne, Fabienne Rondelli, « La cohérence textuelle : pratiques des enseignants et théories de référence », *Pratiques* [En ligne], 145-146 | 2010, mis en ligne le 15 juin 2010, consulté le 21 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1505> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.1505>

¹²¹ Attou Fatima Zohra Hadj, « Etude des procédés argumentatifs du discours écrit dans une approche de la grammaire textuelle », Université Mouhamed Khider-Biskra –Faculté des Lettres et des Langues mémoire de master, 2014-2015, p 21.

¹²² Attou Fatima Zohra Hadj, *mémoire, cité*, p.30

L'argumentation appartient à la famille des actions humaines qui ont pour objectif de convaincre. De nombreuses situations de communication ont en effet pour but de proposer et, éventuellement, d'obtenir d'une personne, d'un auditoire, d'un public, qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion¹²³.

Ici, il devient clair que l'argumentation permet à l'énonciateur de mettre en jeu tous les moyens nécessaires dans un discours afin de susciter un intérêt particulier dans ses propos et de faire réagir autrui ou son auditoire. Néanmoins, notre but est d'éclairer quelques notions fondamentales d'un champ de connaissance qui se trouve être la mise en relief. Le locuteur peut utiliser donc des outils linguistiques et des constituants nécessaires pour parvenir à atteindre son but dans le cadre d'une argumentation. Nous rappelons que les mots outils sont des termes employés dans un discours argumentatif et participent à la construction d'un texte ou des phrases tout en établissant entre elles un lien logique. Ainsi, l'intérêt de cette étude portera sur diverses formes de procédés emphatiques relatifs aux mots- outils dans le discours littéraire. Tenant compte de l'étymologie du terme « texte », Jean Michel Adam affirme :

Le texte est défini en fonction de sa composition, car il comporte plusieurs unités textuelles, de la proposition énoncée au plan de texte, en passant par les phrases, périodes ou séquences et chapitres ; ces unités sont découpées par segmentation et liées, afin de constituer un ensemble cohérent et progressant vers une fin¹²⁴.

Selon les objectifs que se fixe l'auteur, la nature du texte doit obéir au schéma indiqué. Dans un roman, nous retrouvons divers aspects contribuant à la trame romanesque. Il n'existe pas un seul type de texte mais plusieurs caractéristiques. C'est pourquoi, nous pouvons affirmer que les mots outils jouent un rôle déterminant pour une analyse portant sur les procédés de mise en relief. Observons ce que nous propose l'auteure dans le corpus :

Il faut faire disparaître ces gens-là. C'est devenu pour lui une obsession ; c'est avec une appréhension presque morbide qu'il circule dans la ville. La peur d'en rencontrer un le tenaille de même que cette fameuse boule qui l'étreint du fond de sa gorge s'il a le malheur d'en trouver un sur son chemin.¹²⁵

Dans cette séquence, la construction impersonnelle qui sonne comme un ordre ouvre le récit. Du point de vue syntaxique, le pronom personnel « il » singularise les propos mis en évidence. Il ne représente pas un élément déjà identifié antérieurement dans le texte. Il a une fonction grammaticale qui fait de lui le sujet apparent. Il faut signaler tout de même que le pronom personnel « il » est

¹²³ Philippe Breton, *op. cit.*, p.1.

¹²⁴ Aleksandra Nowakowska, « Jean-Michel Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 44 | 2005, p. 169-172, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 01 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1690> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1690>

¹²⁵ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.31.

irremplaçable dans cette séquence. Nous notons aussi l'emploi d'un présentatif « c'est...que » participant à l'élaboration de l'emphase. Ici, l'élément mis en valeur est un complément ; ce qui justifie la particule « que » dans l'expression « c'est...que » au lieu de « c'est ...qui ». C'est là, une façon de se conformer à la norme grammaticale. Cette forme de mise en relief participe à la vivacité des propos de l'auteure. Il y a aussi le procédé de la segmentation matérialisée par le pronom personnel « l' » reprenant un autre syntagme dans la phrase. Il a pour référent dans cette séquence « cette fameuse boule ». Cette répétition permet à l'auteure d'insister sur ses dires pour faire valider son message. L'auteure reste dans le sillage de l'argumentation dès l'instant qu'il met en valeur les procédés de mise en relief.

Selon Christian Plantin : « Une argumentation est un discours où un énoncé, l'argument, appuie un autre énoncé... L'argumentation part d'une donnée pour en tirer une conclusion; une loi générale garantit ce passage; et les réserves sont exprimées par un trait modal ¹²⁶ ».

Les constituants de la phrase syntaxique contribuent massivement à la pertinence de l'argumentation. Cette dernière est une des fonctions essentielles du langage qui permet d'élaborer un raisonnement représentant les énoncés du discours. Nous pouvons dire également que l'argumentation représente en toute logique la conception d'un locuteur qui, à travers des constituants de base et malgré la complexité de la langue, parvient à construire un discours logique exempté de tout reproche d'agrammatical. Ainsi, l'exploitation du corpus permet de mettre en exergue l'usage des différentes formes de la mise en relief et d'étudier leur pertinence et leur apport dans un texte argumentatif. Pour montrer sa capacité à penser et à écrire, l'auteure fait part dans ses écrits, de la richesse de l'emploi des procédés de mise en relief par le biais d'une argumentation logique. L'objectif est de créer un effet particulier en faisant réagir ses interlocuteurs. Les personnages jouent un rôle non négligeable dans la construction du récit. Dès lors, nous pouvons noter des actes de langage contribuant à donner sens aux procédés emphatiques dans le discours. Aminata Sow Fall s'intéresse également aux procédés de mise en relief accés sur les mots-outils tel que l'atteste la séquence ci-après :

-Raabi, ma fille, il y a des choses que tu ne peux pas comprendre. Si je quittais ce ménage aujourd'hui, père et mère me maudiraient, ainsi que tous les membres de la famille. Et même s'ils venaient à mourir, on dirait que c'est moi qui les ai tués en mettant la honte et la misère dans leur cœur¹²⁷.

Dans cette séquence, l'usage de l'emphase occupe une place de choix. L'emploi du pronom impersonnel « il » donne sens à la construction syntaxique de la phrase. Il n'est pas employé comme

¹²⁶ Christian Plantin, *Dictionnaire de l'argumentation Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, Ens Editions, 2016, p.77.

¹²⁷ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.69

un représentant donc il n'a pas de référent dans cette séquence. Mieux, il relève d'une locution verbale. Il met en valeur la proposition entière : « il y a des choses que tu ne peux pas comprendre ». Nous retenons tout de même que ce pronom impersonnel n'est pas le véritable sujet dans cette séquence. Il est aussi associé à l'usage d'un présentatif : « il y a ...que » qui participe à attirer l'attention. En plus, nous retenons aussi la construction segmentée matérialisée par l'usage du pronom personnel anaphorique « ils » qui a pour fonction sujet et le pronom personnel complément d'objet direct (COD) « les » placé devant le verbe « ai tués ». Ce pronom a pour référent les syntagmes nominaux « père et mère » ; il permet à l'auteure d'insister sur la prise de conscience de Lolli. Nous retrouvons aussi une autre forme de l'usage emphatique qui est aussi présente dans cette séquence. Nous remarquons donc l'usage du présentatif « c'est » associé au pronom relatif « qui » et encadrant le pronom complément « moi ». Ce dernier qui représente le sujet parlant permet à l'auteure de rendre plus vivaces ses propos. L'auteure souligne les plaintes et les confidences d'une mère à sa fille. Tout ce processus repose sur la valeur syntaxique du discours. Maurice Grevisse et André Goosse soutiennent que « la syntaxe étudie les relations entre les mots dans la phrase: l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe¹²⁸».

Par ailleurs, nous rappelons que la syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la façon dont les morphèmes libres (les mots) se combinent pour former des syntagmes (nominaux ou verbaux) pouvant mener à des propositions (indépendantes ou principales / subordonnées, relatives), lesquelles peuvent se combiner à leur tour pour former des énoncés. Abordant dans le même sens, nous remarquons qu' :

Un énoncé peut ainsi contenir des marques linguistiques qui, dans un contexte donné, justifient son interprétation d'acte d'argumentation, il convient maintenant d'expliquer comment l'accomplissement d'un acte illocutoire spécifique peut «contrôler la bonne formation linguistique» du texte¹²⁹.

En effet, les actes de langage sont des moyens qui permettent d'aboutir et de contribuer à la construction en toute logique d'un texte en montrant l'intention des différents interlocuteurs présents dans une situation d'énonciation. Dans la même veine, il serait intéressant de prêter attention au terme « discours » qui englobe l'ensemble des éléments employés pour la réalisation d'un texte en vue de mener une étude sur l'apport de la forme emphatique employée. De ce fait, dans le *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage*, Jean Dubois et alii. proposent plusieurs définitions de la

¹²⁸ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 15

¹²⁹ Lita Lundquist, « La cohérence textuelle argumentative : illocution, intention et engagement de consistance » *Revue québécoise de linguistique*, Volume 22, numéro 2, 1993, URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602772ar> DOI : <https://doi.org/10.7202/602772ar>, consulté le 21 février 2023

notion de discours. Ils notent, en ce sens, que « le discours est le langage mis en action, la langue assumée par le sujet parlant ¹³⁰ ». Ils renchérissent:

Le discours est une unité égale ou supérieure à la phrase ; il est constitué par une suite formant un message ayant un commencement et une clôture. En rhétorique, le discours est une suite de développements oratoires destinés à persuader ou à émouvoir et structurés selon des règles précises¹³¹.

Nous nous rendons compte alors que les séquences extraites du corpus entrent dans cette logique d'élaboration du discours. Il faut tout de même préciser que notre ambition à cette étape du travail est de valoriser les mots- outils suggérant les procédés de mise en valeur. Une telle conception s'illustre dans les séquences suivantes extraites du corpus :

Lorsque Sagar et sa copine se furent installés en face de Kéba, attendant un grand geste de la part d'un patron généreux, Kéba s'adresse à la copine que Sagar lui avait présentée quelques instants auparavant :

-Mademoiselle Dieng, c'est vous qui voulez des bons d'essence ?

-Oui monsieur.

Quelle marque de voiture avez-vous. ?

-Une 504.

-Comment l'avez-vous achetée ?

-Mais par mes propres moyens !

Jusque-là, Sagar pensait qu'il ne s'agissait que d'un simple bavardage, contraire pourtant à la nature de Kéba. « Mais qui sait ? Il peut bien être aujourd'hui d'une humeur particulièrement gaie ¹³² »

Ou encore :

-Ah ! ...Je te disais qu'il n'y a plus de mendiants à la ville. Tu as atteint ton but ?

J'oublie de te demander : est-il vrai que le président est très satisfait et que pour cette raison, il va nommer Mour Ndiaye au poste de vice-président, qui va être créé ?

-Je n'en sais rien. Le bruit court à travers la ville, mais Mour Ndiaye ne m'a rien dit.

-Sois sûr que s'il est nommé vice-président de la république, tu seras ministre !

Je le souhaite ardemment pour toi ! Car tout le travail, c'est toi qui l'as fait.

-Je l'ai fait parce que c'est mon boulot, non parce que j'attends une promotion quelconque¹³³.

Dans la première séquence, nous pouvons noter l'usage des procédés de l'emphase qui y sont présents pour l'élaboration de ce discours. Ainsi, nous constatons l'usage d'un présentatif matérialisé par « c'est ...qui » encadrant le pronom personnel « vous ». Ce pronom relatif, qui a pour référent « vous » dans cette séquence, est un procédé d'écriture permettant à l'auteure de marquer un signe de respect de l'énonciateur vis-à-vis de son interlocuteur dans cet échange. Du point de vue syntaxique, nous retrouvons l'emploi de plusieurs marqueurs matérialisés par des signes de ponctuation à savoir

¹³⁰ Jean Dubois et al, *op. cit.*, p.150.

¹³¹ Ibid., p.150.

¹³² Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.94.

¹³³ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.86.

l'interrogation et l'exclamation qui permettent de prêter une attention particulière dans l'élaboration de ce récit. Dans cet échange, nous remarquons aussi une segmentation occasionnée par le pronom personnel « l' » qui a son référent dans le questionnement de Kéba et précisé de façon explicite dans la réplique de Sagar à savoir « une 504 ». L'ensemble de ces procédés d'écriture, qui représentent des mots outils, reste utile et capital dans l'élaboration d'un texte argumentatif. Dans sa liberté de production, l'auteure, pour valoriser davantage ses écrits afin d'attirer l'attention, peut introduire des îlots textuels dans son texte comme l'atteste cette intrusion « *Mais qui sait ? Il peut bien être aujourd'hui d'une humeur particulièrement gaie* ».

Dans la deuxième séquence l'interjection de l'énonciateur frappe d'emblée le lecteur dans cet échange entre Sagar et Mour Ndiaye. L'usage des phrases impersonnelles, à travers « il n'y a plus... » « est-il vrai... », met en évidence les propositions entières qui sont des mots de liaison permettant à l'auteure de faciliter son argumentaire. Nous remarquons aussi la forte occurrence de la ponctuation dans ce dialogue qui est matérialisée par les deux points, les virgules, les points d'interrogation et les points d'exclamation qui permettent de réaliser, sur le plan syntaxique, un discours, une bonne argumentation tout en respectant les normes de la grammaire. Nous constatons aussi une mise en relief au nom « président » repris par le pronom personnel « il » qui est anaphorique et qui est d'habitude un pronom de rappel représentant un sujet ; mais aussi, nous retrouvons une autre segmentation qui permet à l'auteure de mettre en évidence le groupe de mot « tout le travail » en le reprenant par le pronom personnel « l' » représentant ici un complément d'objet direct. Cette reprise, matérialisée par le pronom, reste capitale et nécessaire pour que la phrase soit syntaxiquement correcte et donne sens au discours. De plus, grâce à la richesse de la langue et désireuse de montrer sa particularité d'écrire, l'auteure utilise une apposition qui est un présentatif « c'est...qui » à travers la répétition du pronom personnel « toi » jouant le rôle d'un sujet. Cette insistance permet de donner beaucoup plus de valeur et de vivacité à son texte. Avec la pluralité des procédés de mise en relief employés dans cette séquence relative aux mots de liaison dans son discours, Aminata Sow Fall nous propose un homme méthodique en la personne de Kéba qui sait exécuter ses tâches convenablement à travers cet échange où il semble être félicité par Sagar, son partenaire de travail.

Le texte qu'il soit littéraire ou non, ne se produit pas de façon ex nihilo, c'est-à-dire sans rien. De ce fait, l'analyse des exemples extraits dans notre corpus, pour montrer l'importance de l'emploi massif de la mise en relief suggérant ici des mots outils très capitaux dans l'élaboration d'un discours, nous permet de mieux exploiter cette œuvre de Aminata Sow Fall en vue de montrer son talent, sa pertinence et pour créer une structure argumentative dans son discours. Ce qui justifie et approuve la récurrence des différents procédés de mise en évidence notée dans les œuvres littéraires telles que l'atteste la nôtre. L'apport des mots outils, représentés dans cette sous partie par des procédés

d'insistance afin de créer un effet recherché, est donc d'une importance capitale dans la construction du sens et d'attirer une attention particulière chez le lecteur. Il est donc clair que les procédés argumentatifs sont des outils d'élaboration qui contribuent dans la structuration du type argumentatif pour adhérer à une cohérence textuelle qui répond à un objectif bien précis voire une intention communicative de l'auteur qui permet aux apprenants de comprendre son texte ou son discours. De plus, pour organiser les idées de manière persuasive, l'auteur peut faire recours aux différents procédés de mise en relief qui sont des différents moyens d'expression du discours pour renforcer ses arguments avec insistance en vue de faciliter la compréhension contribuant ainsi à la clarté, à la fluidité, à la cohérence et à la force du discours argumentatif. Sous un autre angle, soucieux d'apporter une étude sur l'activité langagière en étant conscient que tout discours maîtrisé et cohérent est un discours interprétable, Maingueneau, dans *Analyser les textes de communication* nous parle de compétence. Il affirme ainsi en ses termes :

La maîtrise de la compétence communicative ne suffit évidemment pas pour participer à une activité verbale. D'autres instances doivent être mobilisées pour produire et interpréter un énoncé. Il faut, bien sûr, une compétence linguistique, la maîtrise de la langue considérée. Il faut en outre disposer d'un nombre considérable de connaissances sur le monde, une compétence encyclopédique¹³⁴.

Nous pouvons dire que savoir communiquer voire argumenter nécessite la maîtrise de pas mal de compétences linguistiques qui sont des éléments utiles pour l'énonciateur afin d'aboutir à la réalisation des énoncés interprétables dans un discours cohérent et cohésif.

Les arguments représentent donc des éléments ou des piliers des textes argumentatifs dont leurs natures nous permettent de comprendre l'intention et la visée du locuteur. Cependant, pour éviter une quelconque confusion sur les mots outils, il serait important de préciser que nous nous sommes appuyés sur la séquence choisie à savoir les différents procédés emphatiques qui font l'objet de notre recherche en vue de montrer leur effet dans l'argumentation. Ainsi donc, l'auteure, pour transmettre son message, fait recours à des procédés tels que les différentes formes de mise en relief. Son objectif est de produire une attention particulière chez son lecteur afin de valoriser ses arguments dans son discours. Néanmoins, nous verrons une autre forme de mise en relief qui est très présente dans les œuvres littéraires, appelée clivage.

2-3- Le clivage comme effet de style

Dans cette étape, il sera question de mener l'étude du clivage considéré comme une manière d'écrire afin de créer un effet de style. Le clivage, appelé aussi extraction dans certains manuels de grammaire est un procédé de mise en valeur permettant de donner plus d'importance à un élément de

¹³⁴ Dominique Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Nouvelle Edition revue et mise à jour, Armand Colin, 2016, p34.

l'énoncé. Comme la dislocation, il s'agit de l'encadrement d'un constituant par un présentatif (c'est, ce sont) et un pronom relatif (qui, que). Retenons que ces formes présentatives peuvent être enchâssées en début ou au milieu de la phrase clivée dans une proposition. La phrase clivée est une construction syntaxique abondamment présente et employée dans la production des auteurs afin de mieux transmettre un message visant à capter l'attention des lecteurs. Le clivage fonctionne comme une tournure d'effet stylistique, c'est pourquoi nous pouvons affirmer qu'il est loin d'être une simple construction sur le plan syntaxique. Il permet plutôt d'établir une construction langagière cherchant à faire réagir, à agir et à attirer l'attention des lecteurs sur le message véhiculé. Se souciant du fonctionnement du clivage dans une phrase, Aleksandra Nowakowska Genieys affirme:

La phrase clivée est une construction syntaxique qui se réalise à l'aide de l'élément discontinu c'est... qu-. Sa forme canonique se présente comme c'est y qu-z : (...) Cette structure est traditionnellement décrite en termes de focalisation : l'élément discontinu c'est... qu- permet de focaliser un constituant de la phrase, pour des raisons textuelles, et dialogiques, ajoutons-nous. Le morphème qu- a la forme pronominale qui lorsque l'élément focalisé ou focus correspond au sujet syntaxique dans la proposition sans clivage et que pour toutes les autres fonctions¹³⁵.

Cette conception semble être partagée par David Gaatone. Ainsi, pour sa part en voulant apporter une étude sur cette construction emphatique, il associe le terme « clivage » au terme d'« extraction » en affirmant que : « Un autre type d'extraction, dénommé « clivage », est celui qui consiste à détacher un terme de la phrase en l'insérant dans l'expression *c'est...qui / que, c'est* introduisant le terme extrait, *qui / que*, le reste de la phrase. *Qui* est réservé à la fonction sujet, *que*, à toutes les autres¹³⁶ ».

Ces deux acceptions témoignent la particularité de ce procédé à contribuer à la construction d'une mise en relief. Le clivage est, certes, une construction syntaxique admise mais qui privilégie la modification de la structure de départ d'une phrase sans changer le sens. Il permet de créer un effet d'insistance dans un discours. Ainsi, l'élément mis en relief est toujours encadré par « c'est...qui » s'il s'agit d'un sujet tandis que les autres constituants (compléments) sont encadrés par « c'est...que ». L'utilisation de la construction clivée est d'une importance capitale dans les œuvres littéraires à l'instar de *La Grève des battus* d'Aminata Sow Fall. L'auteure crée son propre style en faisant recours au clivage. L'effet recherché est de susciter un intérêt des interlocuteurs ou des lecteurs. La séquence ci-après extraite du corpus permet d'illustrer la pertinence de l'emploi du clivage:

Tous les jeunes gens aussi étaient de la fête ; c'est à cette occasion que Mour avait, pour la première fois, été frappé par l'aspect physique de Lolli Badiane, haute comme une

¹³⁵ Nowakowska Genieys Aleksandra, « Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs », Université Nice Sophia-Antipolis, thèse, 2017, p.74.

¹³⁶ David Gaatone, *op.cit.*, p.10.

gazelle, fraîche comme une brise de mer et rentrant de la seule escapade qui pouvait lui être tolérée parce qu'étant une escapade d'honneur¹³⁷.

Ce qui frappe dans cette séquence est le fait que la deuxième proposition juxtaposée soit ouverte par le premier élément du présentatif « c'est » suivi d'un syntagme prépositionnel. Mais, sa pertinence réside dans le fait qu'il soit associé à la particule « que » pour que nous puissions parler de clivage. Du point de vue syntaxique, la structure de la phrase est dite composée. L'absence de l'un des éléments supprime l'encadrement de l'expression employée au féminin-singulier : « occasion ». En plus de garder sa fonction de complément dans cette phrase, il donne l'idée d'une temporalité. La précision est à lire dans la suite du texte puisque l'auteure affirme : « pour la première fois ». Ce groupe prépositionnel sonne comme un écho de la circonstance évoquée. Ce dernier élément représente la construction clivée. Dans cette séquence, l'auteure fait part de la rencontre de Mour et de Lolli lors d'une fête. La mise en valeur permet de saisir la beauté angélique de Lolli Badiane, ce qui n'a pas laissé indifférent Mour Ndiaye. En outre, la notion de clivage est un procédé récurrent chez les auteurs postindépendance. Evoquant le clivage dans son article, Aleksandra Nowakowska le concilie au substantif « rhématisation ». Il s'exprime ainsi en ces termes :

Le clivage consiste à extraire un syntagme d'une proposition à l'aide de la particule discontinue c'est... qu-. Cette opération, qui peut s'appliquer à la plupart des syntagmes de la structure phrastique, revient, en termes de syntaxe strictement interphrastique, à faire de l'élément extrait y, introduit par la séquence c'est (c'est y qu- z), un attribut. Or l'attribut est par excellence une fonction rhématique. De sorte que l'on peut décrire le clivage comme une opération de rhématisation, qui complémentaiement et secondairement revient à thématiser l'élément z introduit par qu-, qu- z fonctionnant comme une relative thématique¹³⁸.

De là, nous relevons qu'après l'encadrement, nous obtenons une nouvelle formation appelée rhème précisant le thème. Le clivage permet d'introduire un attribut grâce à l'emploi du verbe d'état « être ». Cet attribut entraîne une fonction rhématique mettant en évidence la nouvelle information. Martin Riegel et alii. parlent d'extraction et ajoutent à l'idée une autre construction dite « pseudo-clivée ». Selon ces auteurs :

L'extraction met en œuvre le procédé emphatique qui associe une locution identifiante (notamment c'est) et une relative pour extraire un constituant de la phrase et qui permet d'obtenir ainsi une *phrase clivée*. Mais on peut aussi relier à cette standard une construction homologue, dite *pseudo-clivée*, qui combine en fait l'extraction et le détachement d'un constituant (...) Un constituant est extrait de la phrase et placé au début de celle-ci, encadré par c'est et par le pronom relatif qui ou que¹³⁹.

¹³⁷ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.110-111.

¹³⁸ Aleksandra Nowakowska, « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 43 | 2004, p. 25-56, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 09 mars 2023. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1796> DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1796>.

¹³⁹ Martin Riegel et alii, *op. cit.*, p.725.

Dans le *Dictionnaire de linguistique et les sciences du langage*, Jean Dubois et alii. notent : « en grammaire générative, le clivage est une opération d'enchâssement d'une relative ou d'une complétive dans une phrase matrice, accompagnée de l'extraction d'un des syntagmes nominaux de cette relative¹⁴⁰ ».

La matérialisation de ce procédé emphatique nécessite une bonne organisation des constituants de la phrase. Ainsi, le syntagme représentant le sujet est toujours encadré par le présentatif *c'est ...qui*, tandis que le complément est entouré par *c'est ...que*. Mais, nous rencontrons une autre forme de construction celle dite pseudo-clivée ou la phrase est séparée en deux parties et que la première renvoie à la seconde. Cet exemple extrait du corpus sert d'illustration pour mieux comprendre un tel procédé : « Ce que j'admire en elle, c'était sa force, sa volonté de résister à la tentation d'exposer ses maux et sa faim. C'était son refus de donner à d'autres créatures comme elle l'occasion de la rabrouer, de la considérer comme une indésirable¹⁴¹ ».

Dans cet exemple, nous ne retrouvons pas la forme convenue du clivage matérialisé par « *c'est...que/qui* » mais nous retrouverons une autre forme de clivage appelée pseudo-clivage. Ce dernier est une construction qui fait allusion à une nouvelle représentation dans une séquence du discours. Symboliquement, la séquence A est égale à la séquence B. Du point de vue syntaxique, la présence des signes de ponctuations telles que les virgules et les points simples participent à la mise en évidence de l'équilibre sémantique des deux séquences. Par exemple, l'expression « ce que j'admire en elle » renvoie à « c'était sa force », « c'était son refus ». L'auteure démontre, par-là, le fort caractère du personnage qui, malgré la pauvreté et la dureté de la vie cache ses faiblesses et sa souffrance. Cela se justifie par le fait que l'entraide est quasi absente dans cette société. Dans le même sillage, Magali Rouquier soutient: « Dans la construction clivée *c'est X que- Verbe*, X l'élément régi par le verbe est placé entre *c'est* et *que*, il est séparé du reste de la construction verbale¹⁴² ». De ce fait, nous pouvons constater que la construction clivée respecte la même logique dans la mesure où il y a toujours un élément encadré sur lequel se focalise le locuteur pour mettre en exergue cet élément. Observons encore les deux séquences suivantes extraites du corpus : « ... Et ce sont eux qui choisissent ! Ils ont leurs exigences ; il leur faut du gras...mais que faire¹⁴³ ?

« -Ce sont des mendiants qui courent la rue. Cette charité doit aller à sa véritable destination sinon tout risque de se gâter¹⁴⁴ ».

¹⁴⁰ Jean Dubois et alii, *op. cit.*, p. 89.

¹⁴¹ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p. 93.

¹⁴² Rouquier Magali, « Les constructions clivées en anciens français et en moyen français », *Romania*, tome 125 n°497-498, 2007. pp. 167-212; doi : <https://doi.org/10.3406/roma.2007.1394>
https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_2007_num_125_497_1394, [mis en ligne] consulté le 13 mars 2023

¹⁴³ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.103.

¹⁴⁴ Amanita Sow Fall, *op. cit.*, p.114.

Dans ces deux séquences, nous remarquons la même forme de construction. Dans le premier exemple, le clivage est matérialisé par l'usage de « ce sont...qui ». L'élément encadré « eux » est un pronom anaphorique et a pour référent les mendiants, même si ce groupe de mots n'est pas employé dans cette séquence. Le syntagme nominal sous-entendu est encore repris par les pronoms personnels « ils » et « leur » qui remplacent l'élément mis en exergue. L'élément encadré ici a pour fonction sujet. Tous ces éléments permettent de réaliser une mise en évidence des propos de l'auteure. Selon l'élément mis en relief, le clivage peut varier en genre et en nombre, ce qui occasionnera l'usage du clivage au pluriel « ce sont » au lieu de « c'est...qui » pour le bon fonctionnement de la phrase.

Dans la deuxième séquence, nous constatons l'usage du clivage au pluriel « ce sont...qui ». Le pronom relatif a pour antécédent les mendiants dans la phrase. Comme dans la première séquence, l'élément encadré est au pluriel. Ainsi, la construction clivée est perçue comme un dispositif syntaxique qui sert à mettre le focus sur l'élément placé en position initiale dans la phrase. Dans cet exemple, l'auteure, très préoccupée par la situation des mendiants, montre que leur présence peut être bénéfique dans la société dans la mesure où s'ils disparaissent l'aumône n'aura plus de destinataire. Nous retenons que le clivage est un procédé emphatique très utilisé dans les œuvres littéraires pour faire valoir le style de l'auteur et lui permettre de passer son message dans une grande objectivité. Cependant, il faut noter que la construction clivée peut être matérialisée sous une première forme « c'est...qui » ou « c'est...que » où nous notons l'absence des pronoms et que l'élément encadré peut être au pluriel. Une deuxième forme nommée pseudo-clivage est possible dans laquelle la séquence première est égale à l'autre.

CONCLUSION

En définitive, nous pouvons admettre que l'analyse des procédés de mise en relief dans un texte littéraire a permis de comprendre qu'il s'agit d'un concept complexe en grammaire. Les procédés d'emphase sont nombreux en français et reposent à la fois sur des critères sémantique, syntaxique et morphologique. C'est dans cette perspective que nous avons jugé nécessaire de les étudier, dans la première partie, en insistant sur les propriétés syntaxiques avec l'exemple de *La Grève des battus* d'Aminata Sow Fall. Dans le premier chapitre, nous avons proposé une élucidation conceptuelle. L'étude a permis de mettre en exergue des critères pertinents. Du point de vue sémantique, nous avons cerné le sens du concept pour montrer sa place dans la composition d'une phrase. Du point de vue syntaxique, la mise en évidence relève d'une importance capitale pour l'organisation et le bon fonctionnement de la phrase. Le point de vue morphologique s'appuie sur les façons d'élaborer la mise en relief. Au cours de cette étude, nous avons remarqué que les procédés emphatiques participent à la vivacité du discours littéraire. Dans le second chapitre, nous avons étudié les changements de tonalité qui peuvent s'opérer avec l'usage de la mise en relief. Dans le discours écrit, l'écrivain dispose de plusieurs moyens pour réaliser l'emphase, qui, du point de vue syntaxique, est matérialisé par des constructions différentes. Il s'agit entre autres de la forme emphatique ou l'apposition qui encadre l'élément mis en valeur tout en le plaçant en tête de phrase, de la construction segmentée qui se construit grâce à la reprise d'un pronom de rappel de l'élément mis en relief. Il faut relever aussi la tournure impersonnelle qui met en exergue le pronom impersonnel «il », encore appelé unipersonnel. Par la même occasion, la nominalisation qui se construit par la base verbale pour former un nom et la transformation passive fait que le sujet de la voix active subisse l'action et devienne un complément d'agent qui peut être absent dans certains cas à la voix passive. Par-là, nous avons pu constater que l'emphase est un élément important de la grammaire descriptive et normative. Dans cette première partie, nous avons pu montrer, le rôle et l'importance de l'emploi des différents procédés emphatiques dans le discours littéraire permettant à l'auteur de se singulariser par un style qui lui est particulier. En stylistique, la mise en relief contribue à l'acte de parole ou à l'acte de langage. L'auteur l'utilise en parfaite harmonie dans son discours pour mettre en valeur ses propos. De ce fait, nous avons constaté que le style adopté par Aminata Sow Fall est simple, sobre et agréable à lire. La revue documentaire a permis de constater que la mise en relief est une technique d'écriture non négligeable chez les écrivains.

Dans la deuxième partie que nous avons intitulé les propriétés stylistiques des procédés de la mise en relief, la réflexion s'articule autour de deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons mis l'accent sur la place de l'intentionnalité et de la construction des faits. L'objectif était d'étudier les procédés discursifs de l'emphase et en nous appuyant sur le dialogique et le dialogal. Les illustrations extraites du corpus ont permis de justifier leur pertinence. Le deuxième chapitre met en exergue les procédés argumentatifs de la mise en relief. Là, nous avons pu étudier la construction

des faits et la cohérence du texte. Les mots outils jouent un rôle particulier dans le texte argumentatif. En outre, la construction clivée considérée comme effet de style a permis de démontrer la vivacité du discours littéraire. Ces deux chapitres ont montré l'intentionnalité des personnages. L'auteure est parvenue à construire une argumentation logique et cohérente en s'appuyant sur l'usage primordial des procédés argumentatifs. Par conséquent, nous admettons qu'Aminata Sow Fall a opté d'écrire dans un style qui lui est propre. Son originalité confirme la méthode classique. Ses compétences sont non négligeables dans la mesure où le texte laisse apparaître les propriétés lexicale, syntaxique et discursive. La grammaire descriptive et normative est en vigueur dans *La Grève des battus*. Voilà ce qui confirme notre choix à étudier les procédés de mise en relief dans ce corpus. Dans cette œuvre, l'auteur peint la vie misérable des mendiants. Nous avons compris, grâce à ses écrits, le drame social au lendemain des indépendances. Tout le monde espérait de meilleures conditions de vie ; ce qui s'est transformé en un mirage. L'analyse reste tout de même grammaticale pour mieux cerner son emploi en français contemporain. En grammaire, la mise en relief ou la forme emphatique a pour but de mettre en évidence un élément ou une information dans la phrase. Nous notons que les procédés emphatiques jouent un grand rôle dans l'argumentation. Cette étude nous a permis d'aboutir à une connaissance de la notion de « l'emphase » tant sur le plan syntaxique et stylistique. La recherche documentaire atteste que beaucoup de linguistes se sont intéressés aux procédés de mise en relief. Rappelons que le concept connaît plusieurs appellations dans les manuels de grammaire : mise en valeur, mise en exergue, mise en évidence, etc. Le corpus n'a pas permis de retrouver tous les aspects de la mise en relief. Nous nous sommes rendu compte que l'usage des procédés emphatiques est important dans un discours. Dans cette optique, nous pouvons affirmer que l'objectif principal d'une recherche scientifique est de parvenir à des résultats satisfaisants. Dans le cadre de cette étude, l'objectif visé était d'arriver à étudier l'emploi des différents procédés en vue de faire une analyse syntaxique et stylistique des procédés de mise en relief dans *La Grève des battus* d'Aminata Sow Fall. Nous affirmons sans risque de nous tromper que cette étude a permis de passer en revue les procédés emphatiques. Ainsi, donc, il est nécessaire de poser les questions suivantes qui pourraient faire l'objet de réflexion et de recherche beaucoup plus approfondies et qui nous permettraient d'élargir notre analyse dans le futur. Existe-t-il des moyens pour étudier les procédés énonciatifs de l'emphase dans les formes de discours ? L'usage de certains procédés emphatiques ne permet-il pas d'assimiler les règles d'accords du participe passé ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Corpus

SOW FALL, A, *La grève des bàttu*, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 1979, rééditée en 2020.

2. Ouvrage sur la syntaxe:

CHOMSKY, N, *Structures syntaxiques*, Paris, Seuil, 1969.

DUBOIS, J et LAGANE, R, *Grammaire les indispensables*, Paris, Editions Larousse, 2009.

DUBOIS, J et co-auteurs, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1^{er} Edition 1994.

DUBOIS, J et LAGANE, R, *Grammaire les indispensables*, Editions Larousse, 2009.

GOOSSE, A., et GREVISSE, M, *Le Bon usage*, Paris, Bibliothèque nationale, 2007.

GREVISSE, M et co-auteurs, *Le Petit Bon usage de la Langue Française*, 2018.

HINARD, A., IDRAY, L., et LELAY, J, *Précis de grammaire française. Cycle d'orientation classe de lettres*, Paris, Magnard, 1976.

MENARD, P, *Syntaxe de l'Ancien Français*, Editions Bière, 4^e Edition, 1994.

NEVEU, F, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004.

PETIOT, G, *Grammaire et linguistique*, Armand Colin, 2000.

ROUGERIE, A, *L'étude pratique de la langue française*, Paris, Dunod, 3^e Edition 1966.

RIEGEL, M. et PELLAT, J.-C. et Rioul, R, *Grammaire méthodique du français*, Presses universitaires de France, 2009.

SIOUFFI, G. et RAEMDONCK, D-V, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, 2012.

WEINRICH, H, in *La linguistique*, vol. 30, fac 2/1994 et Weinrich, H.1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier-Hatier

3. Ouvrages sur la stylistique

ADAM, J-M., *La linguistique textuelle Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin, 4^e Edition, 2020.

BUFFARD-MORET, B., *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, 2^e édition 2009

BALLY, Ch., *Traité de stylistique française*, Paris librairie C, Klincksieck, 2^e édition, 1950.

BRETON, P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, Éditions La Découverte, 1996.

CHARAUDEAU, P., et, MAINGUENEAU, D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Editions Paris du Seuil, 2002.

FOUCAULT, M., *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

FAERBER, J., et LOIGNON, S., *Les procédés littéraires De allégorie à zeugme*, Armand Colin, 2018.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Le discours en interaction*, Armand Colin, 2011.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

MOULINIE, G., *Eléments de stylistique française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2011.

MOLINIE, G., *La stylistique in dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002,

MAINGUENEAU, D., *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1994.

MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes de L'analyse du discours, problèmes et perspectives*, Paris, Classique Hachette, 1979.

MAINGUENEAU, D., *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, 1996.

MAINGUENEAU, D., *Le discours littéraire, paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.

MAINGUENEAU, D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin, Nouvelle Edition 2016.

PLANTIN, C., *Dictionnaire de l'argumentation Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, Ens Editions, 2016.

RICALENS-POURCHOT, N., *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin, 2003.

REBOUL, A., et MOESCHLER, J., *La pragmatique aujourd'hui, Une nouvelle science de la Communication*, Editions du Seuil, 1998.

REBOUL, O., *Introduction à la rhétorique théorie et pratique*, Presses Universitaires de France, Paris, 1^e Edition, 1991.

SUHAMY, H., *Que sais-je ?, les figures des styles*, Presses Universitaires de France, Paris 1^e Edition, 1981.

TAMINE, J-G, *La stylistique*, Paris, Armand Colin, 2010.

4. Articles

ALEKSANDRA, N., « Du dialogal et du dialogique dans l'interview politique », Praxiling UMR5267 CNRS-Université Montpellier III, *Congrès Mondial de Linguistique Française –CMLF*, n°1, 2012, consulté le 22 janvier 2023.

BRES, J., et MELLET, S., « Une approche des faits grammaticaux », Armand Colin, *Langue française* 2009/3 n° 163 | pages 3 à 20, <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2009-3-page-3.htm>, [mis en ligne], document consulté le 1 janvier 2023.

BRES, J., « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie », Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, J. Bres et al. (éd), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 47-62, 2005.

BENVENISTE, E., et le paradigme de l'énonciation, extrait dans son article intitulé : « L'appareil formel de l'énonciation » (1970), *Revue des linguistiques de l'université Paris x Nanterre* <https://journals.openedition.org> », consulté le 09/03/2022.

CATHERINE, D-B « Le dialogal et le dialogique : quelques remarques sur les heurs et malheurs de l'interaction verbale en classe de français », Université Paris Est, *Congrès Mondial de Linguistique Française*, n°27, 2016, consulté le 22 janvier 2023.

GROS, G., et VIVES, R., « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française*, n°69, 1986. *Syntaxe des noms*. pp. 5-27;doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1986.6360> https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1986_num_69_1_6360 , [mis en ligne] document consulté le 24 Mars 2023.

GAATONE, D, « La (ou les) mise(s) en relief : essai d'une approche Didactique », *Le français en contextes : Approches didactiques, linguistiques et acquisitionnelles* [en ligne]. Perpignan : *Presses universitaires de Perpignan*, 2017, Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pupvd/2838>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupvd.2838> , consulté le 06 février 2023.

HAILON, F, « L'énonciation dans les pratiques de l'hétérogène », Université de Tours, *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n°56, 2012, pp.119-134.

Kiesler, R, « Où en sont les études sur la mise en relief ? », *Le français moderne* 68 (2) 2000, p. 224.

LUNDQUIST, L, « La cohérence textuelle argumentative : illocution, intention et engagement de consistance » *Revue québécoise de linguistique*, Volume 22, numéro 2, 1993, URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602772ar> DOI : <https://doi.org/10.7202/602772ar>, consulté le 21 février 2023

MAGALI, R., « Les constructions clivées en anciens français et en moyen français », *Romania*, tome 125 n°497-498, 2007. pp. 167-212; doi : <https://doi.org/10.3406/roma.2007.1394> https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_2007_num_125_497_1394 [mis en ligne], consulté le 13 Mars 2023.

MALRIEU, J-P. « La cohérence idéologique du discours. Une méthode d'estimation », *Intellectica. Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, n°20, 1995/1. *Oralité : invariants énonciatifs et diversité des langues*. pp. 185-215; doi : <https://doi.org/10.3406/intel.1995.1483> https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1995_num_20_1_1483 [mis en ligne], consulté le 26 Février 2023.

NOWAKOWSKA, A., « Jean-Michel Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours », *Cahiers de praxématique*, 2005, pp. 169-172 URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/1690> DOI: 10.4000/praxematique.1690 [mis en ligne] , consulté le 1 Mars 2023.

NOWAKOWSKA, A., « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* », *Cahiers de praxématique*, 2004, pp. 25-56 URL:<http://journals.openedition.org/praxematique/1796> DOI :<https://doi.org/10.4000/praxematique.1796> [mis en ligne], consulté le 09 mars 2023

NDIAYE, I-M « Analyse syntaxico-stylistique des procédés de mise en relief à des fins didactiques dans *Buur Tilleen, Roi de la Médina* (1972) de Cheik Aliou NDAO et *L'empire du mensonge* (2017) de Aminata Sow FALL », Université Assane Seck de Ziguinchor, *Revue GRADIS* n°26, 2020.

NDIAYE, Ch., « Apposition ou tournure emphatique », *Revue du groupe d'Etudes Linguistiques et littéraires*, n°17 2013, UGB (Sénégal).

PERRIN, L., « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc. », Université de Metz, *la revue Pratiques*, n° 123-124, consulté le 25 janvier 2023.

RONDELLI, F., « La cohérence textuelle : pratiques des enseignants et théories de référence », in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 2010, pp 55-84 URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1505> ; DOI <https://doi.org/10.4000/pratiques.1505> [mis en ligne], consulté le 21 février 2023.

VERONIQUE, M-M « La nominalisation: Fait de langue ou fait de style? », *Le style, découpeur de reel: Faits de langue, effets de style* [en ligne]. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2014, p.125-137, Disponible sur Internet: <http://books.openedition.org/pur/53152>.DOI: <https://doi.org/10.4000/books.pur.53152> [mis en ligne], consulté le 24 Mars 2023.

VION, R., « Modalisation, dialogisme et polyphonie », Université de Provence /UMR 6057, *Parole et Langage*, 14 Novembre 2005, consulté le 25 janvier 2023.

5. Dictionnaires

Le Robert, *Le Robert Méthodique Dictionnaire Méthodique du Français actuel*, Paris, Avenue Parmentier, 1984.

Paul Robert, *Le Petit Robert dictionnaire alphabétique et analogique de la langue Française*, Nouvelle Edition du Petit Robert de Paul Robert, 2014.

6. Mémoires

ZOHRA HADJ, ATTOU FATI MA « *Etude des procédés argumentatifs du discours écrit dans une approche de la grammaire textuelle* », Mémoire de master, Université Mouhamed Khider-Biskra-Faculté des Lettres et des Langues, 2014-2015.

7. Thèses

DE SOUSA MELO, CANDIDA JACI, « *Le rôle de l'intentionnalité dans la pensée conceptuelle* », Thèse, Université du Québec à Montréal, Novembre 2006.

HERMAN, THIERRY, « *Le fil du discours : Analyse rhétorique et textuelle des messages de guerre du Général de Gaulle (1940-1945)* », Thèse, Université de Lausanne Faculté des Lettres, 2005.

JESSICA DA SILVA, ANUNCIACAO, « *Le discours de la persuasion : une étude pragmatique et Cognitive* », Thèse, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2014.

NDIAYE, I. M., « *Les procédés discursifs et argumentatifs de la concession en français avec l'exemple des Lettres choisies de Madame de Sévigné, les Pensées de Blaise Pascal, les Lettres Persanes de Montesquieu, Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau, Notre- Dame de Paris de Victor Hugo, Une Vie de Guy de Maupassant, Le Grand Meaulnes de Alain Fournier et L'Etranger d'Albert Camus* », Thèse de Doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar 2008-2009.

ALEKSANDRA, NOWAKOWSKA GENIEYS, « *Le principe dialogique : pour une autre approche des faits linguistiques et discursifs* », Thèse, Université Nice Sophia-Antipolis, soutenue 4 juillet 2017.

Table des matières

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : Approche morphosyntaxique de l'expression de la mise en relief dans <i>La Grève des battù</i>	5
Chapitre 1 : Elucidation conceptuelle de la notion de « mise en relief »	7
1-1- Du point de vue sémantique.....	7
1-2- Du point de vue syntaxique.....	9
1-3 -Du point de vue morphologique.....	12
Chapitre 2 : Les propriétés syntaxiques des procédés de la mise en en relief dans <i>La Grève</i> <i>des battù</i>	14
2-1- La forme emphatique ou l'apposition.....	15
2-2- La construction segmentée.....	18
2-3- La tournure impersonnelle.....	21
2-4- La nominalisation.....	24
2-5- La transformation passive.....	27
DEUXIEME PARTIE : Les propriétés stylistiques de la mise en relief dans <i>La Grève des</i> <i>battù</i>	31
Chapitre 1 : La place de l'intentionnalité et de la construction des faits	33
1-1- Les procédés discursifs de la mise en relief.....	34
1-2- Le dialogique et le dialogal.....	39
1-3- De l'interaction des discours à l'hétérogénéité énonciative.....	45

Chapitre 2 : Les procédés argumentatifs de la mise en relief.....	51
2-1- De la construction des faits à la cohérence du texte.....	52
2-2- L’apport des mots-outils dans le texte argumentatif.....	57
2-3- Le clivage comme effet de style.....	63
Conclusion.....	68
Bibliographie	71
Tables des matières.....	77

